



MERCREDI 3 FÉVRIER 1993

No 35270 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Bosnie-Herzégovine

La «purification» se poursuit

La «purification ethnique» se poursuit en Bosnie-Herzégovine. Ces deux dernières semaines, plus de 2000 Musulmans ont été chassés de la ville de Trebinje (au sud de Sarajevo) par les forces serbes. Sur le plan diplomatique, la Russie a souhaité la poursuite des efforts de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie.

Page 4

Rail suisse

Les cheminots s'alarment

Les cheminots reprochent à la direction des CFF son manque de courage et de vision. La réforme du rail doit impliquer des suppressions d'emplois à la tête de la régie et non parmi les employés. La privatisation partielle est anticonstitutionnelle et l'attribution de lignes régionales au secteur privé ne servira à rien, a critiqué la Fédération suisse des cheminots.

Page 6

Grand Conseil neuchâtelois

On a tiré sur l'ambulance

La seconde journée de la session extraordinaire du Grand Conseil a été très largement consacrée à l'examen du rapport du Conseil d'Etat sur la planification hospitalière. Un rapport fort mal reçu. Il a été renvoyé, non pas en commission, mais à l'expéditeur, pour éviter un non-lieu...

Page 24

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
2001 Neuchâtel



ASSUREZ
AUJOURD'HUI
VOTRE VIE
DE DEMAIN

AGENCE GÉNÉRALE
Av. L.-Robert 72, 2300 La Chaux-de-Fonds
039 23 32 24

La Commission des cartels dénonce le manque de concurrence dans l'assurance maladie

Aux caisses de jouer!

Face à un système de santé «au bord de la faillite», la Commission suisse des cartels s'en prend au manque de concurrence dans l'assurance maladie. Pour son président, le professeur Pierre Tercier, ce sont les prestataires (médecins et hôpitaux) qui déterminent largement à la fois l'offre et la demande de soins. C'est aux caisses-maladie de prendre davantage de responsabilités, a-t-il expliqué hier, en assouplissant les ententes cartellaires au niveau cantonal.

Berne
François NUSSBAUM

La Commission des cartels (CC) n'entend pas «substituer la politique de concurrence à la politique sociale». Elle veut montrer comment «mieux utiliser» les possibilités de concurrence existantes, dans le cadre de la loi sur l'assurance maladie. Une loi que le Parlement est précisément en train de réviser totalement.

Actuellement, un contrat de prise en charge des coûts se négocie exclusivement entre une société cantonale de médecine et une fédération cantonale de caisses-maladie. Les membres de ces organisations sont obligés

de s'y soumettre. Il en résulte une harmonisation générale des honoraires, donc une absence de concurrence au niveau des prix.

Suggestion de la CC: des médecins devraient pouvoir conclure des contrats séparés et certaines caisses ne pas se soumettre automatiquement à la convention tarifaire cantonale existante. Le choix des assurés s'en trouverait élargi et les coûts pourraient baisser. Parallèlement, une caisse serait autorisée à présenter clairement une comparaison de prix à son avantage et se faire de la publicité (deux possibilités aujourd'hui interdites).

VOIX DES PATIENTS

Autre proposition de la CC: lorsque les partenaires (médecins/hôpitaux et caisses) ne peuvent se mettre d'accord sur le renouvellement d'une convention, l'ancienne devrait être maintenue pour un an. Les tarifs se-

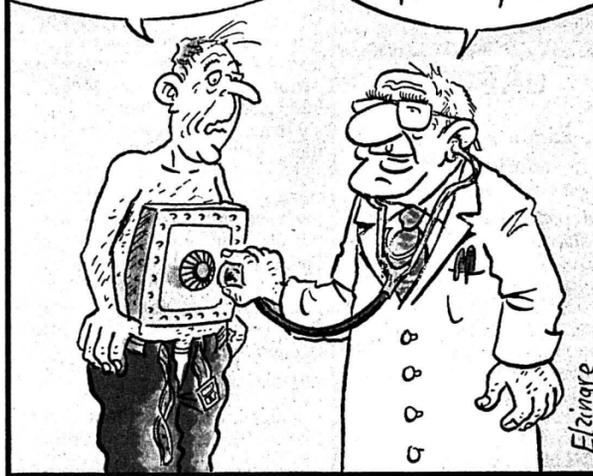
raient ensuite fixés, non pas par le canton, mais par une instance indépendante, comprenant aussi des organisations d'assurés, de patients, de consommateurs. Faute de quoi, les tarifs augmentent.

Enfin - petite entorse au fédéralisme - la CC estime que la Confédération pourrait soutenir les cantons dans leurs efforts de planification hospitalière, et coordonner cette planification dans le domaine de la médecine de pointe (pas besoin d'équipements hyper-sophistiqués dans chaque district).

Toutes ces propositions peuvent être inscrites dans la nouvelle loi sur l'assurance maladie. C'est un peu tard, admet Pierre Tercier, mais la commission du National peut encore les inclure dans ses travaux. Quant au Conseil des Etats (qui a déjà voté la révision en décembre), rien n'empêche qu'il procède à une deuxième lecture. F.N.

Ouvrir sous anesthésie générale? Je... je n'ai pas confiance, docteur!

C'est un risque à courir! La santé n'a pas de prix!



Les médecins contre les caisses

Si le Concordat des caisses-maladie suisses (CCMS) se réjouit des propositions de la Commission des cartels, la Fédération des médecins suisses (FMH), en revanche, s'en inquiète. Les caisses souhaitent une concurrence accrue, les médecins se méfient d'un libéralisme «à l'américaine».

Le CCMS voit dans ces suggestions la possibilité d'offrir aux assurés de nouvelles possibilités: par exemple le libre choix du médecin ou une offre plus limitée - avec différences de primes à l'appui. C'est, d'une manière générale, l'ouverture à de nouvelles formules que pourront exploiter tous ceux qui souhaitent réduire les coûts de la santé.

Stephan Hill, directeur de la caisse CPT (250.000 assurés), prévoit même que l'application des mesures préconisées permettrait

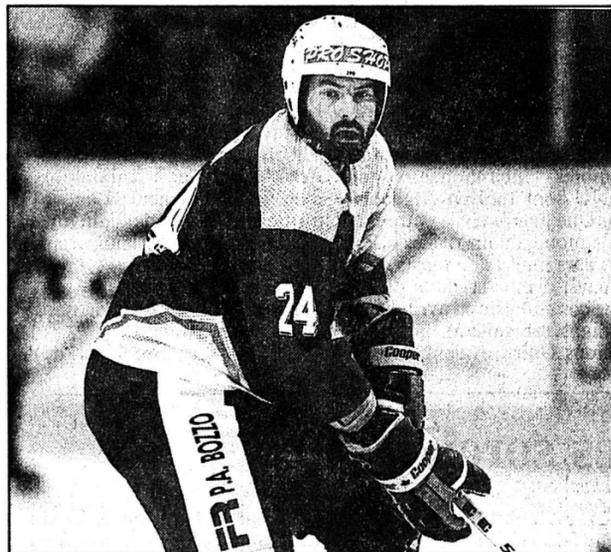
l'économie de 2 à 3 milliards en deux ans (sur 30 milliards de dépenses annuelles de santé).

Scepticisme, en revanche, chez le secrétaire général de la FMH, François-Xavier Deschenaux. Il est risqué, dit-il, d'appliquer la logique économique au domaine de la santé. Le libéralisme américain aboutit à une médecine chère pour une minorité, alors que 40 millions de citoyens sont mal assurés (quand ils le sont).

Il craint également que le pouvoir des caisses de choisir leurs médecins ne provoque une sorte de «numerus clausus», voire un développement du chômage chez les praticiens. Une situation difficilement admissible quand on sait que la formation complète d'un médecin peut coûter jusqu'à 400.000 francs. (fn)

Hockey sur glace - Le HCC engrange un point à Viège

Bon à prendre



Riccardo Fuhrer

En partageant l'enjeu à Viège, le HCC a somme toute réalisé une bonne opération. (Impar-Galley)

● Lire en page 9

OPINION

Santé et mentalité

Le marché de la santé se porte mal. C'est une évidence que chacun peut soupeser dans son portefeuille. Faute d'une solution fédérale qui permettrait d'imposer une politique cohérente aux cantons, on a balancé un arrêté fédéral urgent qui ne résoudra rien, au contraire. Le déficit des caisses-maladie ne peut que s'aggraver.

Restons-en à des considérations purement économiques pour conclure, chiffres à l'appui, que seul un changement des mentalités pourra nous permettre de renouer avec la santé de la nation.

Constat: partant des Grisons, plus vous vous dirigez vers l'ouest, plus les coûts de la santé augmentent. Quand on arrive dans les cantons de Vaud et Genève, c'est véritablement la déroute avec le principe de la cotisation unique, devenue une cotisation inique. Non seulement elle déresponsabilise les plus imprévoyants, mais elle pioche allégrement dans les réserves constituées antérieurement par ceux qui ont cotisé leur vie durant.

C'est l'exemple parfait à ne pas suivre...

Il est assez facile de comprendre pourquoi, en situation comparable, au sein d'une même caisse, donnant droit aux mêmes prestations, un Vaudois paye la cotisation de base, trois fois plus cher qu'un Appenzellois.

C'est tout simplement parce que les Vaudois sont fourrés chez le médecin pour un rien ou, à l'inverse, que les Appenzellois consultent moins souvent. Et comme les cotisations progressent en fonction des prestations versées aux assurés, le compte est vite fait!

Le canton de Fribourg offre un excellent exemple de cotisations différenciées dans une même caisse parce que la consommation médicale y est très différente entre Alémaniques et Romands. En 1991, l'écart était de 31 fr en faveur des Alémaniques. Le décompte de rentabilité révèle un excédent de recettes de 39 fr par assuré alémanique et un excédent de dépenses de... 85 fr par assuré romand. Attendu que les trois quarts des assurés de cette caisse sont Romands, le déficit atteint cinq millions de francs.

On retrouve la même situation en Valais, entre le Haut et le Bas, et dans une moindre mesure dans le canton de Neuchâtel. A Genève, dans le nombre des décomptes par assuré, on passe du simple au double par rapport au canton de Zurich, et le tout à l'avenant entre Romands et Alémaniques. Ces derniers ne vont plus accepter longtemps de combler les déficits dus aux excès de consommation médicale des Romands.

C'est bien là que la chatte a mal aux pattes. Nous exagérons tous, tant que nous sommes, et la pléthore de médecins pousse à la consommation dans les grands centres parce que ceux qui vont à la consultation ne sont plus des «patients» mais des «clients», et un client qui n'est pas satisfait change de crémerie. Il va chez un autre médecin.

En Appenzell, ça ne marche pas encore comme ça et les Appenzellois sont en bonne santé, avec les cotisations les plus basses de Suisse.

L'exemple n'est peut-être pas parfait, mais il est à suivre...

Gil BAILLOD

Les nuances du Rio de la Plata

OUVERT SUR...
Montevideo, page 32

Cambodge: alors que l'offensive contre les Khmers rouges est terminée

Les Japonais resteront

Le gouvernement japonais s'est déclaré hier préoccupé par la situation au Cambodge. Il a toutefois fait savoir qu'il n'entendait pas pour le moment retirer ses Casques bleus déployés dans ce pays, en dépit d'une offensive des troupes de Phnom Penh contre les Khmers rouges. Offensive qui, selon le gouvernement cambodgien, a pris fin hier.

«Il n'y a pas de changement fondamental en ce qui concerne le cessez-le-feu» a déclaré le premier ministre Kiichi Miyazawa. Ce dernier a ajouté qu'il ne jugeait pas la situation au Cambodge suffisamment grave pour ordonner le départ des quelque 700 Casques bleus japonais qui s'y trouvent depuis octobre dernier.

L'envoi de 700 militaires japonais au Cambodge a suscité une vaste polémique au Japon et n'a été rendu possible que par l'adoption en juin dernier par le Parlement japonais d'une loi permettant au pays de participer à des opérations de maintien de la paix de l'ONU.

UNE ZONE TAMPON

Par ailleurs, le gouvernement de Phnom Penh a annoncé hier que



Offensive au Cambodge

Le général Pan Thai a indiqué les objectifs visés par le gouvernement et a estimé que l'opération avait été un succès. (Keystone-AP)

son opération militaire contre les Khmers rouges était terminée. Il souhaite par ailleurs le déploiement de Casques bleus dans une zone tampon pour éviter une reprise des combats entre Khmers rouges et troupes cambodgiennes.

«L'objectif de l'activité militaire est de repousser les Khmers rouges et de les obliger à retirer leur artillerie de la ligne

de front», a déclaré Khieu Kanarith, porte-parole du gouvernement. Selon lui, «la mission est maintenant terminée et c'est un grand succès». Le porte-parole du gouvernement a dit que l'armée ne souhaitait pas stationner à proximité des zones tenues par les Khmers rouges et espérait que l'ONU y placerait des troupes, ce qui «serait un moyen d'empêcher les Khmers rouges de se déplacer à nouveau

et en particulier de bombarder nos positions». L'Apronuc, l'Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge, a jugé inacceptable l'offensive gouvernementale. Elle a souligné qu'elle outrepassait le droit d'autodéfense des forces armées tel que le prévoit l'accord de paix signé en octobre 1991 par l'administration de Phnom Penh et les Khmers Rouges. (ats, afp)

3.2. 1848 - La Grande-Bretagne annexe les territoires compris entre les fleuves Orange et Vaal en Afrique du Sud.
3.2. 1894 - Le «Dirigo», premier voilier à coque d'acier, est lancé à Bath (Maine) dans le nord-est des Etats-Unis.
3.2. 1945 - Les Américains reprennent Manille aux Japonais.

BRÈVES

Salvador

Les rebelles n'ont pas désarmé

Le secrétaire général des Nations Unies Boutros Boutros-Ghali a déclaré lundi à New York que les rebelles salvadoriens du Front de libération national Farabundo Martí (FMLN) n'avaient pas détruit leurs armes comme le prévoyait un accord de paix. A San Salvador, un dirigeant du FMLN a partiellement reconnu les faits.

Somalie

Impasse et incidents

Une série d'incidents, échange de coups de feu et enfants tués par des véhicules, se sont produits à Mogadiscio. Par ailleurs, la réunion du comité des factions somaliennes chargé de préparer la conférence de réconciliation nationale a une nouvelle fois été reportée.

Pékin

L'employé mangeait les oiseaux rares

Un ancien employé du zoo de Pékin et son amie ont été condamnés respectivement à cinq et trois ans de prison pour avoir mangé des oiseaux rares pensionnaires du zoo. Les volatiles passés à la casserole étaient une variété de faisans à poitrine jaune extrêmement protégée.

Népal

Un léopard sème la terreur

Un léopard a tué sept enfants dans la forêt de l'ouest du Népal et gravement blessé une dizaine de personnes dans cinq villages du district de Baglung. Ces agressions, qui se sont produites pour la plupart le mois dernier, ont provoqué une vague de terreur.

Afrique du Sud

Etat d'urgence à Johannesburg

Le ministre sud-africain de la Loi et de l'Ordre, Hernus Kriel, a décrété hier l'état d'urgence à Johannesburg. Ce décret survient après la mort de deux personnes dans des manifestations violentes de chauffeurs de taxi noirs. D'autre part, le président sud-africain Frederik De Klerk a déclaré à la BBC qu'il reporterait les élections non raciales de son pays si celui-ci continuait à être ravagé par la violence.

Soutien américain à l'offre de compromis israélienne

Les Palestiniens intransigeants

L'OLP et les expulsés palestiniens ont rejeté hier l'offre israélienne de rapatrier une centaine de bannis, sur un total de quatre cents bloqués à la frontière israélo-libanaise. L'OLP a exigé l'application de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, exigeant le retour de tous les expulsés. Les Etats-Unis ont pour leur part apporté leur soutien à l'offre israélienne.

Le porte-parole des Palestiniens déportés par Israël vers le Liban a lui aussi rejeté «catégorique-

ment» la proposition du gouvernement israélien. «Nous la considérons comme un complot américano-israélien contre la légitimité internationale et la résolution 799 de l'ONU», a déclaré Abdoul Aziz al Rantisi, interrogé dans le campement des expulsés. Au sujet de l'aide humanitaire proposée par Israël, il a dit: «L'aide fait partie du projet. Aussi est-elle rejetée».

De son côté, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) attend du Conseil de sécurité de l'ONU qu'il adopte des

mesures coercitives à l'encontre d'Israël. «L'OLP rejette un tel accord. Personne n'a le droit de traiter de questions relatives au sort de citoyens palestiniens dans le dos du Conseil de sécurité», a déclaré Yasser Abed Rabbo, membre du Conseil exécutif de la centrale palestinienne.

La Russie a pour sa part demandé hier au gouvernement israélien l'application de la résolution 799 du Conseil de sécurité. Lors d'une conférence de presse, un membre du Ministère russe des Affaires étrangères a

déclaré que la position israélienne dans l'affaire des expulsés était «excessive». Elle «fait obstacle à un règlement positif au Proche-Orient», a-t-il ajouté.

En assouplissant sa position après plus de six semaines d'intransigeance, le gouvernement de M. Yitzhak Rabin s'est assuré un veto américain au Conseil de sécurité de l'ONU. Un nouveau projet de résolution incluant des sanctions contre Israël était en effet en cours de préparation à New York. (ats, afp, reuter)

Philippines

Eruption meurtrière

L'éruption d'un volcan mardi dans l'est des Philippines a fait au moins dix-neuf morts et des dizaines de blessés. Une pluie de cendres brûlantes a obligé des centaines de personnes à quitter leurs habitations, a annoncé l'organisme officiel de secours.

La plupart des victimes ont été brûlées, parfois au troisième degré, par les gaz et autres matériaux émis par le volcan Mayon. Parmi les douze disparus figurent deux Allemands et un Israélien qui faisaient une randonnée dans la région. Les trois personnes étaient parties en excursion sur les pentes de la montagne, dont le cône culminant à 2430 mètres attire de nombreux visiteurs.

Le volcan, connu pour sa forme parfaitement conique, était entré en éruption pour la dernière fois en 1984, sans faire de victimes. En 1814, il avait causé la mort de plus de 1200 personnes et avait enseveli plusieurs villes sous des tonnes de cendres. (ats, afp, reuter)

Embuscade en Afghanistan

Quatre membres de l'ONU tués

Quatre membres de l'ONU, dont un Britannique et un Néerlandais, ont été abattus lundi dans une embuscade près de Djallalabad, dans l'est de l'Afghanistan. A Genève, les Nations Unies ont condamné cette «tuerie brutale».

Jan Eliasson, responsable des affaires humanitaires à l'ONU, a demandé aux autorités af-

ghanes de renforcer la sécurité des collaborateurs de l'organisation.

C'est la première fois que des membres internationaux de l'ONU sont tués en Afghanistan. Une guerre civile entre factions moudjahidin rivales a fait plusieurs milliers de morts dans ce pays, depuis la chute du régime communiste en avril. Deux Afghans, travaillant pour les Nations Unies, avaient été tués

lors des combats qui ont dévasté Kaboul en août dernier.

Par ailleurs, septante-deux personnes ont été tuées et 80 autres blessées hier à Kaboul lors d'un bombardement à la roquette par les moudjahidin intégristes du Hezb-e-Islami, a annoncé Radio Kaboul.

Plus de 75 roquettes sont tombées dans le centre, le nord et le sud de la ville. (ats, afp, reuter, ap)

Le bataillon des sorcières

La population, l'armée et même la junte militaire sierra-léonaises sont convaincues que les récents succès remportés contre la rébellion sont en partie dus à une arme secrète inédite: un bataillon de sorcières.



Dirigée par Marie Keita, 80 ans, aujourd'hui élevée au rang d'«héroïne nationale», cette «u-

nité» est constituée exclusivement de féticheuses, guérisseuses et autres jeteuses de sorts aussi âgées et infatigables qu'elle. Très officiellement intégrées aux forces armées sous le nom de «bataillon de Tama», Marie et ses sorcières (toutes originaires de Kabala, nord-est du pays) ont accompagné les troupes.

Celles-ci ont reconquis en janvier plusieurs positions tenues depuis trois mois par les rebelles du Front révolutionnaire uni

(RUF) dans la région de Koidu (250 km à l'est de Freetown) au coeur de la zone diamantifère. La rébellion sévit depuis près de deux ans.

Le secrétaire d'Etat (ministre) à l'Information, Hindolo Trye, a admis ce recours aux sorcières. «Quand vous avez des problèmes, vous consultez les Anciens. C'est ce que nous avons fait», a-t-il expliqué. A en croire les témoins de la reconquête, Marie et ses compagnes ont fait des miracles. (ats, afp)

Zaire et Togo

Instabilité persistante

La situation demeurait instable hier au Zaïre et au Togo, deux pays africains dont les capitales ont été secouées ces derniers jours par des émeutes et des pillages. Si les habitants de la capitale togolaise Lomé continuaient de fuir la ville, une très lente reprise se manifestait en revanche dans le centre de Kinshasa, la capitale zaïroise.

Le centre de Kinshasa était toutefois toujours considéré comme «zone de haute sécurité et de surveillance» par le haut commandement militaire zaïrois. Les étrangers désiraient pénétrer ou quitter le périmètre du centre-ville devaient montrer des laissez-passer.

Le gouvernement zaïrois de transition - démis de ses fonctions depuis le 1er décembre par le maréchal Mobutu - demande l'intervention militaire de la communauté internationale, particulièrement de la Belgique, des Etats-Unis et de la France, pour rétablir l'ordre et la sécurité. Le gouvernement de transition estime à «plus d'un millier» le nombre de morts dus aux événements; la Ligue zaïroise des droits de l'homme à «environ 500».

De son côté, Mgr Monsengwo, président du Haut-Conseil de la république (HCR), organe de la transition, a lancé hier un «appel au calme» aux militaires, leur rappelant leur mission «au service du peuple».

En outre, la Belgique a achevé l'évacuation de 800 personnes du Zaïre, dont 120 non-Belges, et n'exclut pas de nouveaux rapatriements si nécessaire. Pour sa part, la Russie a évacué d'urgence dimanche et lundi les épouses et enfants de Russes vivant à Kinshasa.

La décision prise le 1er décembre dernier par la Banque Centrale du Zaïre de mettre en circulation une coupure de 5 millions de zaïres (environ 3 dollars à l'époque) est à l'origine des troubles des jours derniers. Ce billet avait été déclaré démonétisé par Etienne Tshisekedi, premier ministre révoqué ensuite par le maréchal Mobutu. Les troubles ont éclaté quand l'Etat, à cours de liquidités, a décidé de payer les fonctionnaires et les militaires avec cette coupure.

NOUVEAUX FUYARDS

Par ailleurs, une situation instable continuait de prévaloir également au Togo. Des milliers d'habitants de la capitale Lomé continuaient de fuir la ville (600.000 habitants). La veille, le Ministère de l'intérieur avait pourtant appelé les candidats au départ de «s'abstenir» de mettre leur projet à exécution.

Ces nouveaux fuyards sont venus grossir le flot des dizaines de milliers de résidents qui ont quitté la capitale depuis trois jours. La plupart ont gagné la province ou les pays voisins comme le Ghana ou le Bénin, par crainte de nouvelles violences.

Les autorités et l'opposition togolaises n'avaient en outre pas encore fait connaître hier leur réponse à la proposition de «table ronde» formulée par la France et l'Allemagne. Selon cette proposition, la table ronde devrait se dérouler vendredi à Strasbourg, au siège du Parlement européen. (ats, afp, reuter)

IMMOBILIER

A LOUER Quartier des Jeanneret Le Locle

Appartements de 3 pièces

avec une cuisine, salle de bains, W.-C., cave et chambre haute et balcon.

Loyer: Fr. 550.- plus charges.

Libre: de suite ou à convenir.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

Je cherche à acquérir une parcelle de terrain

À LA CHAUX-DE-FONDS

pour y construire ma villa.

Ecrire sous chiffres F 132-734885 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

HPT PARTICIPATION LOGEMENT et CRÉDIT IMMOBILIER HPT

Un financement exceptionnel pour être chez soi

SAINT-IMIER
Immeuble rénové, situation calme, dans le haut du village.

Appartement 3 1/2 pièces
avec balcon au sud. Deux caves.

Mensualité "Propriétaire": Fr. 812.- + charges 384 28-440

HABITATIONS POUR TOUS
13, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 83 68

GÉRANCE CHARLES BERSET LA CHAUX-DE-FONDS
039/23 78 33

À LOUER POUR LE 31 MARS 1993 APPARTEMENTS

de 2 pièces avec confort dans différents quartiers de la ville, loyers de Fr. 472.- à Fr. 722.-.

DANS IMMEUBLES RÉSIDENTIELS
appartements de 3 1/2 pièces avec grand confort, cheminée de salon, rues Mont-D'Amin et Chalet.

POUR FIN FÉVRIER
Beaux 2 pièces, avenue Charles-Naine, rues Croix-Fédérale et Chalet.

POUR DATE À CONVENIR
Appartements de 4 pièces dans immeubles modernes, rues Chalet, Croix-Fédérale et dans immeuble rénové à la rue Numa-Droz.

470-119
L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

À LOUER

à Boudevilliers, rue du Collège 1, dans immeuble ancien, entièrement rénové, au centre du village.

2 1/2 pièces de 55 et 60 m²
Dès Fr. 980.- + charges.

3 1/2 pièces de 83 m²
Dès Fr. 1400.- + charges.

3 1/2 pièces de 80 et 85 m²
en duplex
Dès Fr. 1400.- + charges.

4 1/2 pièces de 112 m²
en duplex
Dès Fr. 1750.- + charges.

Disponible immédiatement ou à convenir.

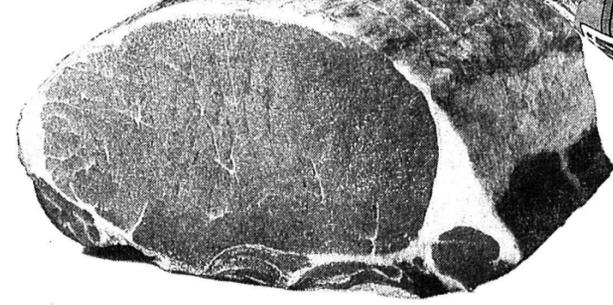
Tél. 038/31 90 31

Régie F. Bernasconi et Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
28-486

Action
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 3.2 au 9.2

Côtelettes fumées (sans os) au détail ou emballées sous vide

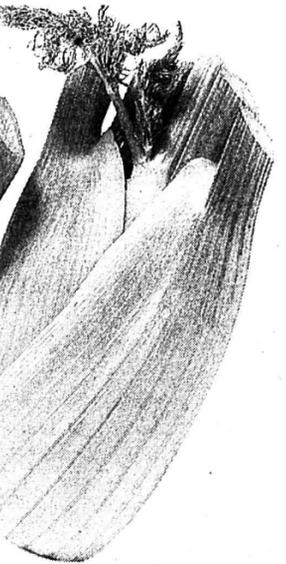
Le kg ~~28.50~~ **23.-**



Action
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 3.2 au 6.2

Fenouil d'Italie

Le kg ~~1.50~~ **220**



Action
LA SUPER-PROMOTION du 3.2 au 16.2

Salami Del Paese

La pièce 500 g ~~11.50~~ **850**
(100 g 1.70)

LA QUALITÉ EN ACTION

Action
MULTIPACK du 3.2 au 16.2

Tous les riz en sachet de 1 kg - .40 de moins

Exemple: Riz parboiled USA 1 kg ~~1.80~~ **1.40**

A partir de 2 sachets au choix



Action
du 3.2 au 9.2

Filets de plie surgelés

600 g ~~9.80~~ **790**
(100 g 1.31.7)



Action
MULTIPACK du 3.2 au 9.2

Toutes les gaufrettes en paquet de 250 g - .50 de moins

Exemple: Gaufrettes au chocolat 250 g ~~2.20~~ **1.70** au lieu de 2.20

A partir de 2 paquets au choix (100 g - .68)

Tous les flans en gobelet de 125 g

A partir de 2 gobelets au choix - .45 au lieu de - .55 (100 g - .36)

du 3.2 au 13.2

Pâte feuilletée, pâte à gâteau brisée et pâte brisée sucrée

250/270 g - .30 de moins
500/640 g - .60 de moins

Exemple: Pâte à gâteau brisée 500 g ~~2.20~~ **1.60** au lieu de 2.20 (100 g - .32)

Action
du 3.2 au 9.2

Séré maigre 250 g

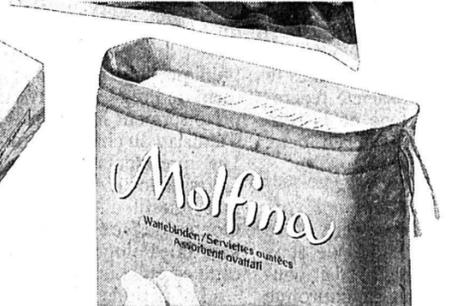
~~1.90~~ **1.50** ~~.80~~
(100 g - .32)



Action
du 3.2 au 9.2

Abricots surgelés

750 g ~~3.50~~ **280**
(100 g - .37.3)



du 3.2 au 9.2

Aproz Citron, Citron light, Orange et Orange light en bouteille de 1 litre - .25 de moins

Exemple: Aproz Citron 1 litre ~~.75~~ **-.50** au lieu de -.75 (+ Dépot -.50)

Séré à la crème 150 g ~~1.35~~ **1.05** au lieu de 1.35 (100 g - .70)

Séré demi-gras 250 g ~~1.60~~ **1.30** au lieu de 1.60 (100 g - .52)

Parmesan Grana Padano fromage italien à pâte dure en bloc, le kg ~~18.80~~ **15.-** au lieu de 18.80

râpé en sachet de 120 g ~~2.50~~ **2.-** au lieu de 2.50 (100 g 1.66.7)

Action
MULTIPACK du 3.2 au 16.2

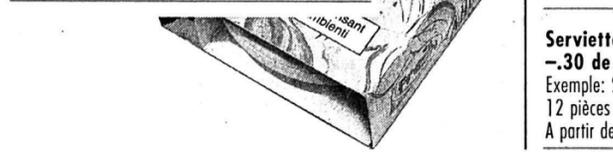
Tous les désodorisants M-Fresh - .60 de moins

Exemples: M-Fresh Fleuri 120 l'un ~~1.80~~ **1.20**

A partir de 2 emballages

Duo de recharge M-Fresh Allround 240 l'un ~~3.-~~ **2.40**

A partir de 2 emballages

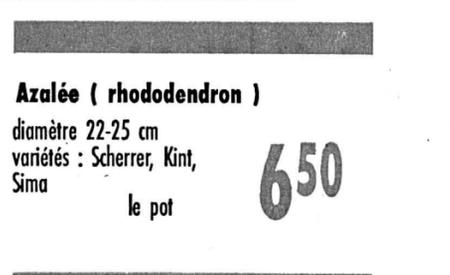


Action
MULTIPACK jusqu'à 9.2

Serviettes et protège-slips MOLFINA - .30 de moins

Exemple: Serviettes oatées 12 pièces ~~2.40~~ **2.10** l'un

A partir de 2 paquets



du 3.2 au 6.2

Bananes de 1ère qualité Le kg **2.-**

Pommes de terre Charlotte Le cabas de 2,5 kg ~~2.90~~ **2.90** (1 kg 1.16)

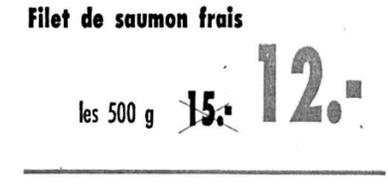
JUSQU'À EPUISEMENT DU STOCK!

Serviettes pour le visage LINSOFT L'emballage de 3x150 serviettes doubles ~~4.20~~ **3.80** au lieu de 4.20

Action
1.2 au 6.2

Filet de saumon frais

les 500 g ~~15.-~~ **12.-**



Action
diamètre 22-25 cm variétés: Scherrer, Kint, Sima

Azalée (rhododendron) le pot ~~1.50~~ **650**

Action
1.2 au 6.2

Rôti de boeuf

le kg ~~27.-~~ **22.50**

Action
1.2 au 6.2

Poulet "OPTIGAL" surgelé pièce de 1 kg environ

le kg ~~6.70~~ **5.80**



Poursuite des combats et des atrocités en Bosnie

La «purification» continue

La «purification ethnique» se poursuit en Bosnie-Herzégovine. Ces deux dernières semaines, plus de 2000 Musulmans ont été chassés de la ville de Trebinje (au sud de Sarajevo) par les forces serbes, a indiqué hier à Genève le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Sur le plan diplomatique, la Russie a souhaité la poursuite des efforts de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie.



MM. Vance et Owen à New York

La Russie a souhaité hier la poursuite des efforts diplomatiques de l'ONU. (AP/Keystone)

La «purification ethnique» se poursuit également aux alentours de Banja Luka. Plusieurs dizaines de milliers de non-Serbes ont dû fuir cette région l'année dernière. Quant aux non-Serbes qui sont demeurés dans la ville, ils ont été enrôlés de force. «Nous n'avons pas d'informations sur des exécutions», a dit le porte-parole du HCR.

ENVIRON 20.000 VIOLS

Selon le rapport Warburton, rendu public lundi soir par les ministres des Affaires étrangères de la Communauté européenne à Bruxelles, au moins 20.000 femmes ont été violées en Bosnie. La plupart des victimes sont des Musulmanes. Plus d'un millier se trouvent enceintes contre leur gré, précise le rapport demandé par les Douze lors du sommet européen d'Edimbourg.

Le rapport affirme que le nombre de viols atteint «plusieurs milliers», et que ceux-ci se poursuivent. Les estimations dont la mission a eu connaissance varient de 10.000 à 60.000, mais «les plus raisonnables situent le nombre de victimes à environ 20.000». La mission dirigée par la Britannique Anne Warburton s'est rendue à trois reprises en ex-Yougoslavie, la dernière fois du 22 au 26 janvier en Bosnie-Herzégovine.

EFFORTS DIPLOMATIQUES

Sur le plan diplomatique, la Russie souhaite que l'ONU fasse des «efforts supplémentaires» en faveur du plan de paix des médiateurs de la Conférence de Genève, Lord David Owen et Cyrus Vance. «Le Conseil de sécurité doit apporter un soutien décisif» au plan des deux coprésidents de la conférence sur la paix, a estimé le vice-ministre

des Affaires étrangères Sergueï Lavrov.

MM. Vance et Owen devaient entamer mardi des consultations avec les membres du Conseil de sécurité, afin d'obtenir l'aval à leur plan avant l'arrivée à New York des délégués bosniaques, croates, et serbes. Selon M. Lavrov, «il est important qu'un tel travail soit réalisé dans le cadre d'un mandat de l'ONU, sous le contrôle politique du Conseil de sécurité».

Les hostilités entre Croates et Serbes se sont poursuivies hier pour la deuxième journée consécutive dans l'arrière-pays de Zadar, dans le sud de la Croatie. Comme la veille, responsables militaires des deux camps se sont accusés mutuellement d'avoir ouvert le feu les premiers.

En revanche une accalmie était perceptible dans le centre

de la Bosnie, selon la Force de protection des Nations Unies (Forpronu). Les forces croates et musulmanes avaient signé il y a trois jours une trêve.

HCR ATTAQUÉ

Un membre du personnel du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations Unies (HCR) a été tué hier près de Mostar (Bosnie-Herzégovine) lors d'un bombardement contre un convoi du HCR, a-t-on appris auprès du bureau du HCR à Zagreb. Un autre membre du convoi a été grièvement blessé. Selon Radio-Zagreb, l'incident s'est produit vers 14 h 50 locales au nord de Mostar, quand l'artillerie serbe positionnée sur le mont de Velez a tiré plusieurs obus contre le convoi. Un interprète du HCR, dont la nationalité n'a pas été précisée, a été tué. (ats)

3 février 1909 - Né à Carcassonne (Aude), André Cayatte pratiqua le barreau, avant de devenir romancier. Il proposa des sujets de films ou des adaptations pour Marc Allégret et Jean Grémillon. Il fit ses débuts de cinéaste avec «La fausse maîtresse», d'après Balzac, en 1942. C'est dans les films judiciaires qu'il acquit sa célébrité avec «Justice est faite» et surtout «Nous sommes tous des assassins» (1952), vigoureux plaidoyer contre la peine de mort.

BRÈVES

Euthanasie

Autorisée aux Pays-Bas

Au terme de vingt ans de débats, les principaux partis néerlandais ont approuvé hier un texte autorisant les médecins à pratiquer l'euthanasie dans certaines conditions.

GATT et France

Bonn stoppe

Le ministre allemand des Affaires étrangères Klaus Kinkel a prévenu que l'Allemagne était allée «jusqu'à l'extrême limite» dans son soutien à la France lors des négociations commerciales du GATT.

Bourgogne

Le FN abat Soisson

Trente et une voix pour, 26 voix contre: le budget de la région Bourgogne a été adopté hier avec l'appui des voix du Front national. Comme il l'avait promis à plusieurs reprises, Jean-Pierre Soisson - qui ne voulait pas de l'appui du FN - a annoncé hier soir sa démission de la présidence du Conseil régional de Bourgogne.

Cinéma

François Reichenbach est mort

Le cinéaste français François Reichenbach est décédé hier matin à l'hôpital américain de Paris des suites d'une opération à l'âge de 71 ans, a-t-on appris auprès de la société les Films du Prisme. Curieux du monde et des êtres, François Reichenbach a promené pendant trente-cinq ans sa caméra indiscrète des Etats-Unis à la France profonde. Il a ramené des portraits réalistes, tels celui du pianiste Arthur Rubinstein.

Montée du racisme

Polices d'Europe coupables

La montée du racisme en Europe occidentale bénéficie de la complaisance des forces de police dans la plupart des pays, dénonce Amnesty International dans un rapport publié aujourd'hui. Amnesty, qui ne mentionne pas la Suisse, considère la passivité des gouvernements face aux coupables comme «une caution implicite». L'organisation cite des cas récents dans neuf pays d'Europe occidentale: l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Italie et le Portugal.

Monnaie tchécoslovaque partagée

Havel en fonction

Alors que le président tchèque Vaclav Havel entrait officiellement en fonction, une nouvelle étape a été franchie hier dans la séparation de l'ancienne fédération avec le partage de la couronne tchécoslovaque en deux monnaies distinctes.

Les députés tchèques ont voté par 173 voix contre zéro et 16 abstentions la création de deux nouvelles monnaies: la couronne tchèque et la couronne slovaque.

Les députés slovaques devaient en faire de même plus tard dans la journée, par 116 voix contre 16. Il est prévu que la séparation technique des deux

monnaies intervienne à partir du 4 février. Elu la semaine dernière à la tête de la nouvelle République tchèque par le parlement de Prague, Vaclav Havel a prêté serment hier dans la salle Vladislav du château Hradcany. Les présidents Richard von Weizsaecker d'Allemagne, Thomas Klestil d'Autriche, Arpad Goencz de Hongrie et Lech Walesa de Pologne assistaient à cette cérémonie.

«La période révolutionnaire est passé, voici venu le temps du dur travail au quotidien», a lancé M. Havel, s'adressant à plusieurs milliers de Tchèques massés malgré le froid devant le balcon de présidence. (ap)

France: Bérégovoy

Prêt gratuit

Le premier ministre français, Pierre Bérégovoy, a bénéficié en septembre 1986 alors qu'il n'était que député, d'un prêt sans intérêt d'un million de FF (250.000 francs suisses) de la part d'un homme d'affaires, Roger-Patrice Pelat. Celui-ci a été inculpé trois ans plus tard dans un important scandale financier, l'affaire Péchiney. Cette révélation du «Canard enchaîné», à paraître aujourd'hui, a été confirmée par l'entourage du premier ministre, précisant qu'il s'agissait d'un «prêt consenti par un ami personnel du chef du gouvernement pour l'achat de son appartement parisien». Le «prêt a été enregistré chez un notaire et déclaré à l'administration fiscale». (ats)

Bundesbank

Kohl presse

«Nous devons créer les conditions d'une baisse des taux d'intérêt», a déclaré hier le chancelier allemand Helmut Kohl, en souhaitant que le programme d'austérité économique actuellement à l'étude puisse y contribuer.

«Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir, et le gouvernement allemand fera tout ce qui est en son pouvoir, pour faire baisser les taux d'intérêt le plus rapidement possible».

Selon le chancelier, un plan d'austérité prévu par Bonn enverra un signal clair aux autorités monétaires de la Bundesbank que les taux d'intérêt peuvent baisser sans risque inflationniste majeur. (ap)

Evadé des prisons suisses

Altieri arrêté

Un homme qu'Interpol identifie comme Charles Altieri a été arrêté lundi soir par la police chypriote. Il avait été condamné par défaut en France à la prison à perpétuité pour l'assassinat du juge Michel. Le Français était également l'un des chimistes du laboratoire d'héroïne des Paccots (FR) et avait été condamné en Suisse à 20 ans de réclusion en octobre 1987. Il s'était évadé du pénitencier de Bochuz un mois plus tard et se trouvait depuis en fuite.

Venant de Dubaï, il a été arrêté lundi soir à l'aéroport de Larnaca en possession d'un faux passeport belge au nom d'Yves Dominique Pettens. La photographie du passeport n'était pas la sienne, ce qui a intrigué les douaniers.

Hier, Chypre n'avait pas encore confirmé officiellement que l'homme arrêté est bien Altieri. Si tel est le cas, son sort n'est pas

encore réglé: la justice française, qui avait lancé un mandat d'arrêt international contre lui, entend en effet demander son extradition. Mais à Berne, le Département fédéral de justice et police (DFJP) a également l'intention de déposer une telle demande.

La cour d'assises de Marseille a condamné Altieri en 1991 à la réclusion à perpétuité pour l'assassinat en 1981 du juge Pierre Michel.

En novembre 1985, la police fribourgeoise découvrait un laboratoire d'héroïne dans un chalet des Paccots (FR). Trois gros bonnets du trafic international de drogue étaient pris: les Français François Scapula, Philippe Wiesgrill et Charles Altieri. La police saisissait 10 kg d'héroïne pure.

Le trio a été condamné par le Tribunal criminel de la Sarine à 20 ans de réclusion pour fabrication et trafic d'héroïne. (ats)

Prêtres à la pointeuse

Les prêtres employés au vicariat général de Rome seront désormais équipés de badges électroniques et devront pointer sur leur lieu de travail. Cette décision du vicariat a provoqué un mécontentement parmi les 129 employés de l'institution, parmi lesquels 48 prêtres et une quinzaine de religieux.

«C'est humiliant pour les prêtres qui accomplissent leur travail avec foi et passion», a fait valoir un contestataire qui dénonce les privilèges dont jouiraient certains.

«En tant qu'employés du vicariat, les prêtres ont des horaires à respecter, comme les

ABSOLITE

laïcs et les religieuses. Il n'y a donc eu ni exceptions ni exemptions pour les travailleurs...», affirme pour sa part le porte-parole du vicaire, Mgr Virgilio Levi. (ats)

Suisse-CE

La longue route

L'avenir des relations entre la Suisse et la Communauté européenne sera esquissé vendredi à Bruxelles lors de la réunion du comité mixte Suisse-CE. Après le rejet de l'EEE et le gel de la demande d'adhésion, il ne reste plus guère à la Suisse, pour éviter son isolement en Europe, que la voie des accords bilatéraux avec les Douze.

Le Conseil fédéral s'engage sur cette voie avec détermination, mais sans beaucoup d'illusions. Il est clair qu'un ersatz de l'EEE sous forme de solution globale est exclu. Berne doit donc chercher à sauver ce qui peut l'être point par point. Il reste à connaître l'attitude et la disponibilité de la CE, qui est réticente mais ne refuse pas l'entrée en matière. Chaque dossier sera traité pour lui-même, là où l'intérêt de conclure un accord est réciproque.

TROIS PRIORITÉS

Dans trois domaines principaux, la Suisse a fait savoir à la CE qu'elle souhaitait ouvrir des discussions: transports, des marchandises, coopération scientifique. Sur ces trois plans, des accords antérieurs peuvent servir de base à une amélioration des échanges.

Pour les transports, la Commission est disposée à entamer des pourparlers exploratoires, dont les modalités sont à fixer prochainement. Sans EEE, la compagnie Swissair et les transporteurs routiers sont tenus à l'écart du marché unique, où ce secteur est complètement libéralisé.

Dans le domaine des marchandises, se pose le problème des règles d'origine. On cherchera à rapprocher les règles de l'accord de libre-échange de celles, différentes, en vigueur dans l'EEE. Il y a un travail technique très sérieux à faire, estime-t-on.

Au-delà des relations commerciales Suisse-CE, la compatibilité des règles d'origine se pose dans le contexte paneuropéen. Mais les perspectives d'un cumul des règles, lié à une vaste zone de libre échange incluant l'ouest et l'est de l'Europe, en sont encore au stade de la réflexion.

MARCHÉS PUBLICS

En sortant de l'EEE, la Suisse a perdu les avantages de l'ouverture des marchés publics. Dans ses échanges avec les pays tiers, la CE protège en effet ses intérêts par des règles de préférence communautaire. Mais Berne espère que l'intérêt suscité par les chantiers de la NEAT (Nouvelles transversales ferroviaires à travers les Alpes) auprès des entreprises étrangères poussera la CE à la souplesse.

Pour la coopération scientifique, la Suisse conserve l'ambition de participer le plus largement possible aux programmes cadre de la CE (le troisième du nom, en cours, prend fin en 1994). Mais faute de la participation globale prévue dans l'EEE, elle pourrait être amenée à conclure des accords au coup par coup avec certains seulement des treize projets en question. (ats)

PUBLICITÉ

article
stages d'expression et de communication

Stages intensifs de 2 jours avec vidéo:

faire passer son message • s'exprimer

face aux médias • parler en public

Renseignements et inscriptions:

article

Franchise 15 - 2800 Delémont

Tél. 066 23 13 95 FAX - 066 22 08 89

Le mot mystère

Définition: bateau de pêche, un mot de 9 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 14

E	R	R	E	R	O	B	R	A	V	E	R	T	E	E
N	G	E	E	L	A	N	A	B	T	E	T	N	A	T
O	E	I	Y	R	E	R	E	R	C	A	N	A	N	U
N	C	C	R	A	I	V	S	E	E	E	C	E	N	O
A	O	I	E	R	P	L	I	N	T	H	E	H	E	G
B	R	O	Y	E	O	I	L	N	R	C	C	C	E	H
A	C	N	O	I	T	C	A	E	R	U	A	E	E	R
C	E	A	L	E	U	L	S	F	P	O	L	P	R	A
T	C	E	P	S	U	S	Y	C	F	L	P	M	R	P
E	R	U	E	T	U	A	H	U	I	E	A	E	E	T
H	O	A	E	O	U	A	P	T	C	G	R	I	U	A
C	A	P	T	E	M	R	R	A	N	C	T	H	R	N
U	S	B	L	O	U	Y	E	A	C	I	A	T	I	E
O	S	N	I	O	M	E	T	R	O	H	G	E	R	R
S	E	S	E	T	T	E	I	M	C	R	E	V	A	G

- | | | | | | | | | | | |
|--|-----------------------------------|---|-------------------------------------|-----------------|---|---------------------------|---|--|--|------------------------------|
| A Acier
Année
Antenne
Apache
Arborer
Atome | G Gaver
Goûté
Grenat | E Ecorce
Empêché
Erreur
Etang | H Habit
Hauteur
Louche | L Louche | M Magnat
Miette
Moitié
Myrtille | N Nacrer
Nivelé | P Pacte
Partage
Payer
Pétulant
Physalis
Piaffer
Plaire | R Réaction
S Souche
Suspect
T Tacher
Tante
Témoin
Tousser
U Utopie
V Vert
Y Yucca | R Réaction
S Souche
Suspect
T Tacher
Tante
Témoin
Tousser
U Utopie
V Vert
Y Yucca | Plinthe
Ployer
Prêcher |
|--|-----------------------------------|---|-------------------------------------|-----------------|---|---------------------------|---|--|--|------------------------------|

Publicité intensive, Publicité par annonces

Crédit rapide
038/51 18 33
Discretion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance
+ Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

BENFINA
Crédits rapides et sûrs
☎ 038/25 37 45
ou 037/26 82 10
Ecluse 61
2000 Neuchâtel
28-1356

Prix bas permanents!

Choix par 100 prix bas permanents:

Wander Ovomaltine sachet écologique 1kg 10.95	Vin blanc suisse 1 litre (+dépot) 2.95	Yogourt fruit 10 sortes 180g 0.70
Wander Caotina 500g 5.90	Chasselas de Genève (+dépot) 1 litre 4.95	Yogourt nature Sunalp 180g -0.55
Dawamalt sachet écologique 1kg 6.90	Bordeaux Rosé Gris de Noirs a.c. 1991 7,5 dl 5.95	Tam Tam Flan 3 sortes 2 x 125g 1.10
Suchard Express 800g 6.95	Gamay de Genève Carmelin 1991 7 dl 5.95	Tam Tam Light Caramel 2 x 125g 1.10
Lindt Banago 1kg 7.95	Salvagnin Noirillon 1991 7 dl 6.95	Lait entier past. en sachet 1 litre 1.80
Nesquik 1kg 8.50	Fendant 13 Etoiles 1991 7 dl 7.45	Minarine LINEA 250g 1.95
Hellomalt sachet écologique 1kg 10.25	Féchy Croix d'Or 1991 7 dl 7.95	Crème à café Sunalp (+dépot -50) bouteille 5 dl 2.90
Rastquik 2kg 10.90	Rioja Vina Vial 1986 7,5 dl 8.25	Le Beurre 250g 2.95
Wander Duo-Café sachet écologique 1kg 14.95	Moulin à Vent a.c. 1991 7 dl 8.95	Crème à fouetter UHT Sunalp 2,5 dl 3.10
Nesquik 2 x 1kg 15.75	Marques de Murrieta Rioja 1988 7,5 dl 13.95	Lait UHT 4 x 1 litre 7.40

Imbattable en multipack!

Rastquik 1 kilo 4.95 (la boîte)	Vin rouge espagnol Navarra Don Julio 1991 15.50 au lieu de 25.50	Fondue Duo Gerber 2 x 4 portions 16.80
---	--	--

DENNER SUPERDISCOUNT
Nous sommes toujours avantageux!

1,4 litres, 16 soupapes, moteur à injection, 87 CV-DIN
+ direction assistée
+ toit ouvrant électrique
+ verrouillage centralisé
+ autoradio avec «Memory»
+ 3 ans de garantie
= Fr. 19'950.-

Si vous n'y croyez pas, faites un galop d'essai.

Donc: lisez vite, calculez vite. Et puisque nous parlons calculs: en matière de paiement primes, la Sunny LX-S Hatchback 5 portes vous fait passer dans la classe d'assurance plus avantageuse des 1,3 litres. La suite passionnante vous apparaîtra quand vous serez confortablement installé

dans les sièges moelleux. Lors d'un essai sur route. Top leasing chez votre concessionnaire. Nissan-maxi-garantie: 3 ans de garantie d'usine, de garantie sur la peinture et de garantie remorquage. 6 ans contre les perforations dues à la corrosion. Téléphone Nissan 24 heures sur 24.



Sunny 1,4 litres, Hatchback LX-S



Agence régionale: La Chaux-de-Fonds: Garage Visinand, 039/28 51 88.

Agences locales: Cortébert: Garage de Tomi Frères, 032/97 22 93. Fleurier: Garage R. Napoli, 038/61 34 36.

La direction des CFF manque de courage et de vision

La révolte des cheminots

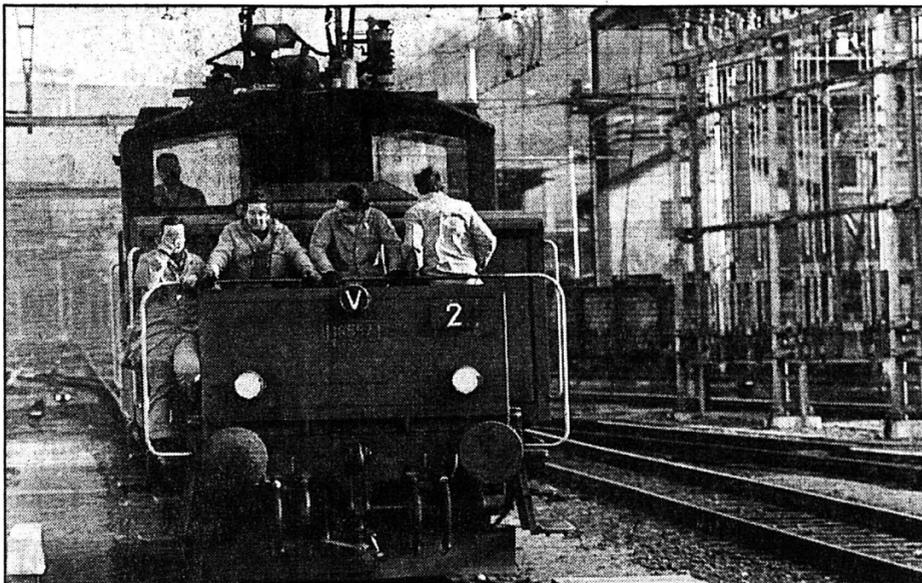
Les cheminots reprochent à la direction des CFF son manque de courage et de vision. La réforme du rail doit impliquer des suppressions d'emplois à la tête de la régie et non parmi les employés. La privatisation partielle est anti-constitutionnelle et l'attribution de lignes régionales au secteur privé ne servira à rien, a critiqué la Fédération suisse des cheminots (SEV) hier à Berne.

La SEV considère la suppression de Cargo Domicile et les propositions de réforme contenues dans le livre vert du Groupe de réflexion comme «une attaque contre les bonnes relations entre partenaires sociaux». La question des responsabilités personnelles à la tête des CFF a même été évoquée dans l'invitation à la conférence de presse. Le président de la SEV Charly Pasche n'a toutefois pas voulu parler de ce thème devant les médias.

PRIVATISATION RUINEUSE

La SEV pense que la tendance à la privatisation même partielle est ruineuse pour le rail. Les cheminots contestent surtout l'attribution de prestations au secteur privé, telle qu'elle est prévue par le groupe de réflexion, car elle n'est pas conforme à la Constitution et permet ainsi à la direction des CFF de dégager sa responsabilité.

Les entreprises privées reprendraient volontiers des secteurs rentables comme le change



Les cheminots s'insurgent contre la direction des CFF

Pour eux, la privatisation partielle du rail est anticonstitutionnelle.

(Keystone)

ou la gestion des immeubles. Mais les expériences concernant le nettoyage des voitures montrent toutefois que la qualité des prestations diminue et que les employés sont engagés à des conditions moins favorables, selon le vice-président de la SEV René Bucher.

SUBVENTIONNER LES PROFITS

Une fois de plus, la Confédération serait ainsi contrainte de subventionner indirectement les profits des entreprises privées en prenant en charge les secteurs non rentables. Pour le vice-président de la SEV, la cession de certaines lignes régionales aux cantons et à des entreprises ferroviaires privées ne rapportera rien. Ces lignes devraient d'abord être modernisées à coups de millions. Et à ce mo-

ment-là les CFF se trouveraient également en mesure de les exploiter en réalisant des bénéfices.

Dans cette optique, la reprise du BLS par la Confédération est digne d'être examinée. René Bucher a poussé la réflexion encore plus loin. La Confédération, selon la SEV, a dépensé 492 francs par habitant pour la construction du réseau routier en 1991 et 224 francs seulement pour les transports publics. Mais personne n'a le courage de présenter ces comptes au peuple et d'imposer un renchérissement du trafic routier.

ÉCONOMISER AU SOMMET

Personne n'a été nommé, mais le président de la SEV a affirmé qu'on pouvait économiser davantage à l'échelon supérieur

que parmi les employés subalternes. L'administration est devenue «une grosse tête qui coûte 400 millions par an», alors que les cheminots ont dû venir à bout de tâches toujours plus nombreuses avec le même effectif.

Le personnel a fait preuve de flexibilité et la direction s'est contentée «d'administrer». La direction générale manque de personnel qualifié connaissant tous les secteurs de l'entreprise. Charly Pasche a critiqué avant tout le fait que le secteur marketing avait laissé échapper des possibilités de développement et que la direction était trop centralisée. Le président de la SEV a cité comme exemple le train du Bruenig «que les patrons des CFF ont laissé plonger» alors que ce tracé se prêtait à une exploitation touristique. (ap)

3 février 1946 - Grande première à l'aéroport de Cointrin. Le premier avion Lockheed-Constellation de la compagnie américaine Transcontinental and Western Air (TWA) se pose sur le sol genevois. Cet appareil couvre ainsi la première liaison entre les Etats-Unis et les Indes, via Londres, Paris, Genève, Rome et Le Caire. Vingt-neuf passagers et dix hommes d'équipage sont descendus à l'escale de Genève.

BRÈVES

Caisse d'épargne de Thoune

Sombres pratiques

Certains responsables de la Caisse d'épargne et de prêts de Thoune (SLT) semblent avoir pressenti la catastrophe. Les liquidateurs savent en tout cas qu'ils ont transféré leurs biens immobiliers au nom de leurs épouses pour se garder d'éventuelles actions en dommages et intérêts.

Avoirs de Marcos

Les transferts d'Imelda

Le gouvernement philippin a découvert une lettre prouvant que l'ancienne première dame du pays Imelda Marcos aurait autorisé un émissaire à transférer secrètement les fonds de son mari déposés en Suisse pour éviter que les Philippines ne les récupèrent.

Vol de Kloten

Grosse prime!

Une récompense de 100.000 francs est offerte à qui contribuera à récupérer le butin de 5 millions de francs environ, dérobé le 27 janvier dernier à l'aéroport de Kloten. Les agresseurs des quatre convoyeurs de fonds attaqués dans le parking n'ont toujours pas été retrouvés.

Journal de la Lega

Maspoli avant Bignasca

Les charges au sein de l'hebdomadaire de la Lega del Ticinesi, «Il Mattino della Domenica», ont été redistribuées. Le président du parti, Giuliano Bignasca, reste propriétaire du journal dominical. Mais le conseiller national Flavio Maspoli prendra désormais en mains les rênes du journal.

Tarifs PTT

Plus de timbres

De nombreux bureaux postaux manquent de timbres à dix centimes depuis l'augmentation du courrier B, lundi dernier. Apparemment, la régie n'a pas prévu l'achat de nombreux timbres de 10 centimes pour l'affranchissement du courrier B «nouveau tarif».

POCH

Sabotage

Le parti d'extrême-gauche Organisations progressistes suisses (POCH) a définitivement disparu de la scène politique suisse. Sa dernière section cantonale, les Organisations progressistes de Bâle (POB), a voté sa propre dissolution lundi soir.

Succession de Felber

Genève en désordre

Le Parti libéral (PL) genevois, le plus grand parti politique du canton, ne soutiendra pas la candidature de Christiane Brunner au Conseil fédéral. Ainsi en a décidé lundi soir son comité directeur. Ce dernier laisse néanmoins à ses membres la liberté d'apporter leur soutien à Mme Brunner à titre personnel.

La tentative d'obtenir le soutien de toutes les forces politiques du canton à la candidature genevoise a ainsi une nouvelle fois échoué. Le Parti libéral était le dernier parti genevois à se prononcer. Les autres partis avaient décidé de soutenir la conseillère nationale socialiste.

Les appels à «l'union sacrée» de ces dernières semaines en vue de soutenir la candidature genevoise n'ont pas été entendus. On voulait à tout prix éviter une répétition de l'échec de la candidature de Christian Grobet au Conseil fédéral en novembre 1987. Le canton de Genève n'a plus eu de conseiller fédéral depuis 1919. On impute cette absence à l'incapacité des partis à se souder derrière le candidat genevois. Martine Brunschwig Graf, députée libérale genevoise, a indiqué hier que la décision du comité directeur de son parti n'était en aucun cas dirigée contre la personne de Christiane Brunner. Le parti libéral ne souhaite tout simplement pas apporter son soutien à la politique des socialistes. On ne peut pas obliger les partis à s'unir, a-t-elle ajouté.

D'autre part, le comité du Parti socialiste thurgovien s'est prononcé à la quasi-unanimité en faveur de la candidature de Christiane Brunner au Conseil fédéral. (ats)

Epargne

Toujours plus

La récession économique n'a pas entamé l'esprit d'épargne des Suisses. Le rapport mensuel de la Banque Nationale (BNS) révèle que, de juillet à novembre derniers, les dépôts d'épargne dans les banques helvétiques ont augmenté de 10,3 milliards de francs. Entre ces deux dates, chaque habitant a donc mis de côté, en moyenne, 1500 francs de plus.

Fin novembre, les fonds d'épargne ont atteint 179,5 milliards de francs, leur plus haut niveau depuis mars 1989. Le record absolu, établi en décembre 1988, tient cependant toujours. Ce mois-là, l'épargne globale s'était élevée à 185,7 milliards.

Compte tenu du phénomène du troisième salaire, il faut s'attendre cette année aussi à une poursuite de l'augmentation en décembre, prédit Fred Schulz, de la Banque Cantonale de Zurich (BCZ). Les résultats du dernier mois de 1992 ne sont pas encore disponibles.

La récession qui dure depuis deux ans a accru le sentiment d'insécurité face à l'avenir. La crainte du chômage est un facteur qui favorise la tendance à épargner. Les achats importants sont différés. Consciente de ce phénomène, la BCZ a mis au point un système de bonus d'intérêt. L'épargne supplémentaire est rémunérée à 6%, au lieu de 5,5%.

La BCZ constate également depuis quelque temps une perte d'attrait des obligations de caisse, dont la liquidité est moindre. La différence de taux avec les comptes d'épargne n'étant plus suffisamment importante, nombre de clients délaissent à l'évidence les obligations, dans l'attente d'une éventuelle remontée de leurs taux. (ats)

Initiative sur l'EEE présentée

L'Europe relancée

L'initiative populaire «Pour notre avenir au cœur de l'Europe» a été officiellement lancée hier. Son texte avait été déclaré valable lundi par la Chancellerie fédérale. Un comité de jeunes intitulé «Né le 7 décembre 1992» a expliqué son initiative lors d'une conférence de presse tenue sur un bateau, sur le lac des Quatre-Cantons. Il a jusqu'au 2 août 1994 pour recueillir les 100.000 signatures nécessaires.

Le comité a volontairement choisi de lancer son initiative depuis le berceau de la Suisse, également bastion du non à l'Espace économique européen (EEE). Si l'initiative aboutit, le peuple et les cantons devront se

prononcer une deuxième fois sur l'EEE. Pour le comité, il s'agit avant tout de relancer en Suisse l'idée d'ouverture sur l'Europe, cassée par le vote de décembre dernier.

L'actuel comité intitulé «Né le 7 décembre» réunit trois groupes qui avaient annoncé séparément l'an dernier leur intention de lancer une initiative pour l'entrée de la Suisse dans l'EEE. Il s'agit du comité «Né le 7 décembre», organisateur de la manifestation proeuropéenne du 19 décembre dernier à Berne, du comité fribourgeois «Pour une Suisse unie et forte dans l'Europe» et de la section valaisanne du Réseau d'échanges transfrontaliers alpins (RETA). (ats)

Le texte de l'initiative

«Les dispositions transitoires de la Constitution fédérale sont complétées comme il suit:

Article 20 (nouveau)

1. La Suisse demande à devenir partie à l'Espace économique européen

2. Le Conseil fédéral est autorisé à négocier, conclure et ratifier les traités nécessaires.

3. Les modifications ultérieures de ces traités sont soumises aux procédures ordinaires.

Article 21 (nouveau)

Lors de l'adaptation du droit suisse au droit de l'Espace économique européen, toutes les autorités veilleront à assurer un développement économique durable et équilibré et à préserver les acquis sociaux et démocratiques, ainsi que la protection de l'environnement.

Article 22 (nouveau)

La Confédération tient compte des compétences des cantons et sauvegarde leurs intérêts lors de la mise en œuvre et du développement de l'Espace économique européen, de même que dans les questions relatives à l'intégration européenne. Elle informe les cantons à temps et de manière exhaustive, les consulte et les associe à la préparation des décisions.»

Résultats 1992 de la Société de Banque Suisse

Hausse du bénéfice

La Société de Banque Suisse (SBS) a augmenté son bénéfice net de 6,6% à 805 millions de francs en 1992. Elle versera à ses actionnaires un dividende inchangé de 14 francs par titre. Le poste «pertes, amortissements et provisions» a encore progressé par rapport à 1991, a indiqué hier la SBS. La banque proposera à ses actionnaires une simplification du capital et le versement d'un dividende-titre.

A fin décembre 1992, le total du bilan de la SBS se montait à 172 milliards, en hausse de 3 milliards par rapport à l'année précédente. La banque est satisfaite de son bénéfice net, obtenu dans un environnement économique maussade et malgré des charges exceptionnelles liées à la restruc-

turation de la Banque de la Suisse Italienne (BSI) et à l'intégration de la société de titres américaine O'Connor.

Cependant, la SBS a également enregistré des produits exceptionnels à travers la vente de ses participations dans la Steiermärkische Elektrizitätsgesellschaft (STEG) et dans les quatre banques privées cédées à SBSI Holding.

Pour tenir compte de l'intérêt de ses actionnaires suisses et étrangers, la SBS va simplifier la structure de son capital en supprimant les bons de participation. Ceux-ci seront convertis en actions au porteur dans un rapport d'une action pour un bon. Autre nouveauté, le Conseil d'administration proposera le versement d'un dividende-titre pour l'exercice 1992. (ats)

L'Argentin Menem finit sa visite en Suisse

«Merci aux Valaisans»

La visite du président argentin Carlos Menem en Suisse s'est achevée hier en Valais. M. Menem a été reçu dans la matinée par le gouvernement valaisan pour une visite de courtoisie. Cette halte est l'une des retombées de l'action «Valaisans du monde» menée en 1991 à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération. Pour M. Menem, cette étape valaisanne avait pour objectif principal d'apporter les remerciements de son peuple pour le rôle joué par le Valais dans la prospérité de son pays. Une vingtaine de mil-

liers de Valaisans se sont expatriés en Argentine au siècle dernier. Ils ont été des pionniers qui ont peuplé la pampa. Les descendants de ces Valaisans sont actuellement au nombre de 200.000. L'Argentine doit au Valais le système municipal, le principe de découpage des terres agricoles et les techniques de l'industrie laitière que les émigrés valaisans ont appliqués au siècle dernier. Le temps n'a pas altéré les liens d'amitié entre les deux peuples. L'opération «Valaisans du monde» a montré la profondeur de ces liens. (ats)

La Mazda 121 Magic avec un équipement de conte de fées.



L'équipement de la Mazda 121 Magic (1,3i, 16V) est féerique. En plus de l'équipement GLX, il comprend un radiocassette stéréo Blaupunkt Boston, le verrouillage central et l'alarme antivol. Pour Fr. 17200.- Venez faire un essai chez l'enchanteur Merlin le plus proche. Garantie 3 ans ou 100000 km.

Garage de l'Avenir SA
rue du Progrès 90
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 10 77

470-230 **Rouler de l'avant. Mazda**

AVIS OFFICIEL



DÉPARTEMENT DE JUSTICE

MISE EN SOUMISSION PUBLIQUE

Les travaux de transformations et d'aménagements intérieurs des bâtiments

EEP - Etablissement d'exécution des peines Bellevue à Gorgier

sont mis en soumission publique.

Coût global des travaux: Fr. 6 200 000.-.

Cube de construction: 19 021 m³.

Le présent avis concerne les travaux suivants, selon CFC:

- 112 Démolition
- 21 Gros-œuvre 1: travaux de l'entreprise de maçonnerie
- 221 Portes de garages
- 222 Ferblanterie
- 223 Protection contre la foudre
- 224 Couverture - Etanchéité
- 227 Nettoyage sous pression - Echafaudages
- 23 Installations électriques
- 24 Chauffage + ventilation
- 25 Installations sanitaires
- 273 Menuiserie
- 275 Système de verrouillage
- 281 Revêtements de sols + parois
- 285 Peinture
- 287 Nettoyage du bâtiment
- 321 Fenêtres - portes extérieures - coupoles
- 328 Stores
- 33 Installations électriques - téléphone - dispositifs de sécurité
- 372 Ouvrages métalliques
- 4 Aménagements extérieurs - jardinage

Les entreprises intéressées doivent s'annoncer par écrit auprès de:

INTENDANCE DES BÂTIMENTS DE L'ÉTAT, LE CHÂTEAU - 2001 NEUCHÂTEL

avec mention: EEP - Bellevue à Gorgier jusqu'au 12 mars 1993, dernier délai.

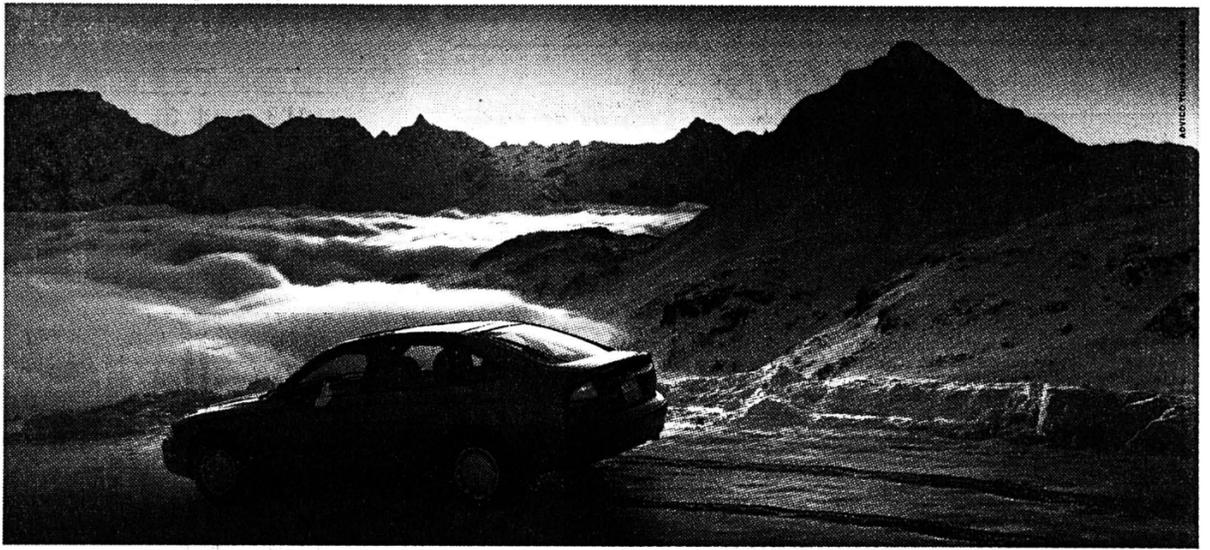
Une participation aux frais d'établissement et d'expédition des dossiers de soumission est fixée à Fr. 50.- par CFC, montant qui sera joint aux documents de soumission.

Le chef du département de Justice
Le conseiller d'Etat
Pierre Dubois

28-119

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



Mazda 626 GLX 4 portes dès Fr. 27 650.-. GLX 5 portes (illustr.) dès Fr. 28 650.-.

Ça commence bien pour la concurrence: la Mazda 626 et son super-équipement pour Fr. 27 650.-.

D'ailleurs, la concurrence devrait commencer à en avoir l'habitude. Cela fait des années que chaque année nos nouveaux modèles sont dotés de nouveaux équipements.

Cette année, au sujet de la Mazda 626, le vrai coup bas pour nos concurrents c'est son coût très bas. Loin de nous l'idée d'établir ici un inventaire complet, mais il y a des choses qui doivent être dites.

Pour Fr. 27 650.-, de série sur la

version GLX: renforts de protection dans les portières, direction assistée, verrouillage central, radiocassette stéréo avec 4 haut-parleurs, lève-glaces électriques, rétroviseurs extérieurs réglables électriquement et chauffés, volant réglable en hauteur.

Comme on ne peut pas tout donner: ABS, airbag et toit ouvrant électrique en option. Lesquels sont de série sur la Mazda 626 GT avec en plus jantes alu, télécommande pour

verrouillage central, régulateur de vitesse et bien d'autres surprises.

Côté motorisation, vous avez le choix entre un moteur 2.0i 16 soupapes 117 ch (GLX 4 et 5 portes) et un moteur 2.5i V6 24 soupapes 167 ch (GT 5 portes).

Maintenant, libre à nos concurrents d'essayer d'en faire autant l'année prochaine. En attendant, venez faire un essai chez votre agent Mazda.

430-1480/4x4

Rouler de l'avant. **Mazda**

L'annonce, reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOI



Implantée dans les cantons de Neuchâtel, Jura et Berne, notre société de distribution avec siège à La Chaux-de-Fonds et, forte de ses 750 collaborateurs, connaît un constant développement.

Pour y faire face, nous sommes à la recherche d'un

chauffeur poids lourd expérimenté

permis de conduire 38 tonnes

pour notre centrale de distribution, service des transports

Date d'entrée: 1er mars 1993 ou date à convenir.

Pour les personnes de nationalité étrangère, être au bénéfice d'un permis de travail reconnu (C, B, ou G).

Nous offrons d'excellentes conditions salariales et sociales, de nombreuses couvertures d'assurance, 5 semaines de vacances par année (6 semaines dès 50 ans).

Nous attachons une importance particulière à la formation de notre personnel et au développement individuel.

Nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec le département du personnel. ☎ 039/254 111.

132-12081

Altstadt

ASSURANCES
UN DOMMAGE. UN CHÈQUE.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir un

conseiller en assurances

pour notre agence de La Chaux-de-Fonds

Nous offrons à notre futur collaborateur:

- un portefeuille déjà établi;
- une ambiance dynamique au sein d'une petite équipe;
- des prestations sociales d'avant-garde.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'étudier votre dossier. Les offres devront être adressées à:

Altstadt Assurances
Eric Nyffeler, Agent général
31, faubourg du Lac, 2000 Neuchâtel
☎ 038/24 54 66

44-7013

EMPLOIS

05-2018-60/4x4

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/276342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 34 fr. pour 6 mois et 43 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Administrateur/trice - secrétaire

pour la section «Institutions Bretton Woods» (Banque Mondiale et Fonds monétaire) et le service «Méditerranée/Europe». Exécution de manière indépendante de tous les travaux administratifs: documentation, statistiques, petits crédits, organisation de séances et de conférences, établir des contrats, mandats de paiements, décomptes, etc.; en plus, travaux généraux de secrétariat: correspondance/dactylo, téléphones, etc. Répartition entre l'administration et le secrétariat env. 75/25%. Exigences: formation commerciale, quelques années d'expérience professionnelle, esprit prompt. Langues: l'allemand, le français, l'anglais, oral et écrit.

Lieu de service: Berne

Adresse: Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, section personnel, Eigerstrasse 73, 3003 Berne

graphiques et des instruments de classement. L'organisation de conférences et de voyages vous intéresse. Enfin, vous avez une expérience de la vérification des comptes et un intérêt pour les tâches de classement. Formation commerciale ou équivalente, sens de l'organisation, volonté de s'intégrer dans une équipe. Langues: le français ou l'allemand, avec de bonnes connaissances de l'autre langue et de l'anglais.

Le poste est limité à 4 ans, en principe renouvelables.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral de l'éducation et de la science, service du personnel, Wildhainweg 9, case postale 5675, 3001 Berne, ☎ 031/619964

Assistant/e technique

Rattaché/e au Service de Phytotechnique, des céréales et des plantes industrielles. Responsable de la mise en place, de l'entretien, de la surveillance et de la récolte des essais de rotation des cultures et des essais de longue durée qui leur sont assimilés. Responsable du prélèvement et du conditionnement des échantillons de sol. Collaboration aux travaux de mise en valeur statistique des essais, ainsi qu'à la préparation, au semis, à l'entretien et la récolte d'autres essais dans le cadre général de l'activité du service. Certificat de capacité d'agriculteur ou formation jugée équivalente. Offres manuscrites.

Lieu de service: Nyon

Adresse: Station de recherches agronomiques de Changins, service du personnel, 1260 Nyon

Un/une secrétaire

Dans le cadre de programmes internationaux de recherche, nous développons un réseau suisse d'information et d'appui aux chercheurs. Intégré/e dans une petite équipe dynamique, vous serez rapidement amené/e à transmettre des renseignements téléphoniques relatifs aux programmes de recherche de la CE et à effectuer des travaux de secrétariat. Vous êtes familiarisé/e avec un système de traitement de texte, de préférence WORD, et vous avez une bonne connaissance ou un vif intérêt pour d'autres logiciels, notamment des tableurs (EXCEL), des logiciels

Publicité intensive, Publicité par annonces

IMMOBILIER

A LOUER Quartier Nord La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

avec cuisine, 1 salle de bains-W.-C., 1 cave + chambre haute.

Libre: de suite ou à convenir.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

A VENDRE à Sauges

maison familiale

situation unique au milieu des vignes, env. 1500 m², 3 appartements: 1 x 4½, 1 x 2½, 1 x ½, utilisable en un seul tenant ou modulée.

Convient pour habitat et activité commerciale, prix intéressant. Financement à disposition. Libre à convenir.

Renseignements:

Fiduciaire F. ANKER, case postale 56, 2034 Peseux, ☎ 038/31 50 22, fax 038/31 49 54.

28-838

OPEL CALIBRA TURBO 4x4 204 ch.

BELLE ET FÉLINE



Opel Calibra Turbo 4x4, 150 kW (204 ch), Fr. 44'200.-, boîte 6 vitesses et ABS compris.

La nouvelle Opel Calibra Turbo avec traction 4x4 permanente et boîte 6 vitesses est propulsée par un bloc 2.0i 16 soupapes éprouvé et par un turbocompresseur de conception entièrement nouvelle d'une remarquable efficacité. Le résultat? Encore plus de puissance et une force motrice nettement plus élevée qu'avec les moteurs turbo conventionnels.

En bref et en chiffres: 150 kW (204 ch) et un couple maximum de 280 Nm dès 2400 t/min. Tout simplement irrésistible - même au niveau de son prix!

Look at Opel now!
OPEL
LE N°1 EN SUISSE.

La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye SA; Villeret: Garage Gerster et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler

McCANN-ERICKSON 306 07193

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	327.-	331.-
Lingot	16.000.-	16.200.-
Vreneli 20.-	89.-	99.-
Napoléon	88.-	98.-
Souver new	116.-	126.-
Souver old	115.-	125.-

Argent

\$ Once	3,53	3,63
Lingot/kg	172.-	186.-

Platine

Kilo	17.475.-	17.725.-
------	----------	----------

CONVENTION OR

Plage or	16.300.-
Achat	15.880.-
Base argent	220.-

INDICES

	1/2/93	2/2/93
Swiss Index	1278,05	1276,86
SMI	2120,70	2115,80
Dow Jones	3332,18	3328,70
DAX	1585,16	1581,93
CAC 40	1785,90	1786,91
Nikkei	17133,60	17186,30

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

	1/2/93	2/2/93
Calida	1025.-	975.-
Ciment Portland	1350.-	1330.-
Kuoni	24000.-	25000.-

ACTIONS SUISSES

Adia p	145.-	146.-
Alusuisse p	458.-	456.-
Ascom hold. p	1450.-	1430.-
Baer hold. p	935.-	945.-
Baloise hold. n	1860.-	1880.-
BBC IA	3610.-	3570.-
B. C. C.	790.-	790.-
Bobst p	2780.-	2760.-
BPS	1145.-	1135.-
Bührlé p	425.-	415.-
C. F. N.	830.-	830.-
Ciba p	673.-	670.-
Ciba n	642.-	640.-
Ciba bp	640.-	639.-
Cortaid hold	3600.-	3800.-
CS hold p	2140.-	2140.-
CS hold n	403.-	403.-
Elektrowatt	2510.-	2520.-
EMS-Chemie p	1860.-	1860.-
Georg Fischer p	720.-	720.-
Forbo p	1870.-	1870.-
Galenica bp	310.-	319.-
Holderbank p	554.-	554.-
Jelmoli	1150.-	1180.-
Landis n	505.-	510.-
Logitech	143.-	140.-
Merkur hold. p	260.-	255.-
Möven p	3300.-	3250.-
Nestlé p	1095.-	1090.-
Nestlé n	1095.-	1090.-
Nestlé bp	2160.-	2170.-
Neuchât. n	650.-	650.-
Reassur p	2800.-	2810.-
Reassur n	2700.-	2700.-
Roche p	6030.-	6030.-
Roche bj	4130.-	4120.-
Sandoz p	3200.-	3290.-
Sandoz n	3180.-	3240.-
Sandoz bp	3130.-	3200.-
SBS p	326.-	329.-
SBS n	316.-	310.-
SBS bp	320.-	324.-
Schindler p	3770.-	3800.-
SGS bj	1275.-	1275.-

Sibra n	280.-	201.-
SMH 100	1565.-	1580.-
Sulzer n	649.-	647.-
Swissair p	535.-	565.-
Swissair n	535.-	560.-
UBS p	910.-	915.-
UBS n	895.-	186.-
W'thur p	3170.-	3180.-
W'thur n	3020.-	3020.-
Zurich p	2220.-	2240.-
Zurich n	2080.-	2110.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	1/2/93	2/2/93
Abbott Labor	41.75	41.75
Aetna LF	72.25	78.50
Alcan alu	27.75	28.-
Amx	26.50	27.-
Am Cyanamid	80.-	80.25
Amoco	79.-	80.50
ATL Richf	175.50	179.50
ATT	76.25	81.-
Baxter Hu	30.50	31.-
Baxter	46.25	46.50
Boeing	53.25	54.50
Caterpillar	84.25	84.75
Citicorp	39.-	38.75
Coca Cola	63.75	64.75
Du Pont	68.-	70.50
Eastm Kodak	74.95	74.50
Exxon	91.50	93.50
Gen Elec.	129.-	129.50
Gen Motors	57.-	56.75
Halliburton	43.25	46.-
Homestake	15.25	17.75
Honeywell	49.50	49.50
Inco Ltd	33.-	33.50
IBM	77.75	79.25
Litton	71.50	72.25
MMM	147.-	149.50
Mobil corp	96.25	96.25
Pacific Gas & El	49.50	50.-
Pepsico	63.-	63.25
Pfizer	98.50	99.25
Phil Morris	113.-	114.50
Phillips pet	40.50	76.25
Proct Gamb.	74.50	78.25
Rockwell	42.-	45.-
Sara Lee	42.50	43.25
Schlumberger	86.50	88.50
Sears Roeb	73.25	74.50

Texaco	90.50	91.50
Unisys	18.25	18.50
Warner Lamb.	98.25	98.-
Waste Manag.	57.25	58.-
Woolworth	44.25	45.25
Anglo AM	31.50	32.25
Amgold	50.-	50.-
De Beers p	21.50	22.25
ABN Amro Hold.	43.25	42.75
Aegon NV	66.-	67.-
Akzo	113.50	115.50
Amoco	19.50	19.25
Philips	123.-	123.-
Royal Dutch	123.-	123.-
Unilever NV	157.50	159.-
Allianz Hold n	1925.-	1940.-
Basf AG	196.50	197.-
Bayer AG	248.50	246.-
BMW	468.-	465.-
Commerzbank	236.50	237.-
Daimler Benz	537.-	540.-
Degussa	319.-	315.-
Deutsche Bank	595.-	599.-
Dresdner Bank	325.-	326.-
Hoechst	234.-	234.-
Mannesmann	224.50	227.50
Mercedes	402.-	403.-
RWE	371.-	373.-
Schering	643.-	642.-
Siemens	558.-	563.-
Thyssen AG	160.-	159.50
VEBA	343.-	342.-
VW	262.50	261.50
Fujitsu Ltd	6.50	6.50
Honda Motor	16.-	16.75
Nec corp	7.75	7.80
Sanyo elect.	4.55	4.60
Sharp corp	12.-	12.-
Sony	49.-	49.75
Aquitaine	89.50	90.75
Norsk Hyd n	34.25	34.25

PARIS

	1/2/93	2/2/93
Alcatel Alsthom	619.-	621.-
BSN	921.-	923.-
Euro Disneyland	66.15	65.55
Eurotunnel	33.75	33.70
Générale Eaux	2098.-	2113.-
L'Oréal	988.-	990.-
Lyonnaise Eaux	393.50	391.-
Sanofi	969.-	968.-
Paribas	375.50	384.50

LONDRES

	1/2/93	2/2/93
B.A.T.	9.75	9.73
British Petrol.	2.51	2.52
British Telecom	2.44	8.75
Cadbury	4.63	4.62
Glaxo	6.88	6.85
Imperial Chem	11.45	11.50

TOKYO

	1/2/93	2/2/93
Ajinomoto	1220.-	1220.-
Canon	1140.-	1410.-
Daiwa House	1350.-	1360.-
Fuji Bank	1770.-	1760.-
Fujitsu	550.-	543.-
Hitachi	722.-	713.-
Honda Motor	1360.-	1380.-
Komatsu	707.-	700.-
Matsush el I	925.-	929.-
Mitsub. el	488.-	489.-
Mitsub. Heavy	527.-	526.-
Mitsui co	598.-	596.-
Nippon Oil	616.-	620.-
Nissan Motor	616.-	614.-
Nomura sec	1530.-	1520.-
Olympus opt	1050.-	1070.-
Ricoh	594.-	594.-
Sanyo	2560.-	2550.-
Sanyo elect.	388.-	392.-
Shiseido	1320.-	1330.-
Sony	4100.-	4150.-
Takeda chem.	1290.-	1300.-
Tokyo Marine	1200.-	1190.-
Toshiba	614.-	612.-
Toyota Motor	1400.-	1400.-
Yamanouchi	2500.-	2470.-

NEW YORK

	1/2/93	2/2/93
Aetna LF & CAS	52½	52½
Alcan	18½	18½
Alumino of Am	73½	73½
Amx Inc	18½	18½
Asarco Inc	26½	26½
ATT	54.-	53½
Amoco Corp	53.-	53½
Atl Richfid	118¼	117½
Boeing Co	36.-	35½

Unisys Corp	12½	12½
Can Pacif	12%	12%
Caterpillar	56.-	56½
Citicorp	25%	25%
Coca Cola	43.-	42%

Hockey sur glace - Première ligue, groupe 3: le HCC engrange un point à Viège

Bon à prendre

● VIÈGE -
LA CHX-DE-FDS 2-2
(0-0 0-2 2-0)

Oh, il n'y a pas de quoi s'extasier! Il n'empêche, le point engrangé par le HCC hier soir à Viège est bon à prendre. Cela quand bien même les Chaux-de-Fonniens ont semblé en mesure de s'imposer à l'abord du dernier tiers-temps. Mais, il faut l'avouer, les Haut-Valaisans ne méritaient pas de perdre au terme d'une partie qui tarda vingt minutes à décoller. Alors, à l'instar de Riccardo Fuhrer, on se satisfera de cette unité glanée après les deux défaites concédées face à GE Servette et Saas-Grund.

Viège
Julian CERVIÑO

Entre Viège qui voulait, mais ne pouvait pas et le HCC qui ne voulait pas trop, mais pouvait un peu, vous imaginez bien que, dans un premier temps, les débats n'ont pas volé haut hier soir à la Litterna-Halle. En effet, pendant les vingt minutes initiales, il n'y eut pas de quoi s'éclater tant les situations dangereuses ne furent pas légion.

Ainsi, côté chaux-de-fonnier, seuls Fuhrer, qui manqua de réaction par deux fois et dont un envoi, trop mou, fut sauvé par un défenseur sur la ligne (8e), et Oppliger, qui se présenta seul devant Bodenmüller (13e), héritèrent d'occasions dignes de ce nom. Schnegg, lui, n'eut pas plus de travail que son vis-à-vis, mais se montra tout aussi attentif sur les tirs de Volken (17e) et Braide (20e).

COUPS DE POIGNARD DE ROD

Heureusement, l'intensité de la partie monta de plusieurs crans dans la période intermédiaire, sans toutefois que la qualité technique suive. Il est vrai qu'il ne faut pas trop en demander à la fois. Rod, déjà, fut alors le premier à montrer la voie, mais se brisa sur Bodenmüller (22e). Ce n'était que partie remise car sept minutes plus tard, le numéro 22 du HCC se faisait une joie de transformer le magnifique service de son compère Pahud. Quelques secondes plus tôt, c'est pourtant Schnegg qui était aux



Jean-Luc Rod

Deux coups de poignard qui n'ont pas suffi à ébranler Viège.

abois. Alors que Viège continuait à presser, le même scénario se répéta. Rod, à nouveau servi par Pahud (35e), double la mise au grand désespoir des Haut-Valaisans qui venaient de toucher les montants de Schnegg.

Ces deux coups de poignard de Rod étaient de nature à décourager n'importe quelle équipe en mal de motivation. Las pour la bande à Fuhrer, les Viégeois ne sont pas de ceux qui rendent les armes si rapidement et Schnegg allait avoir du travail plein les bras. Le brillant portier des Mélèzes, parfois assisté par la chance, se tira longtemps d'affaire. Mais, à force d'essayer, Viège finit par trouver la cible et Y. Zimmermann (44e), puis Krattiger (46e) redressèrent le plus logiquement du monde la vapeur pour leurs couleurs.

Tout était donc à refaire. Le HCC prit les choses en main pour essayer de reprendre les commandes. Juste retour des choses, c'est alors la phalange de Mc Namara qui eut la chance de son côté, sur un essai de Ott (55e) en particulier. On allait cependant en rester là et le verdict est des plus équitables.

Alors point perdu ou point gagné? «C'est difficile à dire, esti-

mait Riccardo Fuhrer. Les deux équipes ont eu la possibilité de gagner, je crois finalement que le match nul reflète la physionomie de la partie. Bien sûr, nous aurions pu nous imposer, mais, une nouvelle fois, nous n'avons pas osé casser le rythme quand l'adversaire dominait. C'est un péché d'orgueil de la part de mes joueurs et il faudra qu'ils apprennent aussi à balancer le puck en avant quand il faut.

»Cela dit, ce soir, la manière était plus importante que le résultat. De ce côté-là, je peux me

montrer satisfait car nous avons bien travaillé et c'est réjouissant par rapport à notre performance de samedi contre Saas-Grund. Finalement, donc, ce point est surtout important psychologiquement après nos deux défaites consécutives.»

En fait, le boss des Mélèzes ne se montrait pas trop regardant. On peut le comprendre, même si on attendra de revoir à l'œuvre sa troupe, samedi contre Yverdon, pour constater si elle a, vraiment, retrouvé la bonne carburation.

Litterna-Halle: 1000 spectateurs.

Arbitres: MM. Simic, Landry et Baumann.

Buts: 29e Rod (Pahud) 0-1. 35e Rod (Pahud) 0-2. 44e Y. Zimmermann (Krattiger, à 5 contre 4) 1-2. 46e Krattiger (Y. Zimmermann) 2-2.

Pénalités: 6 x 2' contre Viège, 5 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

Viège: Bodenmüller; Gazzola, Cappelletti; Gsponer, Roten; Volken, Kolb; Krattiger, Imboden, Y. Zimmermann; Manz, Braide, Truffer; Hor-

varth, P. Zimmermann, D. Anthamatten.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Raess, F. Vuille; Ott, D. Rohrbach; Sklentzas, Vuillemin; Zbinden, Fuhrer, G. Rohrbach; Chappuis, Pahud, Rod; J.-D. Vuille, Oppliger, Leimgruber.

Notes: Viège évolue sans Maüssli, B. Zimmermann et Thalmann (blessés). La Chaux-de-Fonds est privé des services de Baume, Laczko (blessés) et Murisier (raisons professionnelles). Tirs sur les montants de Horvarth (27e) et Truffer (35e).

Pénalités: 7 x 2' et 1 x 10' contre Nendaz, 7 x 2' contre Fleurier.

Nendaz: Schoepfer; Fournier, Florian; R. Debons, Darioly;

(Impar-Galley)

Enfin, on ne peut s'empêcher de penser à Fleurier qui, lui, doit regretter autrement plus âprement que Fuhrer l'unité concédée par le HCC hier soir à la Litterna-Halle. J.C.

LE POINT

GE Servette - Saas Grund ... 5-4
Viège - La Chx-de-Fds 2-2
Sierre - Yverdon 7-3
Star Chx-de-Fds - Star Laus. . . 2-5
Nendaz - Fleurier 4-8

CLASSEMENT

1. GE Servette	20	17	0	3	132	41	34
2. Sierre	20	16	1	3	124	39	33
3. Chx-de-Fds	20	15	3	2	100	46	33
4. Viège	20	13	2	5	93	54	28
5. Fleurier	20	12	1	7	118	92	25
6. Saas Grund	20	10	3	7	73	73	23
7. Villars	19	7	4	8	77	79	18
8. Star CdF	20	7	0	13	72	107	14
9. Yverdon	20	6	0	14	71	113	12
10. Star Laus.	20	4	2	14	56	102	10
11. Champéry	19	3	1	15	50	114	7
12. Nendaz	20	0	1	19	49	155	1

Ce soir

20.15 Champéry - Villars

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 6 février, 20 h 15: Fleurier - Champéry. GE Servette - Viège. La Chaux-de-Fonds - Yverdon. Saas-Grund - Sierre. Star Lausanne - Nendaz. Villars - Star Chaux-de-Fonds.

Python, Mayor; Michelet, Mariethoz, J.-F. Guntern; A. Guntern, Claivaz, P. Guntern; S. Guntern, Giroud, J.-B. Debons.

Fleurier: Derungs; C. Lapointe, Colo; P. Aeby, Schnoz; Cavin; Courvoisier, Pluquet, Jeannin; M. Lapointe, D. Rota, Marquis; Hummel, Morel, Monard; Sauser.

Notes: Fleurier sans Uffer, Liechti, Niederhauser, A. Rota, (blessés) ni St. Aeby (école de recrues).

(jyp)

Il y a un an - Le Prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du CIO, annonce qu'il ne voit aucun obstacle à ce que le basketteur américain «Magic Johnson», frappé par le virus du sida et séropositif, participe au tournoi olympique des Jeux de Barcelone. (Imp)

Hockey sur glace

Une étoile pâissante

Faut-il en rire, faut-il en pleurer? Chacun jugera selon ses critères. Toujours est-il que Star Chaux-de-Fonds a fait peine à voir hier au soir, qui a essuyé un nouveau revers. En face pourtant, Star Lausanne n'avait rien d'un foudre de guerre, rien de plus que son hôte.

Page 11

Ski alpin

Bournissen: menace allemande



Si Chantal Bournissen compte au nombre des favorites de la descente des championnats du monde de cette nuit, la Valaisanne devra tout particulièrement se méfier des Allemandes, parmi lesquelles Katja Seizinger (photo Keystone).

Page 13

Cyclisme

Nouvelles orientations

L'Italien Francesco Moser et la Française Jeannie Longo ont perdu deux de leurs records du monde de l'heure, après la révolution apportée par l'Union cycliste internationale (UCI).

Page 15

Les Vallonniers restent dans la course aux play-off

Dur, dur, pour Fleurier

● NENDAZ - FLEURIER 4-8
(1-4 2-1 1-3)

Face à la lanterne rouge, les Fleurisans se devaient de ne pas se loucher dans la station valaisanne. Cela d'autant plus que les Chaux-de-Fonniens pouvaient jouer en leur faveur face à Viège. Une rencontre qui, si elle est très vite passée sous la domination fleurisane, n'était de loin pas une promenade de santé pour la troupe de Courvoisier.

Déjà reléguée et n'ayant donc plus rien à perdre, l'équipe de Nendaz s'est battue corps et

âme. De son côté, Fleurier a connu beaucoup de problèmes face à cette formation qui s'est accrochée tant qu'elle le pouvait avec de surcroît une glace très granuleuse qui rendait le contrôle du puck très difficile.

Les gars de Courvoisier ont également connu beaucoup de problèmes à la concrétisation, ne pouvant pas tromper le portier Schoepfer, parfois par trop de précipitation, voire de nervosité.

Il faut également dire qu'en fin de partie, certains éléments valaisans se sont montrés très

mauvais perdants, ce qui n'a de loin pas arrangé les choses. Les accrochages devinrent fréquents, ce qui rendit les affaires fleurisannes encore plus difficiles.

Mais finalement, c'est le jeu qui a primé sur la dureté et les Fleurisans ont pu donner au score une idée plus proche de la réalité.

Patinoire des Ecluses: 283 spectateurs.

Arbitres: MM. Furrer, Peter et Walder.

Buts: 6e Pluquet (Courvoisier)

0-1. 8e Monard (M. Lapointe) 0-2. 14e M. Lapointe (D. Rota) 0-3. 16e J.-F. Guntern 1-3. 16e Morel (Schnoz) 1-4. 27e P. Guntern (Giroud) 2-4. 33e Courvoisier 2-5. 35e P. Guntern 3-5. 45e Morel 3-6. 47e S. Guntern (Giroud) 4-6. 53e M. Lapointe (Schnoz) 4-7. 54e Monard (Hummel) 4-8.

Pénalités: 7 x 2' et 1 x 10' contre Nendaz, 7 x 2' contre Fleurier.

Nendaz: Schoepfer; Fournier, Florian; R. Debons, Darioly;

DIVERS

PLACE DU MARCHÉ



GRUNDER

Boucherie-Charcuterie

Place du Marché
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 35 40 - Fax 039/28 33 57
**49 ans à votre service,
de père en fils!**

132-12382



Votre spécialiste en literie Frédy Bourquin TAPISSIER-DÉCORATEUR

Vous propose ses duvets, fabrication maison, garnis à votre convenance.
Qualité super - Petit prix
Pl. du Marché, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 44 32

Fermé le lundi

132-12366



En beauté, voici les nouvelles collections en prêt-à-porter Laurèl et leurs chaussures assorties

PUMP'S BOUTIQUE EXTENSION

M. Grimm
☎ 039/28 24 20, Balance 10
2300 La Chaux-de-Fonds

132-12321



PUBLICITAS

Au cœur de la publicité presse
Régie exclusive des annonces pour L'Impartial

Place du Marché ☎ 039/210 410
132-12536

TOUT SUR PLACE!

L'annonce, reflet vivant du marché

FINANCE

Prêt personnel ORCA Conseil compris

Le mieux: passez nous voir. Sinon, appelez ou envoyez-nous le coupon réponse.

Confidentiel: Faites-moi parvenir une offre pour un prêt personnel de Fr. _____

Je peux rembourser environ Fr. _____ par mois.

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Rue _____

NPA/Localité _____

Orca, c'est clair.



Banque ORCA, Av. Léopold-Robert 53a
2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/23 80 90
Intérêt annuel selon le montant et la durée du crédit:
13,5 - 16,9% y compris l'assurance solde de dette.

Société affiliée de l'UBS

017

22-3252

URGENT!

Qui voudrait garder deux enfants de 8 et 6 ans?

☎ 039/23 44 56, le soir
132-508359



2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

132-12385

Lot exceptionnel de 50 pin's

différents émail grand feu (sports, poissons, oiseaux, camions, indiens, chevaux, chiens, etc.) à prix choc: Fr. 99.- + frais d'envoi.

Et toujours notre lots de 100 pin's différents (BD, pub, médias, etc.) au prix exceptionnel de Fr. 99.- + frais d'envoi.

LA PERLE NOIRE

3963 Crans-sur-Sierre
☎ 027/41 27 47
Fax 027/41 71 74
36-515950

L'annonce, reflet vivant du marché



aide efficace
GESTIFIN SA MEZIERES
021 903 24 45

22-2231

IMMOBILIER

Bungalows vacances au Tessin
Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano sur le lac de Lugano. Dès Fr. 20.- par personne.
Beltrami M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano. ☎ 091/22 01 80
44-4674

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Jacob-Brandt 6

GRAND APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES

entièrement rénové, balcon, cuisine agencée, lave-vaisselle, vitrocéramique, 2 salles d'eau. Entrée à convenir.
Fr. 1200.- c.c.
☎ 039/31 16 16
Gérance Peruccio
Mlle Huguenin ou le
☎ 077/23 28 36
440-3090

A vendre STUDIOS ET APPARTEMENTS

de vacances, dès Fr. 3900.- la semaine à vie. Résidence Champoussin
☎ 038/63 45 45
450-1065

Crans-Montana

Pour février, Pâques, la clé d'un agréable chalet ou appartement.

Appelez Logement City
Tél. 021 312 23 43
18-1404/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

A louer tout de suite ou à convenir à l'avenue Léopold-Robert 80, La Chaux-de-Fonds

LOCAL de 92 m²

au 4^e étage, 4 pièces, conviendrait comme bureau d'administration, cabinet médical, etc.
Loyer: Fr. 1000.- + Fr. 120.- de charges.
Pour visiter: M. Schaefer (conciergerie), vers le soir, ☎ 039/23 93 40.
Pour renseignements et location: DEVO Société Immobilière et de Gérances SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 039/24 34 61.
5-1622

À LOUER ou À VENDRE aux Breuleux

ATELIER

ENVIRON 100 m²

Conviendrait pour garage ou carrosserie, avec grande place de parc, en bordure d'une route principale.
Ecrire sous chiffres F 014-730799 à Publicitas, case postale 248, 2800 Delémont 1.

A louer tout de suite ou à convenir à l'avenue Léopold-Robert 31, La Chaux-de-Fonds

LOCAL de 90 m²

au 2^e étage, conviendrait comme bureau d'administration, cabinet médical, etc.
Loyer: Fr. 900.- + Fr. 99.- de charges.
Pour visiter: M. Da Nave (conciergerie), ☎ 039/23 12 03.

Pour renseignement et location: DEVO Société Immobilière et de Gérances SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 039/24 34 61.
5-1622

À LOUER

A La Chaux-de-Fonds
Rue Fritz-Courvoisier 34f, cuisine agencée, quartier tranquille, proche du centre ville idéal pour les enfants.

3 1/2 PIÈCES

Fr. 1348.- + charges.
Disponible le 1.4.1993.

4 1/2 PIÈCES

Dès Fr. 1430.- + charges.
Disponible tout de suite ou à convenir.
28-486



Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038/31 90 31

Installateurs sanitaires

Le bon tuyau



sanitaires
ferblanterie
ventilation
paratonnerre
isolation
études techniques

A. QUATTRIN E. GÖRI

Charrière 13
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 39 89
Fax 039/28 38 30
132-12270



SERVICES INDUSTRIELS

Installations sanitaires + gaz
Bureau d'études - Réparations - Dépannages
A votre service 24 heures sur 24
Rue du Collège 31 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/276 711
132-12393



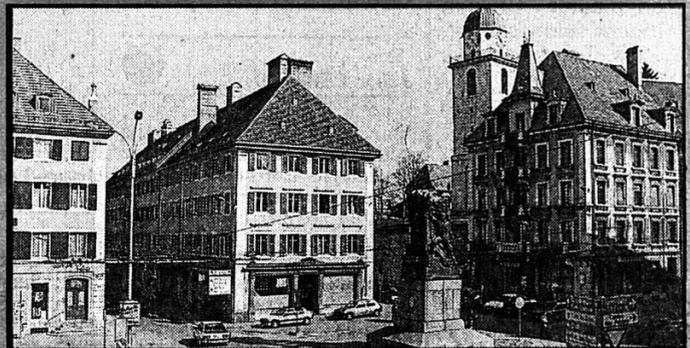
Schindelholz & Ganguillet

Concessionnaires eau et gaz des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle

Maîtrise fédérale Jeanneret 9-11 - 2400 Le Locle - ☎ 039/31 65 00
157-14192

Publicité intensive, Publicité par annonces

LA VIEILLE VILLE



Pâtisserie-confiserie, M. Vogel
Versoix 4, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 76 34

Croissant Show

Le 14 février: la Saint-Valentin

Dites-lui «je t'aime» avec la rose du confiseur en massepain, les tourtes tête-à-tête
Dimanche 14, exceptionnellement ouvert. Fermé le dimanche 21.
132-12587



Grand choix de meubles sur 5 étages, pour tous les goûts, et à tous les prix

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 30 47
132-12218



TOULEFER

Quincaillerie
Place de l'Hôtel-de-Ville
Humidificateur à air
Dès Fr. 299.-



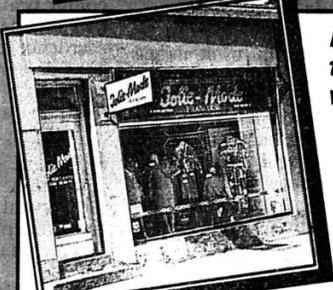
132-12066



La mode telle que vous la portez!

Jolie-Mode

FRANÇOISE
F. VONLANTHEN Rue Neuve 2
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 81 71
132-12165



ÇA BOUGE!

Hockey sur glace - Première ligue, groupe 3: nouvelle défaite pour Star Chaux-de-Fonds

Une étoile pâlisante

Ana Quirot a perdu son bébé - La petite fille de la Cubaine Ana Quirot est morte sept jours après sa naissance prématurée. La naissance, après une grossesse de sept mois, avait dû être provoquée en raison de l'état de santé de l'athlète, gravement brûlée par l'explosion d'une bonbonne de gaz. La championne panaméricaine du 400 et du 800 m et médaillée de bronze aux JO de Barcelone se remet progressivement de ses blessures. (si)

PMUR

Hier à Vincennes, Prix de Laval.

Tiercé: 17 - 2 - 4
Quarté+: 17 - 2 - 4 - 20
Quinté+: 17 - 2 - 4 - 20 - 5

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 150,00 fr.
Dans un ordre différent: 30,00 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 877,80 fr.
Dans un ordre différent: 85,30 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 5,80 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 12.897,00 fr.
Dans un ordre différent: 156,00 fr.
Bonus 4: 31,20 fr.
Bonus 3: 5,20 fr.

TV-SPORTS

Chaîne sportive (DRS)

01.50 Ski alpin. CM.
Descente dames.

TSR

07.00 Ski alpin. CM. Descente combiné dames (différé).

07.45 Ski alpin. CM. Descente combiné dames (différé).

11.50 Ski alpin. CM. Descente combiné dames (résumé et interviews).

19.00 Fans de ski.

TSI

12.25 Ski alpin. Speciale Morioka.

19.00 Ski alpin. Speciale Morioka.

DRS

12.00 Ski alpin. CM.
18.30 Morioka-Studio.

F2

01.50 Ski alpin. CM.
20.40 Journal des courses.

RAI

23.15 Boxe.

ARD

01.45 Ski alpin. CM.

EUROSPORT

07.30 Ski alpin.
09.30 Ski alpin.
11.30 Football. Eurogoals.
12.30 Ski alpin.
13.30 Athlétisme.
15.00 Tennis.
18.00 Ski alpin.
19.00 Kick-boxing.
20.00 Basketball.
21.30 Nouvelles.
22.00 Tennis.
23.30 Ski alpin.
00.30 Nouvelles.

● STAR CHX-DE-FDS - STAR LAUSANNE 2-5 (1-2 1-0 0-3)

Faut-il en rire, faut-il en pleurer? Chacun jugera selon ses critères. Toujours est-il que Star Chaux-de-Fonds a fait peine à voir hier au soir, qui a essuyé un nouveau revers. En face pourtant, Star Lausanne n'avait rien d'un foudre de guerre, rien de plus que son hôte. Il aura suffi d'un peu plus de détermination aux Vaudois pour décider de l'issue d'un derby de «Star», derby qui n'en a rien eu. Simplement, les Vaudois avaient besoin de ces points dont les Chaux-de-Fonniers n'ont plus cure. Ils ont assuré depuis quelque temps déjà leur place dans la catégorie. D'où un affrontement sans piment.

«Ce qu'ils avaient en plus de nous? Un urgent besoin de points...» A l'issue d'une paro-

die de hockey sur glace, Tony Neininger résumait parfaitement ce que fut une soirée à oublier au plus vite. Sans jus, liquéfiés, les gens du lieu ont, pour tout dire, fait pitié. Certes, ils ont d'emblée eu à courir après le

Par
Jean-François BERDAT

score, Suhner ayant mystifié Gautschi après septante-cinq secondes de jeu. Quand bien même Mayor parvint à rétablir la parité rapidement, jamais les Chaux-de-Fonniers ne sont apparus en mesure de prendre les devants.

QUESTION DE CRÉDIBILITÉ

Sans briller de mille feux, les Vaudois ont ainsi peu à peu tissé leur toile. Et même l'égalisation d'Hofmann, peu avant la seconde sirène ne changea rien à la trame d'une match joué d'avance. Bien sûr, si Flück n'avait pas perdu son duel avec Christen en tout début de l'ultime période, bien sûr que Star Chaux-de-Fonds aurait pu prétendre à mieux. Mais Schwitz, Slavkosky puis Cavadini allaient se charger de régler les affaires courantes. Et d'assurer du même coup le maintien d'une équipe qui n'apportera jamais rien à la catégorie.

A l'issue de la rencontre,

Patinoire des Mélézes: 100 spectateurs.

Arbitres: MM. Bregy, Kramer et Tschäpät.

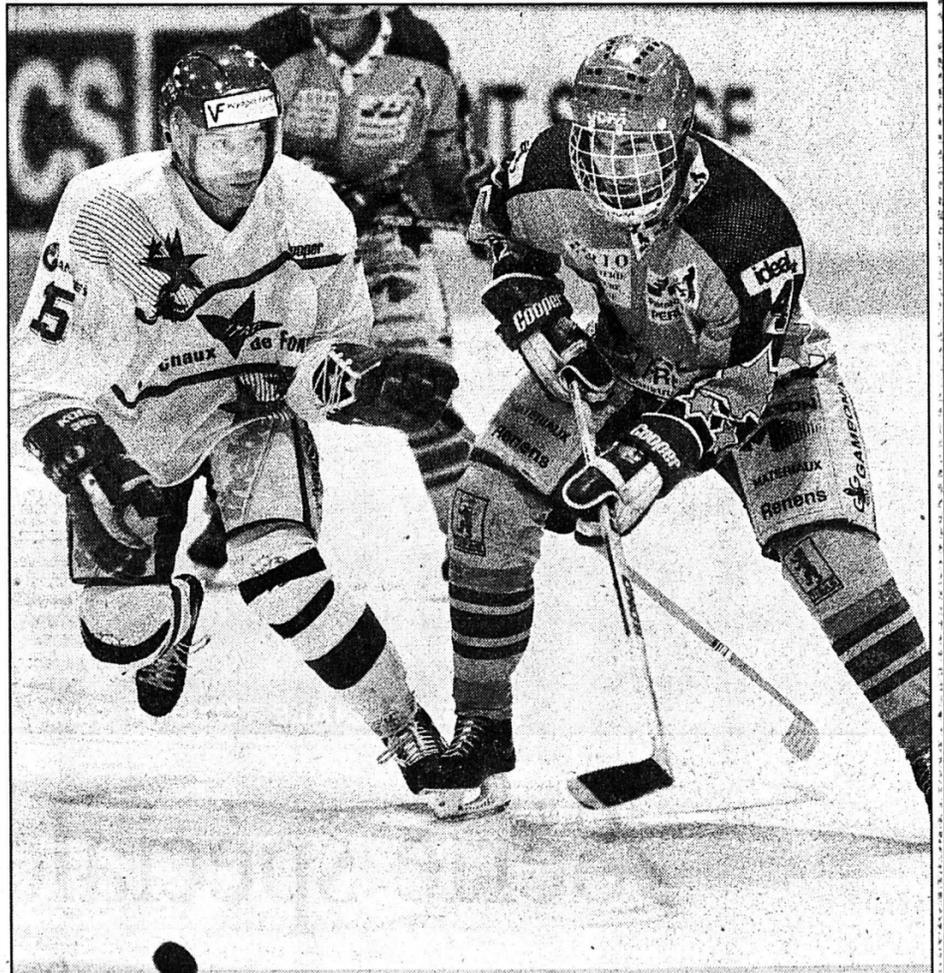
Buts: 2e Suhner (Bertoli) 0-1. 8e Mayor (Hofmann) 1-1. 12e Bertoli (Slavkosky, Schwitz) 1-2. 37e Hofmann (Bergamo, Mayor) 2-2. 45e Schwitz (Suhner) 2-3. 55e Slavkosky 2-4. 60e Cavadini (à 5 contre 6) 2-5.

Pénalités: 2 x 2' contre Star Chaux-de-Fonds, 3 x 2' contre Star Lausanne.

Star Chaux-de-Fonds: Gautschi; Ganguillet, Dubois; Dupertuis, Seydoux; Mozzini, Degen; Mouche, S. Kubacki, Vuilleumier; Mayor, Hofmann, Bergamo; Flück, Birbaum, Meyer.

Star Lausanne: Christen; Macho, Schwitz; Gfeller, Cart; Arnold, Kreuzer, Cavadini; Slavkosky, Suhner, Bertoli; Pain, Waelti, Boinnard.

Notes: Star Chaux-de-Fonds sans Jeannotat (blessé), Endres ni Leuba (service militaire).



Pierre-André Dupertuis - Erico Bertoli

Une nouvelle défaite évitable pour Star Chaux-de-Fonds.

(Impar-Galley)

Tony Neininger tentait de minimiser la mal qui mine actuellement son équipe. «Les gars sont déstabilisés par tout ce qui se dit en coulisses. Cela étant, une saison se termine au dernier match et il en reste deux à notre programme. J'espère ainsi que les gars sauront redresser la tête d'ici au baisser de rideau...» Il en va de la crédibilité de tout le club.

TROP DE QUESTIONS

La décence veut que l'on ne tire pas sur une ambulance. Dès lors, on ménagera un tant soit peu les Stelliens. «C'est la première fois de la saison que nous manquons un rendez-vous de la sorte, estimait du reste Tony Neininger. En fait, nous nous posons trop de questions qui ne devraient pas nous concerner.»

En d'autres termes, Seydoux et ses potes sont plus intéressés par l'avenir du club que par les rencontres qu'ils ont encore à disputer. Et il y a gros à parier qu'il en ira de même jusqu'au 13 février prochain, date de la fermeture définitive des portes. Jusque-là donc, il faudra se faire à l'idée que l'étoile de Star pâlera de plus en plus.

A moins que... J.-F. B.

LNB: tout est dit pour Lausanne

Martigny: le gros lot

● MARTIGNY - LAUSANNE 6-5 (2-1 1-2 3-2)

Octodure: 3005 spectateurs. Arbitre: M. Moreno. Buts: 5e Keller (Tanner, à 5 contre 4) 0-1. 9e Bernard (à 4 contre 4) 1-1. 17e Glowa (Bauer) 2-1. 28e Epiney 2-2. 31e Mongrain (Glowa, à 5 contre 4) 3-2. 36e Guyaz (Ledermann) 3-3. 44e Prince 3-4. 49e Epiney (Bernasconi, à 5 contre 4) 3-5. 51e Ecoeur (Glowa, à 5 contre 4) 4-5. 56e Mongrain (Ecoeur) 5-5. 58e Glowa (Mongrain, à 4 contre 4) 6-5. Pénalités: 8 x 2' contre chaque équipe.

● DAVOS - RAPPERSWIL 4-4 (1-2 1-2 2-0 0-0) a.p.

Patinoire de Davos: 2770 spectateurs. Arbitre: M. Kunz. Buts: 1re Kiefler (Allison) 0-1. 4e Diener (Bullard, à 4 contre 5) 0-2. 13e Gross (Bruetsch, à 5 contre 4) 1-2. 22e Langer (Naef, à 5 contre 4) 1-3. 28e Bullard (Langer, Camenzind) 1-4. 33e Gross (Tsujiura, à 5 contre 4) 2-4. 41e Thibaudeau (Bruetsch) 3-4. 47e Bruetsch (Tsujiura) 4-4. Pénalités: 3 x 2' contre Davos, 8 x 2' plus 2 x 10' (Naef, Kossmann) contre Rapperswil.

● BÜLACH - HERISAU 2-1 (1-0 0-1 0-0)

Hirslen: 980 spectateurs. Arbitre: M. Ballmann. Buts: 9e Vlk (Nater, à 5 contre 4) 0-1. 14e Lukowich 1-1. 51e Tschumi (Lukowich, McLaren) 2-1. Pénalités: 10 x 2' contre Bülach, 7 x 2' contre Herisau.

● LYSS - OLTEN 3-5 (0-1 1-2 2-2)

Patinoire de Lyss: 1011 spectateurs. Arbitre: M. Gobbi. Buts: 8e Gagné (Richard) 0-1. 23e Richard 0-2. 25e Baseggio (Kohler, à 5 contre 4) 1-2. 37e Schläpfer (Schuster, à 5 contre 4) 1-3. 44e Rüedi 1-4. 45e Graf (Schläpfer) 1-5. 50e Gertschen (Baseggio, à 5 contre 4) 2-5. 55e Probst (Fiala) 3-5. Pénalités: 5 x 2' plus 10' (R. Gerber) contre Lyss, 7 x 2' contre Olten.

● THURGOVIE - LANGNAU 3-1 (0-0 0-0 3-1)

Patinoire de Weinfelden: 2300 spectateurs. Arbitre: M. Stalder. Buts: 54e Daoust 1-0. 56e von Arx (Campbell, Hodgson) 1-1. 58e Posma (Schai) 2-1. 60e G. dalla Vecchia 3-1. Pénalités: 6 x 2' contre Thurgovie, 7 x 2' contre Langnau.

CLASSEMENT

1. Davos	32	20	4	8	144	98	44
2. Olten	32	18	3	11	149	103	39
3. Rapperswil	32	16	6	10	144	116	38
4. Herisau	32	18	2	12	129	119	38
5. Bülach	32	17	4	11	113	122	38
6. Martigny	32	18	1	13	134	101	37
7. Lausanne	32	15	0	17	119	118	30
8. Thurgovie	32	13	1	18	103	150	27
9. Langnau	32	10	2	20	110	130	22
10. Lyss	32	3	1	28	92	180	7

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 6 février. 17 h: Lyss - Davos. 17 h 30: Olten - Martigny. 18 h: Lausanne - Bülach. 20 h: Herisau - Langnau, Rapperswil - Thurgovie.

Plainte pénale contre les anciens dirigeants de Lausanne

La caisse AVS locale se sent flouée

Une enquête pénale a été ouverte sur les anciens dirigeants du Lausanne Hockey-Club, soupçonnés d'avoir déduit les cotisations AVS du salaire des joueurs sans les reverser à la caisse AVS locale. «Il n'y a pas d'inculpation», a précisé le juge d'instruction vaudois Roland Châtelain. L'instruction, ouverte sur requête de la caisse AVS de Lausanne, n'est pas encore terminée.

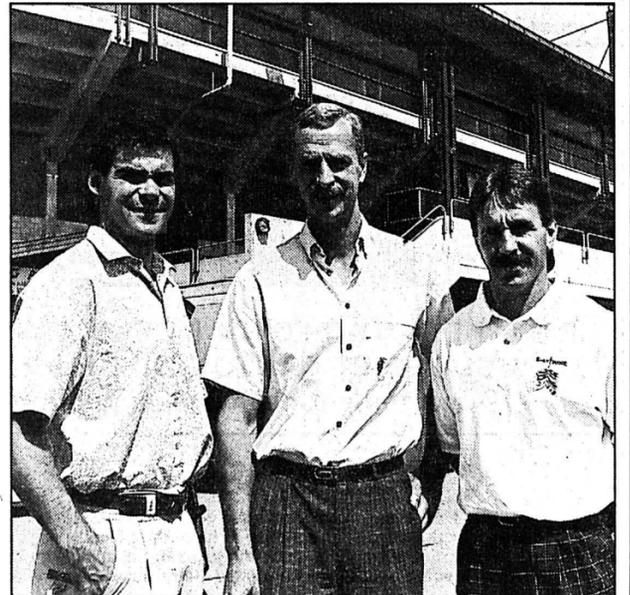
AP avait révélé en janvier 1992 que les sommes dues par le LHC au titre de la prévoyance professionnelle et de l'AVS atteignaient 240.000 francs.

Tandis que les nouveaux dirigeants du LHC luttent pour la survie du club, lourdement endetté, en LNB, la justice travaille en coulisses afin de déterminer d'éventuelles responsabilités pénales.

Des années durant, agissant en équilibristes, les responsables du club ont jonglé avec les millions, creusant des trous dans les caisses communales et cantonales. Ils ne se sont pas acquittés des locations de la patinoire, des taxes sur les billets vendus, des impôts et des cotisations AVS. Ces dernières sommes ont certes été déduites du salaire des joueurs, mais n'ont pas été reversées aux organismes officiels.

Les recettes des matches ont été saisies pour diminuer la dette. «Une plainte pénale se justifie lorsqu'il y a détournement, a commenté un des responsables de l'AVS. Même lorsque la non-rétrocession est involontaire, il y

a faute et le Code pénal la sanctionne». La poursuite s'opère d'office dès que la justice a connaissance de tels faits. Un éventuel remboursement, s'il est tenu la peine, ne l'élimine pas. (ap)



Gaulin - Lussier - Gagnon

Les Canadiens du Lausanne HC se seraient volontiers passés de cette mauvaise publicité. (ASL)



SÉRIE SPÉCIALE TOYOTA COROLLA TERCEL 1,6 XLi 4x4 «SNOW»

Série spéciale 4x4 «Snow».

Vous y gagnez: fr. 1710.-.

Toit ouvrant électrique en acier, plus rampe de pavillon, plus 4 roues garnies de pneus neige: tout cela fait partie de l'équipement supplémentaire de la série spéciale «Snow». La Corolla Tercel 4x4 avec transmission intégrale permanente et blocage du différentiel central enclenchable à volonté, moteur 16 soupapes de 1,6 litre développant 77 kW (105 ch) mais ne consommant que 7,9 l/100 km (OEV-1, parcours mixte), offre en toute saison et sur tous les terrains un confort routier exceptionnel. Une conception exemplaire de l'habitacle et des dossiers de banquette arrière rabattables séparément permettent de résoudre tous les problèmes d'habitabilité, quels qu'ils soient.

Corolla Tercel 1,6 XLi 4x4 «Snow», 1587 cm³, 77 kW (105 ch), 16 soupapes, 5 portes, direction assistée, radiocassette, verrouillage

L'équipement supplémentaire englobe:

Toit ouvrant électrique en acier valeur: fr. 980.-
4 roues garnies de pneus neige valeur: fr. 1020.-
Rampe de pavillon .. valeur: fr. 400.-
Plus-value fr. 2400.-
Supplément fr. 690.-
Vous y gagnez fr. 1710.-

central, lève-glaces électriques. Au total, attrayant équipement supplémentaire compris: fr. 26 020.-. Version de base: fr. 25 330.-.

La Tercel «Snow» est aussi disponible en leasing avantageux. Garantie totale: 3 ans ou 100 000 km, 6 ans de garantie contre la corrosion perforante.

LA PERFECTION AUTOMOBILE

 **TOYOTA**
LE N° 1 JAPONAIS

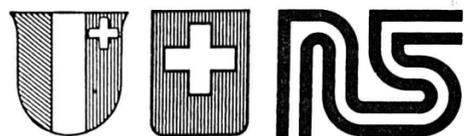
TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-999 311

510-222/4x4

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: Centre de vente, Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107 et 117, 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne 032/97 10 61 • **Le Locle:** Garage du Crêt, 039/31 59 33 • **Saignelégier:** Auto-Sport 3000 S.A., 039/51 12 20

AVIS OFFICIEL



ROUTES NATIONALES SUISSES
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
Département des travaux publics

SOUSSION

Dans le cadre de la réalisation de la traversée de Neuchâtel par la N5, le Département des travaux publics met en soumission la fourniture et la pose des clôtures délimitant le domaine autoroutier d'une longueur approximative de 2500 m. Un tiers environ du volume du travail consistera en travaux de serrurerie.

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'au 10 février 1993 auprès de l'Office de construction de la N5, rue Pourtalès 13, case postale 1332, 2001 Neuchâtel, en précisant qu'il s'agit du lot 2144, et si elles s'y intéressent en tant qu'entreprise principale, sous-traitante ou fournisseur.

Le chef du département: P. Hirschy

28-119

DIVERS

 **Union suisse des fiduciaires**
SECTION NEUCHÂTEL
STV

Fiduciaire Jean-Charles Aubert SA
J.-Ch. Aubert, Nicole Rössli
La Chaux-de-Fonds, av. Charles-Naine 1
☎ 039/26 75 65

Fiduciaire Raymond Chagnat
La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 65
☎ 039/23 43 15

Fiduciaire Kubler
La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 53a
☎ 039/23 23 15

Fiduciaire Pierre Vuillemin
La Chaux-de-Fonds, rue du Doubs 116
☎ 039/23 85 85

Fiduciaire F. Reymond SA
Francis Reymond
Fleurier, rue du Pont 5
☎ 038/61 34 92

Nos bureaux de spécialistes sont à votre disposition pour tenue et bouclage de comptes, contrôles, expertises, recouvrements et

DÉCLARATIONS D'IMPÔTS

Fiduciaire André Antoniotti
Neuchâtel, place des Halles 5, ☎ 038/24 25 25

Fiduciaire Bregnard & Piffaretti SA
Ph.-Suchard 16, Neuchâtel, ☎ 038/31 88 77

Fiduciaire Pointet & Deuber SA
Maurice Pointet, Eddy Deuber
Neuchâtel, rue J.-J.-Lallemand 5,
☎ 038/24 47 47

Fiduciaire Offidus SA
Cortailod, En Segrin 1, ☎ 038/42 42 92

Fiduciaire Michel Berthoud
Cornaux, Vignoble 52, ☎ 038/47 18 48

Fiduciaire ADELON SA
Maurice Emery
Sous les châtaigniers
2028 Vaumarcus, ☎ 038/55 32 82

132-12285

Ski alpin - Championnats du monde de Morioka: la descente dames se court cette nuit

Bournissen: menace allemande

Le premier des dix titres mondiaux de Morioka, celui de la descente dames, sera décerné cette nuit (départ à 2 h suisses). L'Autrichienne Petra Kronberger ne défendant pas son titre conquis en 1991 à Saalbach (Aut), elles seront au moins une bonne dizaine à pouvoir briguer la première médaille d'or. A commencer par la championne olympique en titre, Kerrin Lee-Gartner, mais aussi la Suisse Chantal Bournissen, qui a quelque chance de devenir la dixième médaillée d'or helvétique en descente.

Lee-Gartner, comme d'autres spécialistes plus à l'aise sur des tracés moins «glissants», ne s'est pas mise en évidence aux entraînements. Mais à défaut d'être «technique», la descente de Morioka est rapide, et demande d'autres qualités, comme de négocier les virages à grande vitesse.

Tout dépendra des conditions climatiques. De toute évidence, le tracé féminin est mieux perçu que la descente masculine.

MENACE ALLEMANDE

Si la course est régulière, le Dream Team des Allemandes (pourtant privées de Katrin Gutensohn et de Michela Gerg) sera sans doute des plus redoutables, car Katja Seizinger (la plus régulière depuis le début de la saison), Miriam Vogt (excellente glisseuse) et Regina Häusl constituent une solide coalition, cela même si Katja Seizinger avoue avoir perdu sa confiance.

Les Autrichiennes paraissent solides, mais seules Veronika Stallmaier-Wallinger et Anja Haas sont partantes certaines.

Barbara Sadleder, Steffi Schuster et, si elle se décidait au dernier moment, Anita Wachter, se disputeront les deux autres places, la descente du combiné faisant foi.

La Russe Varvara Zelenskaia, meilleure du second entraîne-



Chantal Bournissen

La Valaisanne est favorite. Mais attention aux Allemandes...

(Keystone)

ment, figure aussi parmi les prétendantes au podium, tout comme la Française Carole Merle.

BOURNISSEN: ATOUTS

Cependant, bien des facteurs plaident en faveur de Chantal Bournissen. Elle aime le tracé japonais, est réputée bonne glisseuse, possède un excellent matériel sur la neige douce asiatique, et sa confiance en elle est intacte après deux victoires en Coupe du monde cette saison.

Les quatrième et dixième chronos des entraînements n'ont pas réussi à la déstabiliser. Elle sait qu'elle a encore une énorme marge de progression, dans le domaine de la concen-

tration notamment, le jour de la course.

Techniquement, la piste du mont Kotakakura devrait parfaitement lui convenir, la Valaisanne ayant toujours su négocier les longs virages en dévers.

Heidi Zeller et Heidi Zurbriggen comptent parmi les outsiders, alors que la Vaudoise Céline Dätwyler est surtout là pour apprendre au plus haut niveau.

(si)

Au bonheur des hommes

Le parcours de la descente dames mesure 2756 m. Mais il pourrait, suivant les conditions météo, bel et bien donner lieu à une «roulette russe à la sauce japonaise».

Les auxiliaires ne pouvant se démultiplier, les 40 cm de neige fraîche ont été prioritairement déblayés sur la piste masculine, les dames devant se passer d'une troisième et dernière manche d'entraînement... (si)

Sabine Ginther opérée - L'Autrichienne Sabine Ginther, blessée dimanche au genou lors d'une chute au cours des entraînements en vue de la descente des championnats du monde de Morioka, s'est soumise à une opération chirurgicale des ligaments croisés du ménisque. La Tyrolienne fête aujourd'hui ses 23 ans.

(si)

Entraînement masculin

Alphand fend l'air

Le Français Luc Alphand s'est avéré le plus rapide du premier entraînement en vue de la descente masculine, à Morioka. Avec le dossard numéro 33, il a devancé l'Américain Tommy Moe, parti juste après lui, ainsi qu'un autre Français, Denis Rey.

Meilleur Suisse au mont Takakura, l'Argovien Urs Lehmann a réalisé le quatrième chrono. Les favoris du premier groupe ont joué les chasse-neige et sont tous restés très loin des meilleurs.

Les coureurs n'ont pu emprunter que le tracé du combiné, plus court, lors de leur première sortie. Les 40 cm de neige tombée durant la nuit n'ont pas facilité la tâche des organisateurs japonais. Et les conditions météo restent toujours aussi changeantes.

Le soleil, le vent, la neige se disputent la vedette. Ils se succèdent à une allure frénétique.

Seuls deux coureurs du premier groupe, soit Daniel Mahrer (6e) et l'Américain A.J. Kitt (9e) ont réussi à se classer parmi les vingt premiers. En revanche, on trouve encore le dossard numéro 56, le Britannique Graham Bell (11e), parmi les coureurs bien classés...

On sait qu'en équipe de Suisse, il reste deux places à pourvoir. Alors que Heinzer, Mahrer et Besse sont sélectionnés fixes, Lehmann, Gigandet, Cavegn et Kernon disputeront des sélections internes. Personne ne s'est ménagé, bien que ce premier entraînement n'entre - en principe - pas en ligne de compte. «Sauf s'il n'y a plus d'autre entraînement» songeait Xavier Gigandet, qui serait alors qualifié en compagnie de l'Argovien Lehmann.

CLASSEMENT

Descente messieurs. Premier entraînement: 1. Alphand (Fr) 1'41''68. 2. Moe (EU) à 0''02. 3. Rey (Fr) à 0''50. 4. Lehmann (S) à 0''95. 5. Hudson (EU) 1''00. 6. Du-villard (Fr) et Mahrer (S) à 1''06. 8. Linberg (No) à 1''11. 9. Kitt (EU) à 1''21. 10. Assinger (Aut) à 1''49. **Puis les autres Suisses:** 29. Gigandet à 2''89. 33. Heinzer à 3''24. 34. Cavegn à 3''36. 52. Kernon à 4''24. 53. Besse à 4''48''. 60. Locher à 5''82. (si)

QUATRE SUISESSES AU DÉPART

CHANTAL BOURNISSEN

Date de naissance: 6 avril 1967.

Taille et poids: 170 cm, 65 kg.

Domicile: Evolène.

Ski-Club: Hérémencaia.

Hobbies: excursions, tennis, volleyball, lecture, cinéma.

Principaux succès: championne du monde du combiné en 91, sept victoires en Coupe du monde (six descentes, un super-G), gagnante de la Coupe du monde de descente 90-91, quatrième de la Coupe du monde au général 90-91, championne suisse de descente en 91 et 92 et de super-G en 91.

Meilleurs résultats cette saison: gagnante des descentes de Lake Louise et de Haus.

HEIDI ZELLER

Date de naissance: 25 juillet 1967.

Taille et poids: 158 cm, 60 kg.

Domicile: Sigriswil.

Ski-Club: Schwanden-Sigriswil.

Hobbies: musique, cuisine, lecture, flânerie, sport en général. **Principaux succès:** deuxième de la descente de Coupe du monde de Las Lenas en 90, troisième de la descente de Coupe du monde d'Aspen en 88, championne suisse de descente en 1990.

Meilleurs résultats cette saison: quatrième du super-G de Cortina, cinquième de la descente

d'Haus, sixième du slalom géant de Cortina.

CÉLINE DÄTWYLER

Date de naissance: 1er mars 1973.

Taille et poids: 170 cm, 69 kg.

Domicile: Villars-sur-Ollon.

Ski-Club: Villars.

Hobbies: tennis, golf, squash, langues, cinéma.

Principaux succès: championne du monde juniors de descente en 91 et 92.

Meilleur résultat cette saison: 27e de la descente de Cortina I.

HEIDI ZURBRIGGEN

Date de naissance: 16 mars 1967.

Taille et poids: 167 cm, 60 kg.

Domicile: Saas Almagell.

Ski-Club: Mattmark.

Hobbies: tennis, lecture, excursions, collection d'antiquités.

Principaux succès: deuxième des descentes de Coupe du monde de Serre Chevalier en 91 et de Cortina I en 92, septième de la Coupe du monde au général en 91-92, championne du monde juniors de combiné en 1985, championne suisse de slalom géant en 1992.

Meilleurs résultats cette saison: deuxième de la descente de Cortina I, sixième de la descente de Lake Louise.

Tracé de la descente masculine: unanimité chez les coureurs

«Une piste trop facile!»

La piste n'est ni difficile ni rapide. C'est ce que disent à peu près tous les coureurs. Les accidents des uns (multiples fractures pour l'Américain Schlopy) et les chronos des autres (102,02 km/h de moyenne pour Alphand) sont pourtant là pour mettre en doute ce concert de préjugés. Tour d'horizon.

Xavier Gigandet: «La piste est molle, pas rapide. Une erreur ici est fatale, même si je n'ai pu déceler aucune grande difficulté, ou à peine une légère traverse. Mais si jamais on perd de la vitesse, c'est cuis! Je ne crois pas que la piste durcisse encore. Le soleil et les chutes de neige se succèdent trop prestement. Pour le reste, il faut avoir de la chance et le vent dans le dos là où d'autres peuvent l'avoir de face...»

Armin Assinger: «La glisse, c'est aussi une question de nerfs. C'est vrai qu'on a l'impression de ne pas avancer sur ces longs bouts droits sans trop de pente. Il s'agit donc de rester concentré, de ne pas se laisser démoraliser, car on a tout le temps de gamberger.»

Markus Wasmeier: «Mes pieds s'endorment sur cette interminable partie de glisse. Je crains qu'il n'y ait qu'une chose à faire sur cette piste: patienter jusqu'à l'arrivée.»

William Besse: «Il y a bien un coin qui secoue un petit peu, mais un seul. Beaucoup de choses seront indépendantes de la volonté du coureur, comme le temps, le vent, le matériel... Si tu n'as pas un de ces facteurs avec toi, tu peux oublier. On n'a encore pas vu un jour où les conditions ne changeaient pas de quart d'heure en quart d'heure. Mais c'est une course que je vais prendre à fond chaque jour pour essayer de comprendre l'incompréhensible.»

Luc Alphand: «Il faut essayer de passer entre les nuages... Il faut de la chance et du bon matériel sur cette descente facile.»

Daniel Mahrer: «Il faudra attendre que le Sénégalais Lamine Gueye soit descendu, avant d'accorder les premières interviews de vainqueur!»

Franz Heinzer: «Il s'agit de garder une attitude positive. La

DESCENTE DAMES EN CHIFFRES

PODIUMS DEPUIS 1982

1982 (Schladming):

1. Gerry Soerensen (Can)
2. Cindy Nelson (EU)
3. Laurie Graham (Can)

1985 (Bormio):

1. Michela Figini (S)
2. Ariane Ehrat (S) et Katrin Gutensohn (Aut)

1987 (Montana):

1. Maria Walliser (S)
2. Michela Figini (S)
3. Regina Mösenlechner (All)

1989 (Vail):

1. Maria Walliser (S)
2. Karen Percy (Can)
3. Karin Dedler (All)

1991 (Saalbach):

1. Petra Kronberger (Aut)
2. Nathalie Bouvier (Fr)
3. Svetlana Gladishiva (URSS)

BILAN DES MÉDAILLES

(Or, Argent, Bronze)

1. Autriche	11	8	9
2. Suisse	9	7	4
3. Allemagne	6	6	6
4. Canada	2	2	2
5. Grande-Bretagne	2	1	0
6. Italie	1	1	2
7. France	0	4	3

TITRES SUISSES

1934 (St-Moritz):

Anny Rüegg

1948 (St-Moritz):

Hedi Schlunegger

1954 (Are):

Ida Schöpfer

1956 (Cortina):

Madeleine Berthod

1970 (Val Gardena):

Annerösl Zryd

1972 (Sapporo):

Marie-Theres Nadig

1985 (Bormio):

Michela Figini

1987 (Crans-Montana):

Maria Walliser

1989 (Vail):

Maria Walliser

COUPE DU MONDE 1992-1993

Vail:

1. Vogt (All).
2. Gutensohn (All).
3. Lee-Gartner (Can).

Lake Louise:

1. Bournissen (S).
2. Seizinger (All).
3. Gerg (All).

Cortina I:

1. Häusl (All).
2. Zurbriggen (S).
3. Seizinger (All).

Cortina II:

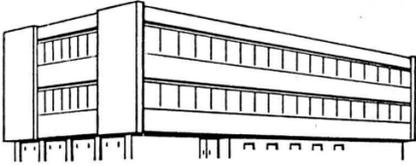
1. Seizinger (All).
2. Merle (Fr).
3. Sadleder (Aut).

Haus:

1. Bournissen (S).
2. Zelenskaia (Rus).
3. Ginther (Aut).

(si)

OFFRES D'EMPLOI



FEHR & Cie SA cadrans soignés
engage
responsable du département mécanique
mécanicien
faiseur d'étampes
avec connaissances dans la fabrication du cadran.
Entrée: tout de suite ou à convenir.
Faire offre: **FEHR & Cie SA**
Rue des Gentianes 53
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 41 32

132-12293

FAVRE & PERRET S.A.

Manufacture de boîtes de montres
Fondée en 1865
104, rue du Doubs - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 19 83
Nous cherchons à engager au plus vite
1 mécanicien CNC
pour le réglage de fraiseuses et tours, connaissant si possible la boîte. Etre apte à diriger un groupe.
1 contrôleur de qualité
pour le contrôle technique de notre production CNC.
Aides-mécaniciens
en qualité d'ouvriers de production.
1 polisseur très qualifié
connaissant parfaitement la boîte de montre, qualité haut de gamme.
Les personnes de nationalité suisse ou en possession d'un permis C uniquement sont priées de téléphoner au 039/23 19 83 pour prendre rendez-vous.

132-12244

STERN PRODUCTION SA

Fabrique de cadrans soignés
engage tout de suite ou pour date à convenir
une visiteuse expérimentée
pour notre département
contrôle qualité

Préférence sera donnée à personne ayant de bonnes connaissances dans la fabrication du cadran de montre.
Nous offrons les avantages d'une entreprise moderne.
Pour un rendez-vous, prenez contact avec le responsable du personnel.

STERN PRODUCTION SA
Fabrique de cadrans soignés
Rue du Dr-Kern 25
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 03 03

132-12619

Police-secours: 117

Solution du mot mystère
CHALUTIER

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

C/fin/5/MI

Publicité intensive, Publicité par annonces

AUTOS - MOTOS - VELOS

GGK



Le prix de cette Golf à fr. 19 980.- est encore plus raisonnable dans sa version à fr. 21 170.-.

Les 1190 francs de différence, vous ne les payez en sus que si vous prenez les deux airbags avant pour plus de sécurité.

Deux précautions, toutefois, valent mieux qu'une. Et vous aurez beau chercher, personne ne vous proposera des coussins d'air protec-

teurs autogonflants à ce prix-là. Quant à trouver une voiture d'une qualité égale à la Golf CL 1.4 vendue 19 980.-, vous pouvez toujours chercher!

Pour être gagnant sur tous les tableaux, pas d'hésitation possible: prenez la Golf avec deux airbags en

guise d'aérofreins pour le conducteur et son passager.

Ou procurez-vous seulement les airbags. Quoique?

Sans voiture autour, vous ne serez guère plus avancé. **La Golf. Vous savez ce que vous achetez.**



AMAG, importateur VW et Audi, 5116 Schinznach-Bad, et les 600 partenaires VW et Audi vous assurent que leurs voitures sont de bons placements.

2-116124*4

La Chaux-de-Fonds - SPORTING GARAGE SA - J.-F. Stich - Tél. 039/26 44 26

Le Locle Garage Pandolfo & Cie Tél. 039/31 50 00
La Ferrière Garage du Jura, J.-C. Geiser Tél. 039/61 12 14
Saint-Imier Garage Touring, Carrosserie L. Fiorucci Tél. 039/41 41 71

132-12001

DIVERS

TELECOM PTT
Le bon contact

Annuaire téléphonique PTT No 4, JU, NE, BE, fr

Votre inscription est-elle toujours valable? Correspond-elle à vos besoins? A ce propos, nous rappelons à notre clientèle que le nouvel annuaire téléphonique paraîtra en août 1993. Toute modification d'inscription est à nous communiquer, par écrit, au moyen de la formule d'annonce qui se trouve dans chaque annuaire d'ici au **31 mars 1993.**

Direction des télécommunications
Neuchâtel

5-7550

IMMOBILIER

A LOUER
Quartier Hôtel de Ville
La Chaux-de-Fonds
Appartements dans immeuble entièrement rénové
3-3½ pièces avec cuisine agencée, salon lumineux, salle de bains, tout confort.
Libre: de suite ou à convenir.
Loyer: dès Fr. 850.- plus charges.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

L'annonce, reflet vivant du marché

Cyclisme - Record de l'heure: Jeannie Longo et Francesco Moser tracés d'un trait de plume

Nouvelles orientations

D'un trait de plume, l'Italien Francesco Moser et la Française Jeannie Longo ont perdu deux de leurs records du monde de l'heure après la révolution apportée par l'Union cycliste internationale (UCI) dans son plan de réforme de la piste. L'UCI a clarifié sa liste des records et n'a gardé que l'essentiel - 11 records du monde seniors, 9 juniors - à l'occasion de ses réunions tenues récemment en Italie.

Son comité directeur a accepté à l'unanimité la proposition de sa commission technique, présidée par le Romand Claude Jacquat, qui était déjà à l'origine de la simplification de la réglementation du matériel.

Il a décidé de supprimer la distinction entre les pistes en plein air et les pistes couvertes,

ainsi qu'entre les records battus au niveau de la mer et en altitude.

VINGT RECORDS

Jusqu'à présent, la barrière était placée à 600 m d'altitude. Mais, déjà l'an passé, l'UCI avait annoncé que tous les records du monde seraient «open» à partir du 1er janvier 1993. Elle avait supprimé très logiquement la distinction entre records établis par amateurs et par professionnels.

A partir de cette année en effet, les championnats du monde sur piste seront «open», réunissant amateurs et professionnels. Ce premier pas, réclamé depuis longtemps pour la relance du cyclisme sur piste, a donc été suivi de plusieurs autres pour aboutir à cette refonte complète: de 88 records du monde (juniors et seniors), la liste ne comprend plus que vingt records.

REVALORISATION

Tous les records derrière motos ne figurent plus sur cette liste. Parmi les autres records supprimés figurent notamment ceux des distances dites interné-

diaires (10 km et 20 km messieurs), battus la plupart du temps à l'occasion de tentatives contre le record de l'heure, et ceux des distances trop peu pratiquées (1 km lancé).

En ce qui concerne la poursuite, l'UCI a retenu les distances de base suivantes: 4 km pour les hommes, 3 km pour les dames et les juniors hommes, 2 km pour les juniors filles.

«Le but est de revaloriser les distances-reines de la piste, a indiqué l'UCI. Le 200 m met en évidence la vitesse pure, la valeur intrinsèque du sprinter. Le km arrêté (500 m pour les dames) est l'épreuve-type pour illustrer la force et la puissance explosive d'un pistard. Le 4 km (poursuite) est sans aucun doute une épreuve de base du sport cycliste alors que l'heure est certainement le record le plus prestigieux, le plus médiatique.»

PLUS QUE DEUX

Il n'existe donc plus que deux records du monde de l'heure: les 51,151 km de Francesco Moser et les 46,352 km de Jeannie Longo.

Les autres records du monde de l'heure que les deux champions possédaient (sur piste couverte et au niveau de la mer) ne figurent plus que dans les archives du sport cycliste, tout comme les 49,6721 km du Russe Viatcheslav Ekimov (piste couverte, amateurs), ainsi que les 46,393 km de l'Italien Ercolo Baldini (moins de 600 m d'altitude, amateurs) datant de... 1956. (si)



Francesco Moser
Encore recordman. Jusqu'à quand...?

La route à Monaco en 1996 - Les championnats du monde sur route 1996 ont été confiés à Monaco par le comité directeur de l'Union cycliste internationale (UCI). Le site des épreuves sur piste 1996 n'a pas encore été déterminé par l'UCI. Avant Monaco, les championnats du monde (route et piste) seront organisés en Norvège (1993), en Italie (1994) et en Colombie (1995). (si)

Football - NE Xamax

Koweït et Egypte

C'est définitif: NE Xamax se rendra au Koweït avant de s'en aller en Egypte. Les «rouge et noir» partiront le samedi 6 février pour Dubaï. Ils affronteront l'équipe nationale du Koweït le 7, et rentreront le 8 ou le 9.

Le vendredi 12 février est la date officielle du départ de NE Xamax pour son camp d'entraînement. Le club neuchâtelois arrivera le jour même à Hurghada, à l'Hôtel «Beach Albatros».

Le 16 février, les «rouge et noir» se rendront au Caire. Le 17, ils affronteront Al-Ahly (champion d'Egypte, où évoluent Ibrahim et Hosam Hassan), et le 19, ils joueront contre l'équipe nationale égyptienne.

En ouverture de ce dernier match, les anciennes gloires mondiales (Gentile, Stielike, K.-H. Förster, Pezzy, Krol, Van de Kerckhof, Woodcock, B. Förster, Müller, Altobelli, et Kempes), affronteront les anciennes gloires égyptiennes.

Les supporters xamasiens sont les bienvenus lors de ce périple. Tout renseignement peut être obtenu au secrétariat de NE Xamax: tél. (038) 25.44.28. (Imp)

BRÈVES

Hockey sur glace

Boucher reste à Bienna

Gaëtan Boucher (37 ans) a signé pour une saison supplémentaire avec le HC Bienna, malgré les divergences de vues avec la direction du club qui avaient suscité chez l'ex-international l'envie de s'en aller sous d'autres cieux. Gilles Dubois et Thomas Burillo ont pour leur part résigné pour deux ans.

Football

Le FCC à Morges

Trois jours après avoir pris part au tournoi en salle de Nyon, le FCC se produira à nouveau dans la région lémanique. Ce soir à Morges - coup d'envoi à 20 h - la troupe de Claude Zürcher se mesurera à Etoile Carouge.

Van Basten meilleur joueur de l'année

L'attaquant néerlandais de l'AC Milan, Marco Van Basten, a été nommé «meilleur joueur mondial de l'année».

Rominger au TdS

Les contacts prématurés de Hugo Steinegger, directeur du Tour de Suisse, viennent d'avoir des conséquences très positives.

Juan Fernandez vient de donner son accord concernant le départ de l'équipe CLAS au Tour de Suisse 1993. L'Espagnol a confirmé que Tony Rominger disputerait le TdS à la tête d'une équipe qui comprendrait aussi Jörg Müller, l'autre Suisse de l'équipe espagnole. (si)

Tennis - Tournoi de Marseille: Hlasek gagne

En deux sets

Opposé au Français Olivier Delaître (75e ATP), Jakob Hlasek (ATP 37) a franchi le premier tour du tournoi de Marseille (500.000 dollars) en s'imposant en deux sets, 7-6 (7-5) 6-1.

Contre un adversaire coriace, toujours difficile à manœuvrer, le Suisse a affiché une condition réjouissante. Avant la rencontre, il était assez anxieux: «J'ai pratiquement stoppé la compétition pendant huit semaines. Je dois retrouver mes marques. Heureusement, j'ai disputé un petit tournoi la semaine dernière en Allemagne.»

Une fois sorti du court, il précisait: «Le fait de réussir un break rapidement au second set m'a mis en confiance. Dès la moitié du premier set, j'ai com-

mencé à bien servir. Maintenant, je dois affronter Prpic. Je me souviens de l'avoir battu à Split sur une surface rapide en Coupe Davis, mais je reste sur une défaite à Rome en 1991.»

RÉSULTATS

Simple messieurs: Kuhn (All) bat Nijssen (Hol) 7-6 (8-6) 6-3. Prpic (Cro) bat Huet (Fr) 6-1 6-4. Hlasek (S-7) bat Delaître (Fr) 7-6 (7-5) 6-1. Bruguera (Esp-2) bat Damm (Tch) 3-6 6-3 7-5. Dosedel (Tch) bat Schaller (Aut) 6-3 7-5. Volkov (Rus-1) bat El Aynaoui (Mar) 6-2 6-3. Carbonell (Esp) bat Gustafsson (Su) 5-7 6-4 7-5. Mansdorf (Isr-4) bat Stadling (Su) 6-4 6-2. Lendl (EU-1) bat Carlsen (Dan) 6-3 6-4. (si)

Planche à voile - Huguenin en présélection olympique

Toujours plus haut

Ça «flotte» pour Vincent Huguenin! Le véliplanchiste bôlois vient en effet d'apprendre qu'il faisait partie de la présélection olympique suisse en vue des JO d'Atlanta 1996.

Vincent Huguenin est le seul Romand des dix présélectionnés du pays (sept messieurs et trois dames). Preuve que le Bôlois a des qualités certaines.

«Nous allons devoir participer à des régates de qualification en 1994, 1995 et 1996, explique-t-il. Et sur la base de ces régates, un seul Suisse sera désigné pour faire le voyage à Atlanta.» Comme quoi rien n'est encore acquis.

«Mais j'y crois fermement, poursuit Huguenin. Je me situe dans les trois meilleurs. Et puis, d'être présélectionné me permettra de participer à des stages à Macolin et aux Iles Canaries.» R.T.

Si Huguenin mettra tout en œuvre pour décrocher son billet olympique, il n'en fait tout de même pas une fixation: «Je ne veux pas précipiter les choses, confirme-t-il. Et si la nouvelle planche olympique (réd: une funboard, donc plate) est plus à ma convenance que l'ancienne, je continuerai à jouer sur plusieurs tableaux, comme le championnat suisse, les championnats du monde 1993 au Japon, voire l'une ou l'autre régates de Coupe du monde.

«Et puis, je passerai mes examens de fin d'études de commerce au mois de juin, examens qui seront aussitôt suivis par l'école de recrues. Cela risque de perturber quelque peu ma préparation.»

Mais, à 21 ans, Vincent Huguenin est parfaitement conscient de ses possibilités. Qui sont grandes... R.T.

Basketball - Coupe de Suisse: Union NE battu à Vevey

D'un tout petit point

● VEVEY - UNION NE 113-112 (54-56)

Quel match! Sans retenue, plein, dans une ambiance folle et surchauffée. Tout y était: panneau brisé, faute technique avant la rencontre, panier à trois points à l'ultime seconde...

Union NE a perdu car il a connu un terrible passage à vide de la 23e à la 28e minute, ce qui obligea le mentor neuchâtelois à prendre deux temps morts successifs.

Après une mi-temps de rêve et digne d'éloges, Union NE a joué intelligemment, en attirant

deux, voire trois joueurs, sur Tovornik et Gojanovic.

Changement de décor en deuxième mi-temps. Zorkic et Morard, comme de beaux diables, faisaient oublier leur piètre prestation de la première mi-temps. Union NE s'affolait et laissait partir Vevey.

A 108-96 à la 36e, on ne donnait pas beaucoup de chances à Union NE. Mais le basketball est ainsi fait que ce fut au tour de Vevey de multiplier les maladroitures. Reste que c'est grâce à Schurfrans (93% de réussites aux lancers-francs) que les Vauudois doivent cette victoire.

Galerie des Rivages: 695 spectateurs.

Arbitres: MM. Donnet et Honneger.

Vevey: Modoux (8), Bertoni (14), Gay (8), Tamburini, Zorkic (22), Sommerhalder, Murry (6), Morard (20), Stoianov (8), Schurfrans (27).

Union NE: Tovornik (30), Nocelli, Erda, Huber (8), Jackson (19), Geiser, Gojanovic (22), Isotta (4), Lambelet, Margot (20).

Notes: sortis pour cinq fautes: Isotta (24e), Jackson (38e) et Murry (37e).

Au tableau: 5e: 13-9; 10e: 20-25; 15e: 37-37; 25e: 72-68; 30e: 90-78; 35e: 106-96. (sch)

Divers - Le Mérite sportif neuchâtelois 1992 décerné

Georges Probst plébiscité

Les journalistes sportifs neuchâtelois, lors de leur récente assemblée générale annuelle tenue à Cernier, ont procédé, comme à l'accoutumée, à l'attribution de leur Mérite sportif pour l'année écoulée. Fidèles à leur ligne de conduite, ils n'ont pas récompensé un sportif d'élite pour ses exploits, mais plutôt une personnalité qui s'est signalée et œuvre encore au travers des services rendus et de l'activité qu'elle déploie encore en faveur de la cause sportive.

C'est ainsi que leur choix s'est porté sur Georges Probst, un passionné de cyclisme. Ancien coureur - il fut amateur élite de 1969 à 1972 - le Saint-Blaisois consacre, depuis de nombreuses années, ses forces et son talent à la diffusion et au développement du sport cycliste sous toutes ses formes. Il le fait avec une passion qui n'a d'égal que sa compétence et son amabilité.

Fondateur et président-sponsor du Club cycliste du Littoral

en 1976, Georges Probst (48 ans) a franchi une étape supplémentaire en constituant, l'année dernière, un groupement vélocross au sein duquel trouvent librement place tous les fervents de la petite reine, des futurs champions aux dilettantes de la route ou du VTT.

PROJET FOU

Auparavant, le lauréat a également organisé plusieurs courses dans la région, tel le Cyclocross de Saint-Blaise et le Grand Prix cycliste du Littoral pour les coureurs élites. Son savoir et sa disponibilité ont également été sollicités à l'occasion d'arrivées d'étapes des Tours de Romandie et de Suisse, à Neuchâtel.

Parallèlement à son activité dans le canton, Georges Probst s'est aussi mis au service du cyclisme sur le plan national. En compagnie de Paul Köchli, il a notamment œuvré ardemment à l'admission de son sport de pré-

dilection au sein du mouvement J+S, en 1976.

Il a aussi assumé le rôle de vice-président du pool suisse de la compétition ARIF (championnat de Suisse des marques) et participé à plusieurs courses prestigieuses (Paris - Roubaix), championnats du monde de Chambéry, Tour de Romandie, etc.) en qualité de dépanneur neutre pour Mavic. Il est, aujourd'hui encore, mécanicien, quand ce n'est pas directeur sportif, de l'équipe de Suisse amateurs.

On se demande, dès lors, où Georges Probst a encore trouvé le temps pour accomplir la traversée en solitaire des Etats-Unis en 1986, Paris-Dakar en 1987 en VTT et participer à de nombreuses autres épreuves, officielles ou non. Et ce n'est pas fini! Le lauréat du Mérite sportif neuchâtelois 1992 projette de faire le tour d'Australie en solitaire, en 1994.

Passion quand tu nous tiens! (comm)

Volvo 960: un équipement tout simplement royal

La séduction classique

La maison suédoise est en train de modifier son image en proposant des produits qui se démarquent passablement de ceux qui l'ont rendue célèbre depuis des années. La 960 correspond encore à la philosophie traditionnelle de la marque, mais elle affirme son caractère avec son superbe moteur.

Par
Jacques HOURIET

Dans le segment de la berline confortable, Volvo tient une place privilégiée et fidélise sa clientèle. Preuve que ses automobiles n'ont rien à envier à une concurrence agressive. Au contraire.

Avec la 960, Volvo a délibérément «tapé» dans le haut de gamme, avec ce que cela suppose de confort et d'équipement. Mais c'est d'abord le moteur qui a bénéficié des soins du fabricant suédois. Ce six cylindres en ligne, 24 soupapes de trois litres développe une puissance de 204 CV. Souple, silencieux, pas trop gourmand, il est également vigoureux et dynamique. Il modifie complètement le comportement du châssis de la quatre cylindres que nous avions essayée voilà deux ans.

LE NEC PLUS ULTRA

La boîte automatique à quatre rapports s'adapte parfaitement à ce moteur. La 960 voit son équipement mécanique complété par une suspension arrière «multi-link» très sophistiquée, par un autoblocant automatique et par un correcteur d'assiette. Les quatre freins à disques avec ABS et la direction assistée participent à la sécurité active du véhicule.

Au bilan, le comportement de



La clé du succès de Volvo

La maison suédoise soigne toujours le confort et la sécurité de ses modèles. (sp/vol)

la 960 est satisfaisant. La tenue de route est bonne, mais elle souffre du poids excessif de l'ensemble du véhicule. Et si elle est un peu empruntée sur les routes sinueuses, la Volvo est en revanche impériale sur les nationales et les autoroutes, grands espaces pour lesquels elle a du reste été conçue!

SÉCURITÉ TOTALE

On ne reviendra pas sur les mesures de sécurité adoptées par Volvo. Ce sont les plus sévères du monde et elles sont pour beaucoup dans le succès de cette

marque. Sachez simplement que désormais la 960 dispose de la protection latérale contre l'impact. Une garantie.

En revanche, on s'attardera sur l'équipement, point très important au moment où l'acheteur doit faire son choix. Avec la 960, vous disposerez, en plus des équipements techniques décrit plus haut, d'une installation d'air climatisé électronique, d'un régulateur de vitesse, des tendeurs de sangle, du verrouillage central, des rétroviseurs électriques chauffables, du toit ouvrant électrique, des sièges

avant chauffables, des vitres teintées et des jantes en alliage léger. C'est royal. Il ne manque en fait que l'intérieur cuir, les boiseries et, plus surprenant, l'auto-radio pour que l'on se croie dans une... beaucoup plus chère! Le rapport qualité-prix est impressionnant.

On émettra cependant une petite réserve sur le style intérieur, toujours aussi triste. Quoi qu'il en soit, la Volvo 960 est une excellente berline. Il ne lui manque qu'un peu de cette fantaisie qui fait la joie de bien des automobilistes.

FICHE TECHNIQUE

Marque: Volvo
Modèle: 960
Moteur: 6 cylindres en ligne, 24 soupapes, 204 CV
Consommation: 13 litres/100 km environ
Réservoir: 80 litres
Transmission: aux roues arrière, boîte automatique
Freinage: 4 disques, ventilés à l'avant, ABS en série
Longueur: 4870 mm
Largeur: 1750 mm
Poids: 1540 kilos
Prix: dès 64.900 francs

BRÈVES

NOUVELLE USINE OPEL

Moteur «révolutionnaire»

Une nouvelle usine de moteurs pour la fabrication de l'Ecotec-V6 (Emission, consommation, optimisation, technologie) a été mise en service le 4 novembre. Les ateliers de production situés à Ellesmere Port (Angleterre) et dans lesquels environ 500 millions de francs ont été investis, ont été inaugurés officiellement par Louis R. Hughes, président de GM Europe.

Le nouveau moteur Ecotec-V6 ainsi que toutes les installations pour sa fabrication en série, sont le résultat d'un programme de développement mis au point durant quatre ans par des ingénieurs, des stylistes et des planificateurs en production du centre de développement technique (TEZ) Opel, de Russelsheim. Selon David J. Herman, Pdg d'Opel, ce moteur est «le prélude à une ère nouvelle, s'agissant de la conception des moteurs Opel et revêt une signification essentielle pour l'entreprise en Europe». (sp/ap)

VOITURE

ÉCOLOGIQUE DE 1992

Audi vient de recevoir pour la seconde fois le prix de la voiture écologique par le magazine des médecins «Status». Après l'Audi 100, l'année dernière le magazine allemand vient de primer l'Audi 80 2.0. (sp/aud)

«VOLANT D'OR»

À LA MICRA

Le grand hebdomadaire allemand Bild am Sonntag a décerné son «Volant d'Or» à la nouvelle Nissan Micra dans la catégorie des voitures compactes. Cette distinction, aussi importante qu'appréciée, récompense dès son introduction sur le marché le concept d'avant-garde de ce nouveau modèle qui est construit dans l'usine britannique du deuxième constructeur automobile japonais. (sp/nis)

BOND DE JAGUAR

La Société d'études de marché indépendante, reconnue sur le plan international, J.D. Power, a constaté dans son enquête annuelle auprès des clients aux Etats-Unis que des propriétaires de Jaguar sont très satisfaits de leurs automobiles et des représentants de la marque. Au total, Jaguar est passé du 25e rang au 10e en l'espace d'un an. Ce bon classement reflète les progrès de Jaguar dans le domaine de l'assurance de la qualité et du service à la clientèle. (sp/jag)

Nouvelle YZF 750 chez Yamaha

Vive le supersport

L'OW01 chère et trop axée sur la compétition, l'usine aux trois diapasons devait produire une réplique à la hauteur. Les nouvelles YZF 750 visent juste. Présentées sur le circuit de Jerez, les nouvelles hypersportives de Yamaha ont démontré une approche à la fois compétitive et sport très spécialisée.

Par
Jean-Jacques ROBERT

Il faut en effet parler de deux approches différenciées. La YZF750SP ne concerne pratiquement que les compétiteurs de «superbikes» puisque la machine ne sera pas homologuée en Suisse. C'est un peu la succession de la FZR750R (OW01) qui est assurée pour un prix de 10.000 francs inférieurs. La YZF750R est un peu la version civilisée proposée par Yamaha. Elle sera le maillon manquant à la gamme de l'importateur de Sursee (LU). Cette hypersportive qui envahira les routes helvétiques au printemps, fera aussi l'objet d'une coupe de promotion dans le cadre du Championnat de Suisse de vitesse.

ATTEINDRE LE SOMMET

Les ingénieurs japonais n'ont pas caché qu'ils voulaient ratisser très large. Ils prétendent avoir réalisé la meilleure supersportive du moment. Pour eux, l'YZF est l'évolution naturelle de la gamme FZR qui compte une 1000 de haut de gamme, une 600 abordable, et une 750R exclusivement basée sur la course.

L'YZF est à la fois proche de la compétition et du super-sport

praticable sur routes ouvertes. Basée sur le concept très sophistiqué de la OW01, la nouvelle Yamaha YZF entend s'ouvrir sur un plus large public avec un prix juste au-dessous de la barre des 17.000 francs. Grâce à l'image de marque et aux emprunts à l'YZF d'endurance de l'usine, l'YZF750R se veut le compromis «racing» pour la route et le circuit. Son poids (légerement supérieur à la Honda CBR900RR), sa maniabilité et

un comportement routier performant l'ont armé suffisamment pour faire face à la majorité des reproches.

Pour taquiner la limite des 125 chevaux, c'est le moteur 20 soupapes (concept Genesis) de l'OW01 qui a été retravaillé. L'échappement EXUP a été remodelé de façon à améliorer les performances. L'admission avec un plus grand filtre à air, ainsi que les cotes des soupapes ont été modifiées pour augmenter le rendement du moteur.

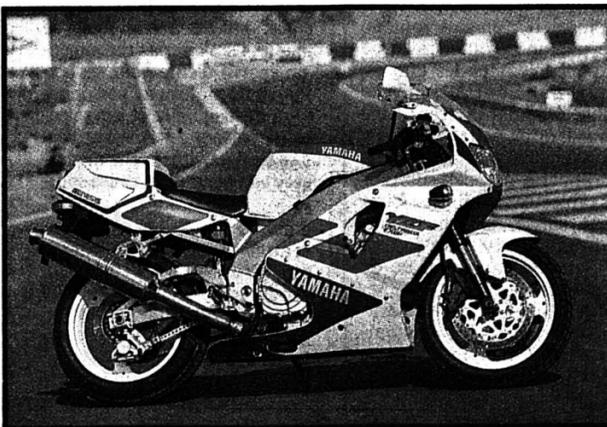
DELTA BOX DE COMPÉTITION

Le cadre deltabox d'empattement très court descend en droite ligne de l'YZF de compétition et garantit une rigidité qui se répercute sur la grande précision des trajectoires. La fourche inversée de 41 mm assure stabilité et comportement sportif. La suspension monocross se révèle d'une rigidité absolue grâce à un bras oscillant en alu avec haubans supérieurs. Les deux disques avant de 320 mm sont à six pistons et assurent un freinage exemplaire et un dosage très facile malgré sa grande efficacité. Le carénage a fait l'objet d'un soin particulier et les études en soufflerie ont abouti à un profilage aérodynamique optimal augmentant la vitesse de pointe.

ERGONOMIE SOIGNÉE

Tout en ne sacrifiant rien à l'objectif supersport, la YZF750R affiche une ergonomie qui permet de rouler plusieurs heures à un rythme soutenu sans avoir de courbatures. Les quelque 200 kilomètres effectués sur le circuit andalou n'ont engendré aucune douleur au niveau des avant-bras ou du dos. Seule la place pour les genoux se révèle un peu juste pour les grands gabarits. La position de conduite n'est pas naturelle (ce serait un comble pour une supersportive), mais elle n'oblige pas au contournement, ni à un trop gros appui sur les poignets.

Au niveau de la partie cycle et en fonction du jeu de pneus montés, la maniabilité et la précision des trajectoires engendrent d'emblée une totale mise en confiance. Les Michelin TX montés sur la SP sont de véritables sangues du bitume. Côté moteur, l'efficacité est de mise dès 7000 tours. Dès ce régime, l'accélération est violente sans être désarçonnante. Il faut malgré tout se méfier des sorties de courbes sur les petits rapports, car la roue avant a tôt fait de se délester. Ce qui fait le charme du moteur de l'YZF750R, c'est sa progressivité. La puissance très linéaire rend cette moto très domestique tout en gardant la franchise des accélérations.



Hypersportive à l'assaut des routes helvétiques
Le maillon manquant à la gamme de la marque japonaise (sp/yam)

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Gymnase de Fleurier

La campagne démarre

Le sort du Gymnase du Val-de-Travers à Fleurier sera scellé par le souverain neuchâtelois lors des votations des 6 et 7 mars prochain. Réuni hier soir, le comité référendaire contre la fermeture de l'établissement a défini ses actions.

Page 26

CIP de Tramelan

Activités en nette hausse

Deux bougies, une palette d'activités élargie et consolidée: le Centre interrégional de perfectionnement (CIP) de Tramelan (BE) a présenté hier le bilan de ses deux premières années de travail.

Page 27

Jeu de jass

Ingénieux logiciel d'un Jurassien

Vous aimeriez faire une partie de jass mais vous ne trouvez pas de partenaires? Qu'à cela ne tienne. David Lièvre de Courfaivre a mis au point un logiciel qui vous permet de vous asseoir à table, d'allumer votre écran et d'engager une partie à quatre comme si vous étiez au bistrot grâce à un logiciel très raffiné qu'il a mis au point.

Page 28



Météo:

Stratus matinaux sur le Plateau, se dissipant la journée. Ensoleillé sur le Jura, les Préalpes et le Valais.

Demain:

Stratus matinaux sur le Plateau, sinon ensoleillé. Passages nuageux samedi et dimanche.

Lac des Brenets
750,74 mLac de Neuchâtel
429,06 m

Fête à souhaiter mercredi 3 février: BLAISE

5°
Lever: 7 h 56
Coucher: 17 h 36-1°
Lever: 13 h 40
Coucher: 4 h 53Brouillard
800 m

L'Impartial

Equipement du canton en institutions pour enfants, ados et adultes handicapés

Préparer l'avenir

Les institutions actuelles du canton pour enfants et ados, ainsi que celles pour adultes handicapés répondent-elles encore aux besoins et dans quelle mesure faut-il modifier l'équipement cantonal en la matière? C'est la double question à laquelle doit répondre d'ici à la fin de cette année une commission spéciale désignée par le Conseil d'Etat neuchâtelois. Non sans susciter quelque inquiétude dans les milieux de l'éducation.

«Craintes compréhensibles, mais infondées», répondent les responsables de la commission qui invoquent la nécessaire adaptation des moyens et des méthodes aux besoins d'aujourd'hui.

A l'origine, il y a la maison pour enfants de Belmont, à Boudry. Vétuste en diable, un projet de rénovation estimé à 5 millions de francs avait été élaboré à son intention. La Confédération, estimant qu'il s'agissait là du résultat d'un entretien par trop différé, a refusé de subventionner le projet.

L'autorité fédérale n'a par contre pas refusé d'entrer en matière en cas de projet de restructuration complète ou de reconstruction. Encore fallait-il, dans ce cas, faire la preuve du besoin. Un exercice qui signifiait en fait le réexamen de tout le plan d'équipement cantonal en la matière, explique Jean-Claude Knutti, directeur de l'Office cantonal des mineurs et des tutelles.



La maison de Belmont à Boudry

La Confédération n'a pas refusé d'entrer en matière en cas de projet de restructuration complète ou de reconstruction. (Impar-Galley)

Pour mener à bien cette tâche, le Conseil d'Etat a mis sur pied l'an dernier une commission spéciale d'une trentaine de membres et dont la conduite a été confiée à Eric Pavillon, directeur adjoint de l'Office des mineurs. Cette commission consultative spéciale a été chargée de réexaminer le «Plan d'équipement du canton en institutions pour enfants, adolescents et adultes handicapés», dont la mouture originelle remonte à 1967. Elle doit rendre son rapport dans le courant de l'année. En attendant, tous les projets sont gelés.

Les travaux de la commission n'ont pas été sans susciter des inquiétudes dans les milieux de l'éducation. D'aucuns craignant que la commission ne servent qu'à justifier de futures coupes sombres...

Si les responsables comprennent les craintes que peut susciter l'exercice auprès des intervenants des milieux de l'éducation – «il est toujours difficile de se remettre en cause, le changement oblige à bousculer les habitudes», remarque J.-C. Knutti – ils réfutent par contre totalement l'argument de la «commission alibi».

«Notre rôle est de définir les modes de prise en charge nécessaires aujourd'hui et demain», explique Eric Pavillon. «Ce n'est en aucun cas un exercice destiné à fermer des institutions», sur-enchérit J.-C. Knutti. L'analyse à laquelle se livre la commission vise essentiellement et surtout à percevoir ce qui a changé dans les besoins et évaluer les réponses à apporter, tant au niveau structurel qu'éducationnel, relève E. Pavillon. Ainsi en est-il par exemple des prises en charge extérieures d'enfants, de l'accueil mère-enfant ou encore de la mise à disposition de «points-

rencontres» pour couples divorcés où peuvent s'exercer les droits de visite de l'un ou l'autre parent. Trois domaines que certaines institutions pratiquent déjà de manière limitée et à titre expérimental. Enfin, il faudra aussi bien songer aux nécessaires infrastructures d'accueil que le dramatique rajeunissement de la population toxico-mane réclame aujourd'hui.

Autant de besoins nouveaux qui conduiront certes à redéfinir, peut-être fondamentalement, la mission de certaines institutions, mais auxquels il importe aujourd'hui de répondre. C. P.

Message roulant pour le tri des déchets

Cridoc appelle au secours!



Le joli dragon Cridoc, sympathique emblème de Cridor, veut faire passer le message du tri des déchets. Il a bénéficié de la complicité du transporteur U. Brechbühler et des responsables de Cridor qui ont bien volontiers peint son effigie sur deux camions-poubelles.

Depuis l'année dernière, le gentil dragon sillonne les campagnes, entre Jura et vallon de Saint-Imier et de La Sagne aux Brenets en faisant un crochet aux Planchettes. Les habitants de ces lieux n'ont pas manqué de remarquer sa présence. Avec sa bouille bien sympa et son gros ventre prêt à éclater, Cridoc voudrait surtout que l'on lise, et applique, le message inscrit dans sa bulle. Tout malin, l'animal a d'autres conseils dans sa besace et au fil des mois, sa bulle apportera d'autres messages. Avis aux producteurs de déchets que nous sommes tous, Cridoc aimerait bien retrouver sa ligne de jeune dragon!

(ib - Impar-Gerber)

REGARD

Eviter le syndrome «NPH»

En matière d'éducation, comme en matière hospitalière..., il est des sensibilités à fleur de peau. Le débat d'hier au Grand Conseil, autour du rapport sur la nouvelle planification hospitalière (NPH) et son renvoi à l'expéditeur en ont été la parfaite illustration.

Dans le dossier du réexamen du plan cantonal d'équipement en institutions pour ados et enfants, on ne pourra pas accuser cette fois l'autorité de n'avoir pas pris toutes les précautions pour éviter ce qu'il faut bien désormais appeler le «syndrome NPH». La commission chargée du réexamen fait appel à tous les intervenants du domaine de l'éducation. Directeurs d'institutions, parents, offices régionaux, autorités médicales et sociales ainsi que groupements syndicaux sont en effet largement représentés.

Une volonté évidente de concertation préalable qui saura certainement se révéler payante le jour où l'on devra procéder à d'éventuels réaménagements structurels pour répondre aux nouveaux besoins qui se font jour aujourd'hui en matière d'institutions.

Mais la motivation première de la démarche de la commission va au-delà de la simple adéquation «économique» de l'offre à la demande. Certes, on ne peut ignorer le souci de rationalisation dictée par le contexte conjoncturel. Mais, comme on ne pense pas à construire un hôpital quand on a son premier malade, on ne songe pas non plus à aménager une infrastructure d'accueil ou de soutien au seul moment où l'enfant et l'ado manifestent les premiers signes de troubles de comportement. Surtout quand ceux-ci évoluent et grandissent au fur et à mesure des déviations que notre propre société et la modification de nos modes relationnels peu ou prou engendrent.

Dans l'éducation, on n'a jamais réussi à «guérir» par la seule vertu de l'aspirine ou du coup de bistouri. Fût-il d'origine économique... Claudio PERSONENI

Association Romande
des Troupes Motorisées
Neuchâtel - Montagnes

Maximum
de marchandises
et bons CID

Grand loto de l'ARTM

Jeudi 4 février 1993 à 20 heures précises
La Chaux-de-Fonds - A la Maison du Peuple

Abonnement Fr. 13.-
pour 27 tours
et Fr. 9.- pour 20 tours
Coupons Fr. -50
Superbes quines + CID
4 cartons en bons CID
1er tour gratuit

GASTRONOMIE



Restaurant du Reymond
Famille Jacques Vetterli
Reymond 37
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 42 33

Vendredi 5 février, dès 19 h 30
Soirée détente avec la musique de Daniel Girard.
Tripes ou tête de veau à gogo + carte

132-506905

Les Perrenches

Restaurant - Tea-Room
Les Bulles - ☎ 039/28 43 95

OUVERT

132-12362

DIVERS

Leçons de chant classique. Lied. Opéra.
Leçons de chant populaire. Art choral. Variétés.
Cours de chant pour musiciens d'orchestre.
Rééducation de la justesse vocale. Enfant, adulte.

Professeur de chant



**Paul-André
Leibundgut**

Place-d'Armes 3
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 30 30

132-502008

VITRERIE - MIROITERIE
Jost
(039) 26 40 77
Nume-Droz 185

JOUR NUIT

132-12108

FRANÇOISE

Médium

23 ans d'expérience,
vue à la télévision,
cartes, boule, aide
efficace, affection,
protection, solitude.

Tél. 039 23 03 21.

22-885-4x4

Publicité intensive,
Publicité
par annonces

Multisol

Linols - Plastique - Tapis
Tapis de milieu - Parquet
A. Grilli - Paix 84 - ☎ 039/23 92 20

132-12410

Police-secours: 117

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant de La Chaux-de-Fonds cherche

sommelière

et remplaçante pour entrée immédiate
ou pour date à convenir.

☎ 039/28 38 04.

132-507608

PARTNER
Job
107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Pour une entreprise dynamique,
nous recherchons un(e)

**RESPONSABLE
DE FORMATION**

Exigences:
- formation commerciale (G), éventuel-
lement comptable
- bonne maîtrise des outils informati-
ques, niveau utilisateur
- sens de la communication, apte à or-
ganiser des cours et à former du per-
sonnel
- maîtrise de l'allemand nécessaire
Entrée en fonction tout de suite ou à
convenir.

Pour plus d'informations,
veuillez contacter au plus
vite M. Lacôte.



470-176
Tél. 039/23 22 88

GASTRONOMIE

Le Restaurant du Raisin
vous suggère ses poissons de mer
jusqu'au 27 février 1993

Venez nombreux déguster nos spécialités
midi et soir

Nos trois propositions de menus en soirée uniquement

Pour votre confort, il est prudent de réserver

Nouvel horaire: 9 h à 14 h 30 et de 17 h 30 à 24 h

RESTAURANT DU RAISIN

Chez Patricia et Claude
Hôtel-de-Ville 6, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 75 98

FERMÉ LE DIMANCHE

VINS DE NEUCHÂTEL

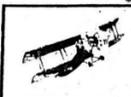
**Domaine
Michel Egli
2014 Bôle**

☎ 038/42 55 88



132-12111

Restaurant de l'Aéroport



Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 66

**La vraie fondue
gruyérienne**

(moitié/moitié) Fr. 12.-

Toujours nos truites à Fr. 8.-
et la carte habituelle

Petite salle pour repas de familles
et sociétés

132-12636



La lunette qui souligne
votre personnalité

Maître opticien - Diplôme fédéral
**von
gunten**

Léopold-Robert 23
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 50 44

470-433

**Ouverture
pizzeria**

A l'emporter

ALI-BABA

de 10 à 23 h 30

7 jours sur 7

+ autres spécialités

Rue des 6-Pompes 4

☎ 039/28 93 43.

132-508329

da Silva
TOP COUTURE

COLLECTIONS TISSUS
HAUTE COUTURE

- Création
- Confection
- Retouches
- Cours pour adultes et enfants

Mme Christine da Silva, rue de la
Serre 56, 2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/23 12 52

470-750

Feu: 118

VACANCES - VOYAGES

Du 26 février
au 1er mars 1993

Agence de voyages

croisitour

Les artisans de l'évasion

Voyage du 1er Mars 4 jours
LISBONNE! dès Fr. 1345.-

A la découverte de la capitale portugaise. Voyage inédit, vol Swissair. Logement
hôtel Sheraton***** luxe. Prix exceptionnel incluant un maximum de presta-
tions. Au départ de la région en car.

Demandez notre programme détaillé

Serre 65
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 95 55

D.-Jeanrichard 31
Le Locle
☎ 039/31 53 31

Rue du Dr-Schwab 3
Saint-Imier
☎ 039/41 45 43

132-12452

FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

314

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset
et Sciaky presse, à Paris

Une personne ou deux? Une plu-
tôt. Une femme ou un homme? Il ne
le savait pas.

Tout le monde l'a vue, personne
ne l'a vue. Je me précipitai dans la
chambre, je ne rêvais pas, les valises
d'Annie étaient là, fermées. Comme
elle avait l'habitude de tout emballer
ou déballer à chaque étape pour ad-
mirer ses objets, sans doute l'ordre
régnaient-il dans ces valises. Près d'elles

par terre, tournés vers le mur, ficelés
ensemble, attendaient les fiers guer-
riers samburus.

Je revenais vers le bureau, les se-
crétaires me regardaient avec intérêt,
les renseignements obtenus du
contrôle étaient à la fois logiques et
cruels, on inscrivait le numéro de
plaque des voitures qui entraient,
mais pas tous ceux de celles qui repar-
taient.

On me servait tantôt du thé et tan-
tôt de l'eau minérale. L'aéroport a
été prévenu par télex que Mr. et Mrs.
Landler annulaient leurs places dans
le vol Swissair de ce soir pour Paris.
Si jamais Mrs. Landler se présentait
à l'embarquement, il fallait lui de-
mander d'appeler d'urgence son
mari au Mount Kenya Safari-Club.

De retour dans ma chambre, je
tournais en rond. Ce qui m'arrivait
pouvait être une solution d'un ex-

trême confort, mais aussi le début
d'une attente infernale. Serait-elle
partie? Pour m'aider, pour me sortir
du piège qui se refermait sur moi? Se-
rait-elle partie pour que je reste libre,
que je puisse faire face plus facile-
ment à l'enquête? Mais pourquoi
avait-elle rejeté ainsi l'hypothèse de
la disparition à New York? Ça aurait
été tellement plus aisé de mimer le
drame qu'ici... Voulait-elle me tenir à
sa merci pour me faire chanter? Ici,
ce n'était pas l'endroit pour amorcer
ce genre d'opération. Où a-t-elle pu
se volatiliser dans ce monde noir, ai-
mable et flou? Elle est devenue une
ombre, comme l'autre.

Traversé par une idée qui me parut
absurde, je bondis, j'ouvris la plus
grande de mes valises, je fouillai
comme un damné, mes doigts s'accou-
chaient aux plis et aux replis de mes
chemises, aux creux de mes vestes,

comme un fou je cherchai la pochette
avec les bijoux. Pas de sacoche, pas
de bijoux, quatre cent mille dollars
envolés, volés! Annie? Annie.

J'ai parlé et me suis laissé dépossé-
der.

Je demandai aussitôt qu'on pré-
vienne la police de Nanyuki. Celle de
Nairobi devait être alertée aussi.
J'envoyai un télex à Sanders en an-
nonçant la disparition d'Angie. Je
claquais des dents, mais quelque part
en moi, un espoir fou naissait, un es-
poir qui m'arrangeait: l'hypothèse de
son vrai départ, loin de tout. Elle
avait les bijoux, elle pouvait les mon-
nayer, je ne la reverrais plus jamais.
Annie n'aurait pas été ma première
erreur psychologique.

(A suivre)

Un nouveau lieu d'échanges dans une ancienne fabrique

Zurich - La Tchaux simple course

Rédaction
LOCALETél: 039/210 210
Fax: 039/210 360Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Vente du mimosa
Bon succès

Ce sont une centaine de jeunes vendeurs qui, vendredi et samedi dernier, se sont chargés de vendre le mimosa, dans le cadre de l'action traditionnelle de la Croix-Rouge. Cette institution tient à les remercier pour leur bon travail, puisqu'ils ont vendu 48 cartons de fleurs, récoltant environ 12.000 francs. Ces fonds permettront d'apporter une aide financière aux enfants et adolescents, pour participer à des camps et séjours de vacances, effectuer des changements d'air ou contribuer à des frais dentaires, entre autres.

(comm/lmp)

Colère
des radios-amateurs

Lettre ouverte à F. Cotti

Lors de son assemblée du 22 janvier, la Section des Montagnes neuchâteloises de l'Union suisse des Amateurs d'ondes courtes, avec l'appui de la section du Littoral, a protesté énergiquement contre le diktat des PTT d'augmenter les taxes de régate annuelle, qui passent de 36 francs à 72 francs, pour les radio-téléphonistes et radio-télégraphistes et à 120 francs pour la taxe unique. Les amateurs d'ondes courtes estiment incompréhensible qu'une telle activité de loisirs, reconnue mondialement d'utilité publique et qui passionne nombre de retraités AVS, soit traitée avec une telle désinvolture. La Section des Montagnes interroge encore le conseiller fédéral sur les voies de recours possibles.

(comm/lmp)

Rue de Morgarten
Cycliste blessé

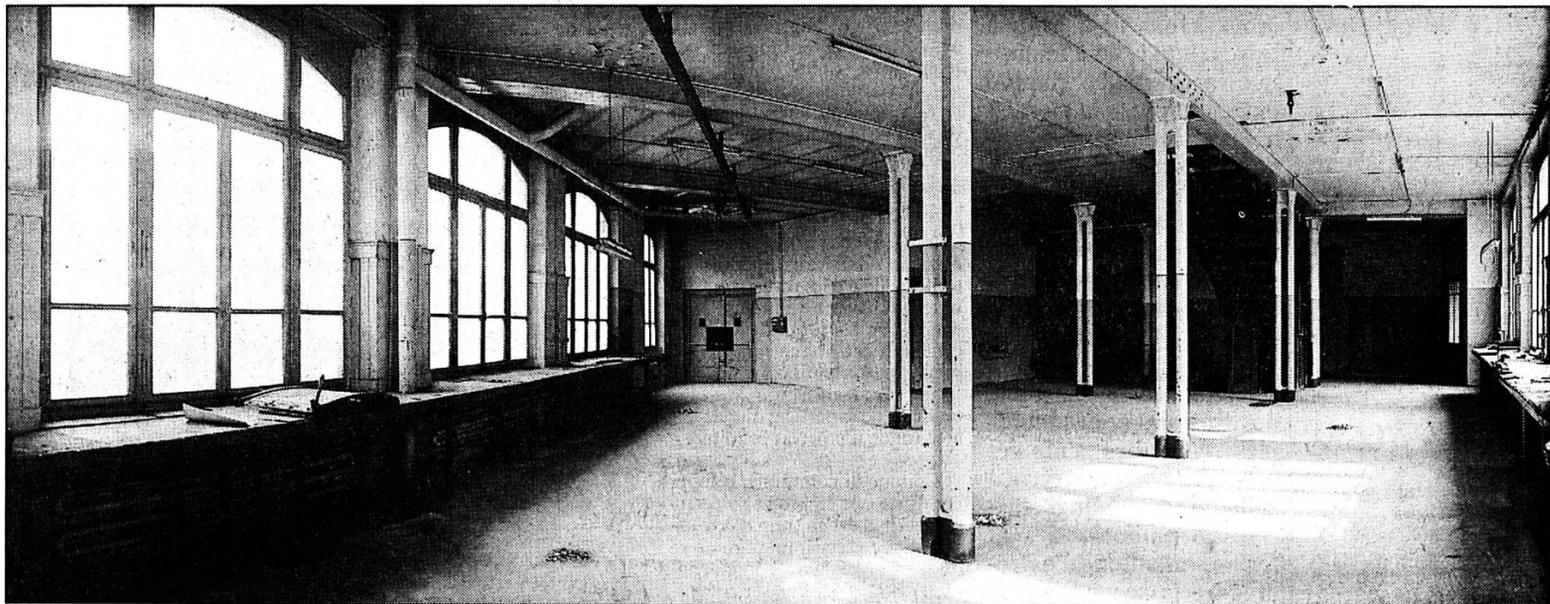
Un cycliste de la ville, M. G. D., circulait, hier à 7 h 30, sur la rue de Morgarten. A l'intersection avec la rue du Locle, il a heurté l'auto de M. F. M., de la ville, qui circulait également sur la rue de Morgarten. Blessé, le cycliste a été conduit chez un médecin puis à l'hôpital.

AGENDA

Club 44

Conflit israélo-arabe

Universitaire polyglotte, Raphi Israël prononcera une conférence intitulée «Allons-nous vers une solution du problème palestinien?», demain jeudi à 20 h 30, au Club 44.



Jaquet-Droz 5

L'une des deux grandes salles sur lesquelles les animateurs de «Konference» ont jeté leur dévolu.

(sp)

Un groupe de Chaux-de-Fonniers, dont certains ont l'accent d'outre-Sarine, ont investi l'ancienne fabrique Luthy Machines, rue Jaquet-Droz 5. Ce bâtiment, qui fait partie d'une masse en faillite, servira de lieu d'échanges culturels en attendant de trouver un nouveau propriétaire. Inauguration vendredi et samedi.

Anton est architecte et Zurichois. Il y a quelques années, avec quelques amis venus com-

me lui de la métropole allemande, il s'est installé dans l'ancienne fabrique Mulco, rue des Régionaux, rebaptisée Coopérative La Boîte.

Proches des mouvements dits alternatifs d'outre-Sarine et attirés tant par l'architecture industrielle des Montagnes neuchâteloises que par leur tradition socialiste, les initiateurs de La Boîte ont très tôt manifesté leur désir d'intervenir dans la vie culturelle locale.

En plein centre ville, l'ancienne fabrique Luthy Machines, rue Jaquet-Droz 5 (en face du parking de la Grande-Fontaine), s'est présentée comme l'endroit idéal pour accueillir

un projet baptisé «Konference». Le bâtiment fait partie d'une masse en faillite. Un accord a été trouvé avec la banque créancière, pour louer l'immeuble en attendant qu'il soit revendu.

Ce sera avant tout un lieu d'échanges, que ses fondateurs veulent très ouvert: «Ici, à La Chaux-de-Fonds, on a le temps de réfléchir à ce qu'on veut faire d'un tel volume», remarque Anton «alors qu'à Zurich, il y a tout de suite 30 ou 40 personnes qui veulent l'occuper.»

«Konference», ce pourrait être une école, s'inspirant de l'exemple du Bauhaus, célèbre dans l'Allemagne de l'entre-deux-guerres. «On pourrait y

étudier l'architecture, l'art ou la mécanique, peu importe», poursuit Anton. Pourvu que toutes les personnes présentes dialoguent. «On va également lancer une banque de pensée». Cela consiste en un carton dans lequel chacun peut glisser une idée, écrite sur un bout de papier. Les idées sont classées et peuvent être reprises par n'importe qui, pour en faire autre chose. Dans tout ce qui touche le projet «Konference», le bilinguisme sera de mise.

INAUGURATION
VENDREDI

Aux habitants de La Boîte se sont rapidement joints des Chaux-de-Fonniers enthous-

astes, tels Francy Schori, animateur du Centre culturel abc et le patron du café du même nom, Roger Tschampion. Tout ce monde participera à l'inauguration du lieu, vendredi et samedi.

Au premier étage, une grande table de 50 places, conçue par l'artiste bâlois Stefan Töngi, a été dressée. Dans cette salle, le duo féminin britannique And All Because The Lady Loves ouvrira les feux vendredi soir à 20 h, en chansons.

Le lendemain, des visites guidées auront lieu de 17 h à 19 heures. Puis un repas sera servi à ceux qui se seront préalablement inscrits au café abc, avec diverses animations en cours de soirée. A.M.

Seule la rumeur
est en liberté!

«On l'a vu...»

La rumeur a couru comme un frisson le long du «Pod» pour remonter ses affluents: «Aebi est en liberté».

Ainsi criaient-ils jadis au loup-garou pour s'effrayer des ombres de la lune en rase campagne!

Aebi, condamné à perpétuité (15 ans de réclusion!), le 15 septembre 1992, purge sa peine à Bochuz, aux Etablissements de

la plaine de l'Orbe et il n'est pas question qu'il en sorte.

Son premier congé pourrait intervenir dans... 7 ans et demi. Resteront alors à fixer les conditions et modalités d'une permission, pour autant qu'elle soit accordée.

La confusion vient peut-être du fait qu'un homonyme, en fin de peine, serait récemment sorti de prison, tout simplement. (B)

Action de cartons pour la Bosnie

Appel aux enfants

Les enfants des écoles enfantines sont invités à participer à l'action de l'envoi de cartons de nourriture pour la Bosnie. Depuis lundi, ils jouent les petits facteurs, apportant en classe l'une ou l'autre des denrées souhaitées et ornent leurs paquets de dessins.

Apprenant par la presse (lire «L'Impartial» des 18, 23 janvier et 1er février), l'action lancée par Terre des Hommes, une jardinière d'enfants a réuni ses collègues afin de faire participer les enfants, à leur niveau, et de les ouvrir sur un monde moins favorisé que le leur.

L'idée est venue de leur demander de jouer les petits facteurs qui, après avoir transmis le courrier d'information à leurs parents, ainsi que la liste des denrées souhaitées, apporteraient en classe un litre d'huile, 1 kg de sucre, des brochettes à dents, du dentifrice, etc. Chaque chose est dûment cochée sur une liste qui fait les allers et retours. L'action est naturellement sans aucune obligation et liberté est

laissée aux parents de refuser, voire de participer différemment.

Dans la classe, les facteurs deviendront emballeurs pour remplir les cartons. Déjà, ils ont sorti les crayons et le papier pour décorer les paquets de dessins avant de les déposer dans le wagon désigné à la gare aux marchandises. Les enfants sont sollicités pour remplir aussi d'autres cartons, de jouets exclusivement et partager leurs richesses avec des copains qui sauront ainsi que le monde des enfants nantis ne les a pas totalement oubliés. (ib)

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

● CINÉ-NATURE

«Les Iles enchantées», film d'André Paratte
Musée d'histoire naturelle
14 h 30, 16 h, 20 h 30.

● SPECTACLE

Olivier Lejeune
Maison du Peuple 20 h 30.

Bikini Test

Le rendez-vous des Aliens

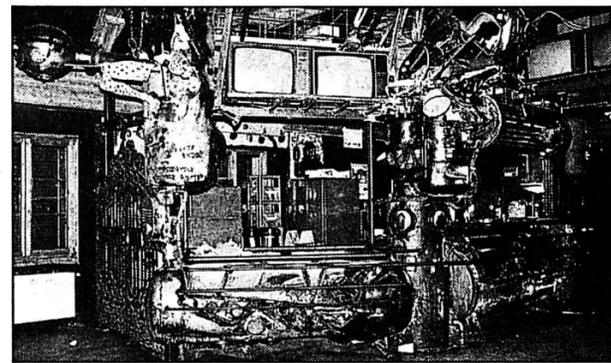
Curieuse soirée que celle de samedi, qui vit alterner le chaud et le froid dans un décor plus cosmique que jamais. Princesses aux décolletés galactiques, cyberpunks en goguettes, cosmonautes hallucinés, guerriers flamboyants et simples terriens du XXe siècle hantaient Bikini Test, entre jeu et étonnement.

Karl Specht, groupe lausannois mêlant gestuelle très «cabaret» et influences modernistes, étonna son monde par sa maîtrise globale. Pas évident, mais à découvrir.

Après le très officiel baptême au champagne du bar (photo Henry), conçu par Jean-Pierre Vaufray et son équipe, Drum Fondu réussit le difficile exploit de vider la salle. Ces musiciens sont aussi doués pour la communication qu'un bataillon d'artistes: petits bruits incohérents, collages insipides, constructions bancales, mise en

scène gadget. Une horreur! D.J. Keeway vint, heureusement, nous tirer du trou noir d'ennui

cosmique où nous menacions de geler jusqu'à la fin des temps. (mam)



PUBLI-REPORTAGE

PEUGEOT 106



Depuis son lancement en 1991, la Peugeot 106 (version 3 portes), a connu un franc succès sur le plan suisse et européen, ceci grâce à une qualité irréprochable dès son lancement.

La nouvelle PEUGEOT 106 a encore élargi sa gamme. Et est désormais également disponible en version 5 portes! A moins que vous ne préfériez la 106 de 51 CV, ou encore la 5 portes Diesel XRD? Comme vous pouvez le constater, la 106 joue la polyvalence, pour que chacun trouve exactement la 106 qu'il lui faut. Pour célébrer la naissance des petites dernières de la famille, la 106 a décidé de mettre à votre disposition cinq atouts PEUGEOT qui vous permettront de jouer gagnant à tous les coups! A la clé:

Concessionnaire: Entilles SA, La Chaux-de-Fonds
Garage du Stand - Entilles SA, Le Locle

Améliorer les dessus et dessous du centre-ville

Des chantiers pour l'avenir

Nous avons déjà évoqué le «chantier de l'année» que la commune compte entreprendre si le Conseil général donne son accord. Il s'agit de la réfection de la partie ouest de la rue des Envers (soit le tronçon classé route cantonale) entre les carrefours A.-M.-Piaget et du Pont («L'Impartial» du 29 janvier). Tant pour la réfection de la chaussée, des trottoirs et des multiples conduites enfouies sous cette rue, l'exécutif sollicite un crédit d'environ 2,8 millions. Il a la ferme intention d'entreprendre la seconde étape (carrefour du Pont à Envers 1), en 1994.

dont le projet baptisé «Tricot» avait obtenu le 1er rang. Rappelons aussi qu'il était prévu qu'une partie de ce parking souterrain pourrait être affectée en un abri de la protection civile de 750 places.

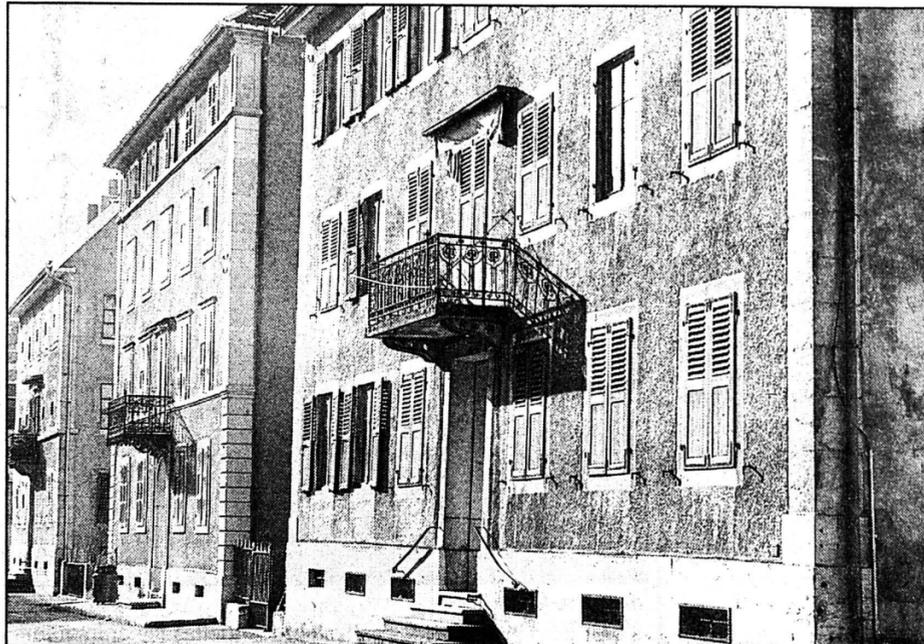
PARKING SOUTERRAIN: UN PROJET RÉALISTE

Concernant ce parking, le projet n'est pas abandonné, même si de toute évidence les travaux ne débiteront pas cette année. C'était en janvier 1991 que le Conseil général avait donné son accord pour que l'exécutif constitue, en faveur de Jean-Marie Meroni, un droit de superficie d'une surface totale d'environ 3520 m².

Comme la commune, celui-ci confirme que le projet se poursuit et qu'il est en train d'être affiné. Et ce grâce à un partenaire qu'il a trouvé: la maison «General Parking» spécialisée, au niveau suisse, dans la construction de ce genre de réalisations. C'est elle, à titre d'exemple, qui réalise actuellement le parking sous-lacustre de Ouchy. M. Meroni est, par conséquent, toujours le répondant de ce projet vis-à-vis de la commune et il en aura la charge de sa réalisation pratique. Avec son partenaire il étudie le financement de ce projet qu'il qualifie de «réaliste», ce d'autant plus que General Parking en a positivement démontré la faisabilité. Voilà donc un élément, en fonction de la recherche positive de financement, dont il faudra tenir compte pour la réfection (étape 1994) de la rue des Envers. S'agissant notamment de la «déviation du collecteur du Bied», explique Jean-Marie Meroni.

600.000 FRANCS POUR LA RÉNOVATION

Autre problème avec les immeubles Envers 18 à 22, en mauvais état de conservation, estiment les auteurs de l'étude concernant le recensement architectural des constructions du Locle. Tous cédés par la commune, en droit de superficie



Immeubles rue des Envers 18, 20 et 22

Un ensemble typique des années 1830 à 1860 et qui n'est pas sans intérêt sur le plan architectural.

(le 13 mars 1992) à la SI Le Locle Avenir SA (propriété de la commune!). Le premier (No 18) est vide, le second abrite le local de réunion et d'études de la Myco alors que le troisième (22) accueille l'Oasis et quelques locataires.

En fait, conserver ces immeubles ne remettrait pas fondamentalement en cause les travaux de réfection de la 2e étape de la rue des Envers, indique l'exécutif. Mais il serait préférable de prendre, cette année encore, une décision à leur sujet: conservation ou démolition. Mais relevons que lorsque le Conseil général donna son accord à cette transaction, en mars 1992, et de justesse d'ailleurs (15 voix contre 14), il penchait en faveur de la première solution. En effet, cette cession en droit de superficie (de 99 ans) s'accompagnait d'un prêt de 600.000

francs de la part de la commune (pour une durée de 30 ans), en faveur de la SI Le Locle Avenir

SA, afin de permettre la rénovation des bâtiments Envers 18, 20 et 22. (jcp)

Trois sur neuf

Avec certaines caractéristiques qui leur sont propres, les immeubles Envers 18 à 22 présentent néanmoins plusieurs points communs. Ils ont été fort bien cotés par les experts du recensement architectural, avec la note 3. (La meilleure étant 0 sur une échelle de 9). Ceux-ci ont relevé, pour chacun d'eux, qu'ils étaient «volumétriquement bien intégrés, présentant de grandes qualités de composition, authentifiés par la présence de composantes originales du point de vue de la structure et de la substance visible». Et d'ajouter qu'en plus de leurs qualités propres, chaque immeuble est important. D'une part, compte tenu de l'ensemble qu'ils forment et, par ailleurs, parce que tous constituent les «derniers représentants intacts de l'ancien front sud de la ville». Si leur rénovation est décidée, elle devrait «être conforme à la meilleure des doctrines patrimoniales». Soit «ne rien faire qui ne soit irréversible et respecter autant que possible le bâtiment original (volumétrie, structure, substance). (p)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 3 AU 9 FÉVRIER

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas).
- CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS SECTION SOMMARTEL. Vendredi 5, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi 6, tour Famelon à ski. Samedi 6, banquet de la section Yverdon. Samedi 6, banquet de la section Neuchâtel. Mardi 9, gymnastique dès 18 h à la halle du Communal. Gardiennage: J. Jeanret, C. Prêtre.
- CHEUR D'HOMMES ÉCHO DE L'UNION. Lundi 8 février, à 20 h à la Maison de paroisse.
- CLUB DES LOISIRS. Jeudi 4 février à 14 h 30 à la salle Dixi, jeu de loto.
- CONTEMPORAINES 1915. Vendredi 5 février, match au loto au Cercle de l'Union dès 14 h. Apportez des quines svp.
- CONTEMPORAINES 1918. Mercredi 10 février à 14 h 30 au Cercle de l'Union, assemblée et projets de courses.
- CONTEMPORAINES 1924. Jeudi 4 février à 14 h au Cercle de l'Union, réunion. Important.
- SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Le mercredi dès 19 h, rendez-vous à la gare du Crêt-du-Locle. Ren-

seignements: (039) 23.45.21. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.

● SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

● VÉLO-CLUB EDELWEISS. Jeudi 20 h au café des Sports, assemblée mensuelle.

Par manque de place, nous publierons les grandes sociétés locales dans une prochaine édition, en remerciant nos lecteurs de leur compréhension.

AUJOUR'HUI

LE LOCLE

- CINÉ-CLUB. E la nave va (de Fellini) Casino 20 h 15.

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE. lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES. lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE. Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE. ☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE. ☎ 31 10 17.
- HÔPITAL. ☎ 34 11 44.

Rédaction du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Vélo-Club Edelweiss Bilan 1992 satisfaisant

Les membres du Vélo-Club Edelweiss du Locle ont tenu, le 21 janvier dernier, leur traditionnelle assemblée générale. Que ce soit au niveau des manifestations organisées en 1992 - Route des hautes vallées, Critérium centre-ville, Passport vacances... ou sur le plan des finances, le bilan s'est révélé satisfaisant. Le comité n'a pas subi de changements notables, Edouard Simon restant toujours à la présidence. Une seule inquiétude et pas des moindres, est ressortie des débats: le recrutement de nouvelles forces et en particulier des jeunes. (paf)

Au Club des loisirs Un souffle d'Islande

C'est cette île fascinante de l'Atlantique nord, terre de glace, de volcans et de geysers, très venteuse - faute de forêts - et où les jours de juin et juillet n'en finissent pas, que Samuel Monachon, des Cullayes, a présentée au Club des loisirs. Ce furent aussi des images des cascades impressionnantes, des rivières et des lacs aux couleurs émeraude et turquoise qui sont peuplés d'aîdiers et de cygnes sauvages. Ce pays de Vikings vivant de la pêche et de l'élevage des moutons a retenu l'attention de l'auditoire. Tous les charmes du Grand Nord étaient présents dans ce film magnifique au commentaire remarquable. (lm)

AGENDA

Le Cerneux-Péquignot Bal des pompiers

Samedi 6 février aura lieu, à la salle communale de la localité, le traditionnel bal des pompiers du Cerneux-Péquignot. Rappelons que le bénéfice récolté lors de cette soirée annuelle permet d'alimenter un fonds destiné à la modernisation et au renouvellement du matériel et de l'équipement des soldats du feu. Ce bal débutera à 21 h et sera animé par l'orchestre «Les Décibels». Bar et cantine à disposition. (Imp)

Au total, la remise en état extérieure et «intérieure» de cette rue reviendra à près de six millions.

Si le législatif, ce vendredi ou lors de la séance de relevée de lundi, donne son accord à la première étape, le Conseil communal devra dès lors prendre des décisions, cette année encore, pour envisager les travaux qui devraient logiquement suivre en 1994.

Car il se pose à ce propos deux problèmes principaux: soit d'abord le sort réservé aux immeubles, Envers 18 à 22 qui bordent le tronçon qui sera mis en réfection l'année prochaine, ensuite l'avenir du projet de parking souterrain, sous la place Bournot-Andrié. Une place qui devrait ensuite être réaménagée en surface, dans le sens des grands principes du concours d'idée sur le réaménagement du centre-ville, lancé en 1988 et

Blues et œuvre d'art au Cellier de Marianne

Jeanne, CC et Georges

Le symbole vivant de celle qui a côtoyé les plus grands noms du jazz, une lady qui «sings the blues» depuis quelque 60 ans (elle a commencé à trois ans!). Jeanne Carrol, en un mot a été ovationnée vendredi soir par un Cellier archi-bourré. Aussi glamorous que sur ses affiches, cette juvénile «grand-mère» chante l'amour comme personne, avec ou sans guitare électrique.

Un et deux et trois sur scène. Les étincelles ont crépité dès le début de la soirée, avec le pianiste Christian Christl (ou «CC»), à prononcer comme «Sissi») qui enchaînait les blues et boogies,

tout sourire en catogan et costume sombre. Lui, c'était pour ainsi dire un copain, puisque les habitués l'avaient entendu déjà avec Angela Brown. Il avait l'air ravi d'être de retour: «It's nice to be back in Le Locle!» Puis «miss Jeanne Carrol from Chicagooo» a fait son entrée, saluée par des «yeeep» enthousiastes. Et comme l'ambiance l'enchantait, elle a décidé de jouer avec «son mari», c'est-à-dire sa guitare électrique prénommée Georges.

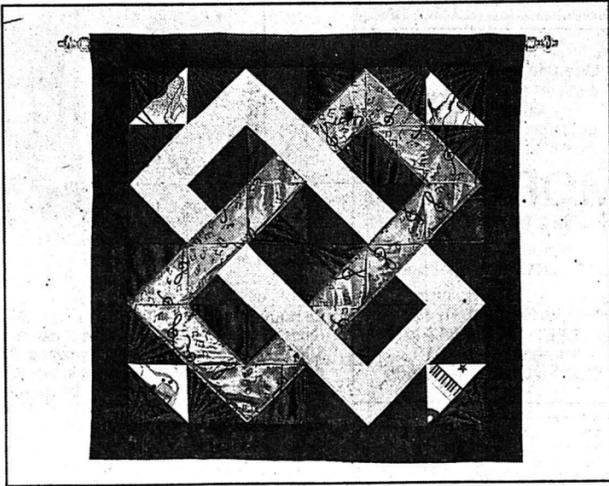
Jeanne Carrol, c'est un tempo. Bien que démangé par le rythme, le public arrêta

ses clap-clap de temps en temps pour mieux l'écouter. Il fallait la voir, cette «sophisticated lady» en tunique d'or, balancer juste un claquement des doigts, élégant, désinvolte, pour déclencher le swing. Et puis surtout cette voix, basse, toujours plus basse, perdue dans les langueurs des bayous, pour chanter les errances du blues. Elle vous affirmait «you break my heart» avec un sourire jusqu'aux oreilles. Et laissait son public avec un dernier message: «Just remember one thing: enjoy life!» Un précepte qu'elle met elle-même en pratique, pas de doute.

Au cours de cette soirée qui donnait le départ à une nouvelle saison, un grand patchwork d'Elaine Reber a aussi été inauguré (Impar-Droz). Cette œuvre, baptisée «Cellier Swing Variation» a été mise à disposition du Cellier par amitié pour ses animateurs et présente des entrelacs de rouge et de jaune sur fond noir, soit les couleurs du Cellier et des éléments symbolisant la musique.

PRUDENCE DE RIGUEUR

Avis aux intéressés: la méga-star américaine Katie Webster vient chanter le 19 mars au Cellier et, d'ores et déjà, une cinquantaine de places sont réservées. D'autres réservations sont déjà arrivées au Cellier pour le groupe Dixieland «Firehouse» qui se produira le 15 mai. Rien ne sert de courir, mais... (cld)



Maïche: les élus pour une intercommunalité authentique

Pas de mariage blanc

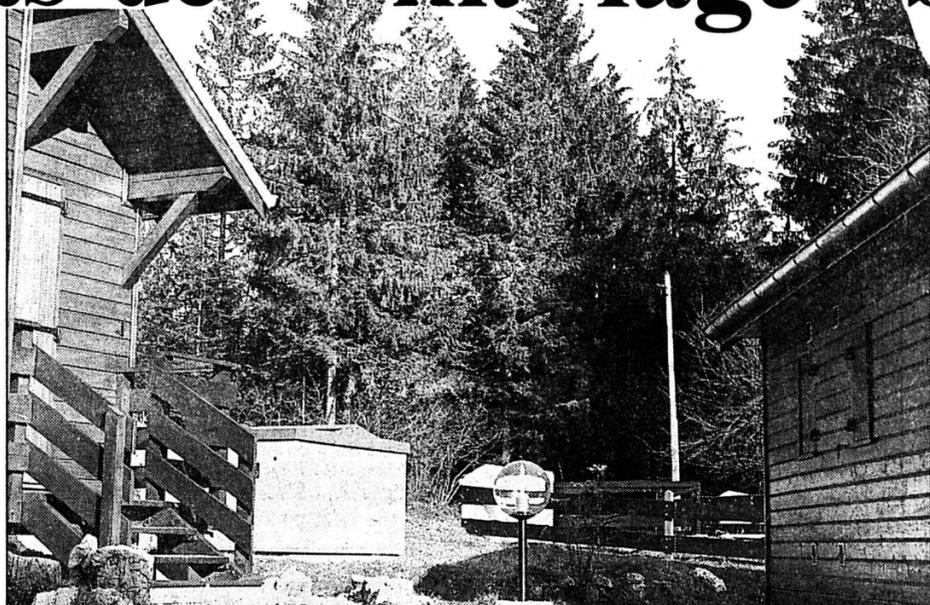
Les élus ont voté comme un seul homme lundi soir pour l'intercommunalité, mais ils ne veulent pas d'un mariage blanc et, loin de la langue de bois à cet égard, avertissent leurs éventuels partenaires qu'ils ne signeront pas davantage un chèque en blanc. A bon entendeur...

Les élus maïchois ont affiché une belle unanimité en adoptant une délibération signifiant l'adhésion pleine et entière de la ville au projet de création d'une communauté de communes ou d'un district. Maïche est donc prêt pour les fiançailles, mais reste à savoir avec qui et pour quel contrat.

Jean Vincenot souhaite que ce soit davantage un mariage d'amour que de raison. Autrement dit, le maire du chef-lieu a clairement insisté sur la dimension culturelle de l'acte intercommunal. «La moralité de l'intercommunalité est une question de solidarité avant une question de finances». «Il faut prêcher l'union et ne pas toujours avoir peur des voisins» a-t-il ajouté, conscient que confronté à la réalité du quotidien l'intercommunalité ne va pas toujours de soi. L'actualité est là en l'occurrence pour révéler les limites de la cohésion intercommunale concernant par exemple la prise en charge de la halte-garderie de Maïche. Les gestionnaires bénévoles de la structure ont jeté l'éponge (nos précédentes éditions) et demandent aux communes de prendre le relais.

RAPPEL ÉNERGIQUE

Maïche, engagé par la signature d'un contrat enfance avec la



Chalets «Panorama»

Une seconde tranche au second plan dans le bois de Saint-Michel. (Impar-Prêtre)

caisse d'allocations familiales ne peut se dérober mais rappelle énergiquement à leurs devoirs les communes qui profitent de la halte-garderie sans passer à la caisse ou en limitant leur participation au franc symbolique. Jean Vincenot souligne «la défaillance de quelques communes qui ne jouent pas le jeu», montrant notamment du doigt «Damprichard qui se fait tirer l'oreille». Ainsi pour 1991, la halte aurait dû encaisser 92.427 FF des communes correspondant aux heures de garde effectuées mais n'a perçu que 66.600 FF. Jean Vincenot va engager une consultation des communes pour connaître celles qui acceptent le principe loyal du service payant. Le maire avertit que celles qui refusent s'exposent à voir leurs ressortissants non admis à la halte ou alors à condition de payer le prix fort (coût réel) de 26,50 FF de l'heure au lieu de 11 FF lorsqu'il y a participation financière de la commune.

«CHAT ÉCHAUDÉ...»

«Chat échaudé craint l'eau froide». C'est en substance la position du Conseil qui a autorisé sous conditions M. Puc, patron de l'Hôtel Panorama à construire cinq nouveaux chalets (au lieu des sept souhaités) dans le bois de Saint-Michel. Henri Cattet, reflétant un sentiment quasi-général, a dit n'être «pas bien chaud quand on a vu ce que M. Puc a fait lors d'une première tranche». «Il faut être prudent avec lui et lui imposer le respect d'un schéma directeur précis, mais il serait dommage de freiner un projet d'investissement».

Cette position consensuelle, mais sous réserve de Robert Jeambrun, a obtenu l'aval de quinze élus, six votants contre et un blanc. Le conseil soucieux de conserver la maîtrise du foncier au cas où il y aurait dérapage, a opté pour la cession du terrain avec un bail plutôt qu'une vente. Les élus exigent notamment,

suivant en cela les conseils de l'ONF (Office national des forêts), que les chalets ne s'implantent pas au-delà de «la pointe des jardins», situés vis-à-vis du camping.

IMPOSITIONS RÉVISÉES

Depuis longtemps, la commune dénonçait l'arbitraire et une certaine injustice à son désavantage dans le calcul des valeurs locatives des habitations. En clair, Maïche était classée dans une catégorie très supérieure à des villes d'importance équivalente comme Ornans ou Pont-de-Roide, l'espoir d'une révision effective pour 94 est acquis, ce qui aura pour conséquence de voir la taxe d'habitation diminuer de 11% pour un logement d'une personne et de 19% pour un logement de deux personnes.

Les bases pour l'établissement de la taxe professionnelle baisseront pour Maïche de 1%, augmenteront de 2% pour les commerces et de 16% pour les prestataires de services. Enfin, la

révision des bases sur le foncier non bâti, toujours pour Maïche, se traduira par une hausse de 21% pour les terres et près et une baisse de 24% sur les propriétés forestières. (pr.a.)

32% pour le câble

32% des Maïchois «sont intéressés par le câble», 30% «pas du tout» et 6% sont encore incédés, mais 62% éprouvent le besoin de recevoir des chaînes supplémentaires. C'est ce qui ressort d'un sondage effectué auprès de 312 foyers (un sur cinq) par l'entreprise industrielle, engagée par contrat avec la commune pour une étude de faisabilité. Philippe Baudry, responsable de la Commission «réseau câblé», note que «des Maïchois savent ce qu'ils veulent». Un résultat encourageant s'expliquant peut-être en partie par le fait que 28% des sondés se déclarent mécontents de la réception des chaînes traditionnelles, aspirant donc à une meilleure qualité d'image et d'écoute avec le câble. Le prix du câble, si une décision définitive intervient, sera de quatre millions de francs pour 6000 heures de travail. Les souscripteurs disposeront de 17 chaînes pour un forfait de raccordement de 480 FF et un abonnement de 100 FF par mois.

René Mercanti, entre autres, souhaite qu'un service minimum de chaînes (publiques) puisse être offert pour un abonnement d'environ 50 FF. Maïche pourrait être câblée dès l'automne 93 si l'instruction de ce dossier connaît une évolution favorable et surmonte les problèmes techniques en suspens. (pr.a.)

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY

BRÈVES

Villers-le-Lac

Tonneaux sur les verglas

Une puissante BMW conduite par un frontalier qui rejoignait hier matin son lieu de travail a dérapé sur les verglas dans la montée du Col France avant d'effectuer plusieurs tonneaux. Son conducteur a eu la vie sauve grâce au port de la ceinture de sécurité, sa voiture ayant par contre subi des dommages irréparables. (pr.a)

Morteau

Gendarmes inspectés

Le capitaine Dominique Jouot, commandant la compagnie de gendarmerie de Pontarlier, se rendra à la brigade de Morteau ce jeudi pour la traditionnelle inspection annuelle. Les 11 hommes de l'adjutant chef Tournier seront «propres, en ordre» et le seul élément féminin de l'unité sur son 31. (pr.a)

Morteau

Premier salon de l'habitat

L'Association des artisans franc-comtois annonce la première édition du Salon de l'habitat qui se tiendra à Morteau du 23 au 26 avril. Une soixantaine d'exposants sont attendus sous un chapiteau de 1800 m². Une manifestation organisée avec le concours de l'Union commerciale et de la municipalité de Morteau. (pr.a)

Maïche

Immeuble vendu

L'immeuble communal Martinez, sis 2 avenue Leclerc, a été vendu pour la somme de 300.000 FF à M. De Almeida, de Cour-Saint-Maurice.

Tournoi de la ville de Morteau

Ambiance et esprit sportif



Vendredi soir, devant des spectateurs comblés, se sont déroulés les demi-finales et finales du Tournoi hivernal de la ville de Morteau. A l'issue d'un véritable marathon d'éliminatoires réussis, les meilleures équipes ont su présenter un spectacle de qualité dans un excellent esprit.

Cette soirée a permis, au terme de plusieurs tournois dans chacun des trois sports: football, handball et volleyball de déter-

Morteau

Les vainqueurs de la super-finale. (Roy)

miner le vainqueur pour chacune de ces trois disciplines mais aussi le gagnant de la super-finale qui recevait le challenge Bobby-Sports.

Organisée par la Commission des sports animée par Joël Simon-Chopard, cette manifestation connaît chaque année un franc succès et mobilise un grand nombre de joueurs et d'accompagnateurs.

Quatorze équipes corporatives et deux sportives avaient été retenues. L'ancienneté n'a pas été un handicap dans ce tournoi. En effet, c'est l'équipe de l'Administration, dont la moyenne d'âge est de quarante, qui a remporté la super finale

devançant Petitjean et France-Vibrations.

La féminité a fait également bon ménage avec l'efficacité. Dans un match de handball que France-Fibrations a remporté 7 buts à 2 face à Petitjean, c'est une «faible femme» qui a marqué, à elle seule, la moitié des buts de la partie.

Les vainqueurs des différentes coupes: football: Pompiers bat Tennis de table, 0-0 (tirs au but). Volleyball: C.G.H.T. bat A.D.A.P.E.I., 12-11. Handball: Pétanque bat Paramédicale, 7-3. Super-finale: 1. Administration. 2. Petitjean. 3. France vibrations. (dry)

IMMOBILIER

XV

Aeberhard & Wüss
Treuhand
032/84 10 20

A louer tout de suite:

A Saint-Imier

Appartements de 2 pièces
Fr. 480.- charges incl.
Appartements de 3 pièces
Fr. 620.- charges incl.

À VENDRE

maison familiale mitoyenne

Quartier La Recorne. Grande verrière façade Est. 4 niveaux (env. 240 m²), 4 chambres, 2 salles de bains, grand living avec cheminée et loggia. Vue superbe. Sous-sol avec cave et grand local buanderie, bricolage, sauna. Jardin non clôturé. Libre dès juin 1993. Prix: Fr. 540 000.-. Ecrire sous chiffres S 132-734909 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chau-de-Fonds 2.

A vendre

BOIS DE CHEMINÉE BOIS DE CHAUFFAGE BRIQUETTES

sec, scié, bûché. Livraison à domicile. Prix avantageux.
Franz Schmutz, Sonvilier
039/41 39 66

OFFRES D'EMPLOI

Société horlogère en pleine expansion, spécialisée dans le haut de gamme, recherche

un représentant

dans le cadre de son développement européen et international.

Cette personne (H/F), d'excellente présentation, devra posséder une solide expérience dans le domaine de la montre haut de gamme et des produits de luxe en général. En outre, elle maîtrisera parfaitement l'anglais et l'allemand ainsi qu'une langue latine telle que l'italien ou l'espagnol. Prestations de très bon niveau au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitae avec photo à l'adresse suivante: Case postale 98, 1211 Genève 3.

18-2922

L'annonce, reflet vivant du marché

AVIS OFFICIEL



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Vendredi 12 février 1993 à 17 h 15

Aula de l'Université
Avenue du 1er-Mars 26

LEÇON INAUGURALE

de Mme Jennifer Cheshire, professeur ordinaire d'anglais, sur le sujet suivant:

Les langues anglaises dans le monde d'aujourd'hui

La leçon est publique.

Le recteur

28-64

Peinture Place à la couleur



**PLÂTRERIE - PEINTURE
PAPIERS PEINTS - CRÉPIS**

Bois-Gentil 19
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 06 00
132-12898



Plâtrerie Daniel Ecabert
Peinture Rue du Nord 159
Plafonds suspendus 2300 La Chaux-de-Fonds
Chapes liquides Tél. 039/23 10 05
Façades tous genres Fax 039/236 337
Brevet fédéral de contremaître
132-12741



Plâtrerie - Peinture Faux-plafonds - Cloisons légères
Hermann Fuhrer Façades - Papiers peints
Rue de la Serre 5
La Chaux-de-Fonds
☎ bureau: 039/28 68 00
Maîtrise fédérale ☎ privé: 039/28 68 73
132-501898

plâtrerie-peinture maîtrise fédérale façades papiers peints
Agattoni
11, av. Léopold-robot ☎ 039/23 57 03 la chaux-de-fonds
132-12735

MINI-ANNONCES

● demandes d'emploi

Dame cherche heures de **MÉNAGE** l'après-midi ou **BUREAUX** le soir.
☎ 039/28 03 65 132-504589

RÉGLEUR SUR TOURS TRADITIONNELS et connaissances en numérique sur boîte de montres. Grande expérience, sens des responsabilités, cherche changement de situation, disponible tout de suite. Ecrire sous chiffres T 132-734851 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

HORLOGER COMPLET QUALIFIÉ, 62 ans, cherche emploi stable. Ouvert à toutes propositions. Ecrire sous chiffres F 132-734868 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

PÂTISSIER-BOULANGER avec références cherche place de travail à La Chaux-de-Fonds, date à convenir, semaine de 5 jours. ☎ 039/26 61 06 de 14 à 18 heures.
132-508334

● offres d'emploi

Je cherche personne pour **S'occuper DE 2 ENFANTS**, (8 et 12 ans).
☎ 039/28 78 25 132-508313

Cherche dame pour **GARDER BÉBÉ** à mon domicile, à partir de mars. Ecrire sous chiffres M 132-734875, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

On cherche une **TRICOTEUSE**.
☎ 039/23 11 51 132-507766

● immobilier

A vendre **APPARTEMENT 5 PIÈCES**, dans immeuble rénové. ☎ 039/23 26 55
132-12083

A louer, libre tout de suite, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, mansardé, Fr. 770.- + charges.
☎ 039/23 33 77 132-507936

Jeune famille cherche à louer **APPARTEMENT 4 PIÈCES MINIMUM** ou petite maison aux abords de La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/51 25 58 132-508330

Jeune couple désire acheter **MAISON OU APPARTEMENT**, même à rénover, bas prix. ☎ 039/28 51 46 132-507561

A louer, Jardinière 17, **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, cuisine agencée.
☎ 039/23 62 94, M. Francisco. 132-505462

A louer, Rue Soleil 9, **APPARTEMENT DE 4 PIÈCES**, confortable avec cheminée de salon, 2 salles d'eau + cuisine agencée. Libre mai 1993. Fr. 1230.- + charges. Natel 077/37 10 19 ou 038/24 21 52, soir.
132-508335

A louer, quartier hôpital **2 PIÈCES, CUISINE AGENCÉE**. ☎ 039/28 30 45, le soir.
132-508339

Loue tout de suite au Locle, **3 1/2 PIÈCES**, Fr. 800.- charges comprises.
☎ 039/31 60 95 ou prof. 039/21 11 21, int. 308 157-902151

A louer **APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES**, centre ville, cuisine agencée, balcon. ☎ 039/23 26 58 132-12083

A louer, à La Chaux-de-Fonds et au Locle, **NOMBREUSES PLACES DE PARC ET GARAGES**. ☎ 039/23 26 57, le matin.
132-12083

VUE, SITUATION PRIVILÉGIÉE? Appartement de 4 pièces à vendre dans villa avec jardin, quartier Monbrillant.
☎ 039/23 87 34 (repas). 132-508249

A louer, 1er avril, La Chaux-de-Fonds **BEL APPARTEMENT 1 PIÈCE**, tranquille, plein sud, cuisine séparée.
☎ 039/26 96 25, (soir). 132-508128

A louer, La Chaux-de-Fonds, quartier ouest, **APPARTEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES**. Garage à disposition.
☎ 039/23 26 55, heures de bureau. 132-12083

A louer à Saint-Imier **3 PIÈCES RÉNOVÉ**, cuisine agencée, grande terrasse, cave, libre dès le 1er mars. Fr. 937.- + charges Fr. 70.- ☎ 039/41 41 61 (jour) ou 039/41 36 75 (midi et soir).
132-508248

● cours privés

COURS D'ESPAGNOL. Professeur hispanophone possédant certificat d'aptitude pédagogique. Préparation au diplôme. Prix spéciaux: étudiants, chômeurs, AVS.
☎ 039/26 75 71 132-507155

● à vendre

VOUS ÊTES AU CHÔMAGE À L'AI OU À L'AVS, nous avons des sacs de pommes de terre à bas prix. (5 kg). Vente le mercredi 3 février de 14 à 16 heures. Adresse: Mouvement d'entraide chrétien «MEC», rue du Manège 24.
132-508347

● marché de l'occasion

RENAULT ESPACE GTX, 08.1990, 49000 km, options, Fr. 26 000.-.
☎ 039/55 15 08 132-508325

FORD ESCORT BREAK, 1,6 expertisée, 1986, 130 000 km, Fr. 4200.-.
☎ 038/53 42 13, repas. 28-514157

A vendre **MITSUBISHI PAJERO 2.3, TURBO, DIESEL**, expertisée du jour avec double crochet. Fr. 15 000.- à discuter, possibilité de crédit. ☎ 039/41 45 40 132-507040

DIVERS

Ne manquez pas votre prochain rendez-vous avec les lecteurs de L'Impartial:

De l'aube du monde à l'aurore des hommes

Supplément spécial 1er mars

Tous ménages cantonal

Parution:

26 février 1993

Délai de remise des annonces:
lundi 15 février 1993

Réservations
renseignements
conseils:

Publicitas est à votre service aux numéros
039/210 410, La Chaux-de-Fonds
039/31 14 42, Le Locle

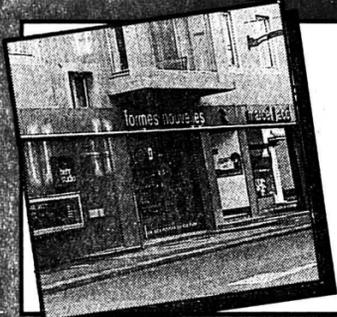
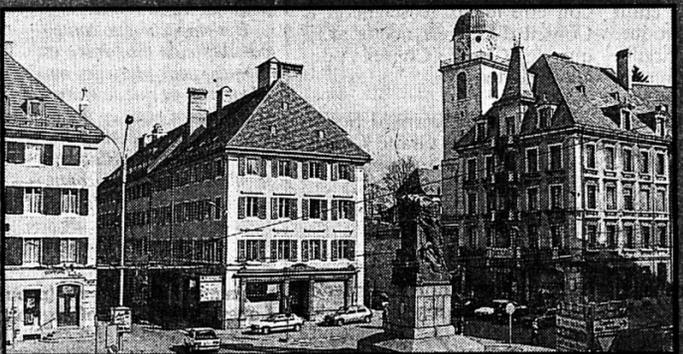
ou à votre propre numéro: _____

Nom, raison sociale: _____

Coupon-réponse à retourner à Publicitas
Case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

132-12536

LA VIEILLE VILLE



marcel jacot

formes nouvelles s.a.
rue neuve 1 ☎ 039/28 25 51
la chaux-de-fonds
le meublier de l'habitat
d'aujourd'hui... et demain
132-12387



JACQUES DESSANGE

DIFFUSION
Place de l'Hôtel-de-Ville 6
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 75 55
132-12375



PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE
Avenue Léopold-Robert 7
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 06 87 - Fax 039/23 06 88

La nouveauté dans la continuité!
132-12402



parking Grande-Fontaine

70 places de parc à disposition du public, au centre ville
Avenue Léopold-Robert 11a
La Chaux-de-Fonds 132-12230

ÇA BOUGE!

MINI-ANNONCES

● divers

ACCORDÉONISTE BIEN ÉQUIPÉ pour soirées retro-moderne-ambiance.
☎ 039/31 52 27 132-503932

DUO anime mariages, sociétés, anniversaires, banquets, etc. ☎ 038/33 35 78
470-106

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

FINANCE

PRÊTS PERSONNELS
Mensualités attractives

HYPOTHÈQUES (SUISSE):
TAUX: 7% fixe 3-4 ans
HYPOTHÈQUES (FRANCE):
TAUX: 7,5% à 8%

AB FINANCES Tél. 022/738 30 42
18-2524/4x4

AMITIE-MARIAGE

Nous vous présentons des partenaires

avec photos, qui, comme vous, recherchent sérieusement à ne plus être seul(e). Des centaines d'adhérents dans chaque canton. Discret, compétent, ...et avantageux!

Bon pour une documentation et test gratuit

Nom, prénom _____

Rue/n° _____

NP _____ Localité _____

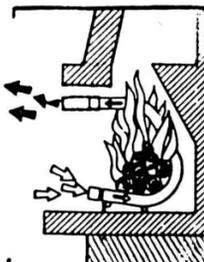
... un professionnel à votre écoute 038 25 24 25

UNIS S.A. Pl. Numa-Droz 12 2000 Neuchâtel



DIVERS

Enfin! ma cheminée me **chauffe!**



grâce au récupérateur **LUCIFLAMM***

*5 modèles. Pour tous foyers. Sans transformations.

.....

Veuillez m'envoyer votre prospectus.

Nom

Adresse

.....

Tél.

FEUDOR - 1844 Villeneuve - ☎ 021/960 11 41

Pour Neuchâtel et Jura: C. Gentil - 2316 Les Ponts-de-Martel - Tél. 039/37 15 56

Planification hospitalière: retour à l'expéditeur!

On a tiré sur l'ambulance

La seconde journée de la session extraordinaire du Grand Conseil a été très largement consacrée à l'examen du rapport du Conseil d'Etat sur la planification hospitalière. Un rapport fort mal reçu au demeurant, car embarrassant par les questions de fond qu'il posait à des députés peu enclins à trancher dans le vif. D'où son renvoi, non pas en commission, mais à l'expéditeur, pour éviter un non-lieu...

Compte-rendu:
Mario SESSA

en ne consultant pas les milieux intéressés, même si leur réponse était connue d'avance. Pire, cette proposition de «séisme» dans l'offre hospitalière cantonale, pour économiser 5 à 10 millions, n'a même pas fait l'objet d'une démonstration!

«En l'état actuel des choses, il nous est impossible de nous déterminer», et les libéraux d'énumérer une longue liste de demandes d'information, dont l'exigence de la présentation de scénarios tenant compte des conséquences sur les coûts et les investissements, mais aussi sur les recettes, les transferts de patients et la formation professionnelle.

Le groupe a également demandé le renvoi du dossier au Conseil d'Etat, «de pouvoir décisionnel devant être concentré et non dilué», suggérant aussi une étroite collaboration avec les milieux concernés et la commission cantonale d'hospitalisation.

FACE CACHÉE

Au nom du POP, Frédéric Blaser a souligné que le Conseil d'Etat avait livré sa copie dans la précipitation, titillé par l'approche des échéances électorales... Par ailleurs, il n'y a pas eu de consultation et les conséquences financières des mesures proposées n'ont pas été estimées.

Pour le député loclois, la concentration des soins dans deux hôpitaux principaux (Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds) et le changement de mission des trois hôpitaux de district (Le Locle, Landeueux et La Béroche) font craindre qu'il subsiste un étage superflu entre les hôpitaux de soins et la convalescence: «A terme, le Conseil d'Etat vise le maintien de deux établissements!»



Offre hospitalière

Le rapport du Conseil d'Etat posait le problème de l'offre hospitalière et de son coût; les députés ont jugé le rapport un peu court et l'ont renvoyé à l'expéditeur... (sp-Infas)

Il s'est finalement montré partisan d'un renvoi du dossier en commission!

Cette première joute oratoire terminée, le débat a pris - enfin - une tournure plus politique.

CASE DÉPART

Le député Jean-Luc Virgilio (soc) s'est demandé pourquoi la droite insistait tant pour renvoyer le dossier au Conseil d'Etat, alors que l'initiative déposée la semaine dernière demande que ce soit désormais le Grand Conseil qui entérine les grandes lignes de la politique hospitalière?

Réponse de Jean-Pierre Authier (lib-ppn): «Nous sommes tout à fait cohérents, puisque la droite avait demandé, en 1990, que la planification soit du ressort du gouvernement. Nous n'avons pas changé d'avis ni pris position sur l'initiative. On manque d'éléments pour apprécier si la direction prise aujourd'hui est bien la meilleure, on doit être mieux renseigné et le Conseil d'Etat est mieux armé que le Grand Conseil pour étayer le dossier.»

Réplique de Bernard Soguel (soc): «C'est au Grand Conseil de prendre ses responsabilités politiques, car cela fait 25 ans que personne n'est capable de prendre la moindre décision dans ce dossier!»

Question de principes

Mis sur le gril, Michel von Wyss a répondu longuement aux multiples attaques et questions des députés. Pour lui, le rapport posait simplement le problème de l'offre hospitalière et de son coût. Il s'agissait donc de demander aux députés s'ils acceptaient le principe de la concentration des moyens techniques et humains, pour le bien des patients, dans la mesure où l'on ne pourra plus financer partout la modernisation des équipements et, subsidiairement, qui devait décider à l'avenir de la gestion du dossier?

«Un dossier qui conduisait à faire des choix courageux, en prenant notamment de la distance vis-à-vis des intérêts sectoriels et régionaux. Or, les arguments des opposants ne sont pas justes, les chiffres ont été manipulés». Pour le chef du Département de l'Intérieur, les 13 millions d'investissement réalisés dans les hôpitaux régionaux ne se-

ront pas perdus. Quant aux frais de fonctionnement, une dizaine de services hospitaliers devraient être fermés sur l'ensemble des hôpitaux, ce qui représente une économie de 500.000 à un million de francs par service, il y aura donc économie au bout du compte.

Sans compter que le renforcement des coûts des hôpitaux principaux sera amorti par une utilisation plus importante des moyens techniques. Selon M. von Wyss, le coût d'une journée d'hospitalisation dans les hôpitaux régionaux nouvelle formule se situera à mi-chemin du home médicalisé et de l'hôpital principal, soit à environ 350 francs. Quant au futur et nécessaire Centre hospitalier de Neuchâtel, on n'investira guère plus pour l'ériger que pour maintenir les trois établissements actuels.

Au vote, c'est par 56 voix contre 51, que le rapport a été renvoyé à l'expéditeur.

PARTI-PRIS
Siéger par
procuration?

La santé publique est décidément un dossier trop délicat pour être confié aux députés neuchâtelois. La preuve nous en a été administrée hier encore au Grand Conseil, où une majorité de députés s'est défilée de tout risque d'opprobre populaire en refusant de faire sienne les thèses du Conseil d'Etat sur le moyen de lutter contre la hausse des coûts hospitaliers ou, pour le moins, de contribuer activement à mettre en place les grandes lignes de ce que devra être l'offre hospitalière dans ce canton à la fin du siècle.

Il faut dire que le Conseil d'Etat avait passablement facilité la tâche des députés en leur fournissant une pléthore de bonnes raisons de contester son rapport sur la planification hospitalière, dont le contenu manquait significativement d'épaisseur pour les convaincre qu'il n'y avait pas 36 options dans la conduite d'une saine politique en la matière.

Il n'empêche que toute possibilité de manœuvre est bloquée pour plusieurs années désormais et que le statu quo n'arrangera rien, ce dont chaque citoyen de ce canton - les 16.000 signataires de l'initiative des hôpitaux régionaux compris - se rendra bien vite compte à l'examen du montant de ses futures primes d'assurance maladie...

A la décharge du Grand Conseil, il est vrai que la fin d'une législature et les espoirs des uns et des autres en un grand chambardement au soir du 18 avril prochain ne pouvaient qu'inciter à la prudence. Il n'empêche que l'on peut aussi craindre pour l'avenir de ce canton, si les élus du peuple devaient persister dans cette tendance dommageable consistant à refuser de se mouiller chaque fois qu'il s'agit d'opérer des choix cruciaux.

Une attitude qui risque de laisser la porte ouverte à la multiplication d'initiatives privées dont les buts n'auront pas pour cible l'intérêt général, mais des intérêts particuliers. A force de différer les responsabilités ont fini par siéger par procuration. A qui la faute?
Mario SESSA

Droit de cité

En octobre 1991, le Grand Conseil adoptait sans opposition la révision de la loi sur le droit de cité cantonal sans que personne ne s'aperçoive que cette mesure était en contradiction avec l'article 39 de la Constitution neuchâteloise! Les députés ont rétabli les choses hier, par 94 voix, une marche arrière qui permet de maintenir l'égalité des droits entre hommes et femmes en matière de naturalisation, à l'instar de la gratuité pour les enfants de la 2e génération, de la suppression de la taxe militaire pour les hommes et de la compétence en matière communale accordée à l'exécutif.

Par contre, il était impossible de déposséder le Grand Conseil de ses prérogatives légales au profit du Conseil d'Etat. On relèvera encore que la loi a été amendée et permettra d'agencer les naturalisations à toutes les séances de l'année.

Recensement
et députés

A vouloir aller trop vite en besogne on risque toujours de commettre une erreur. Heureusement, il en est qui ne sont pas fatales! Il en va ainsi du décompte des sièges de députés au Grand Conseil attribués aux six districts du canton en proportion de la population résidente selon les chiffres du dernier recensement.

Dans notre édition du 26 janvier, nous annonçons un peu rapidement que le district de Neuchâtel avait perdu un siège au profit du Val-de-Travers. Avec la publication, hier, de la statistique officielle, la Chancellerie d'Etat confirme le statu quo par rapport aux sièges de la dernière législature.

Ainsi, le district de Neuchâtel aura 36 députés, Boudry 24, le Val-de-Travers 8, le Val-de-Ruz 9, Le Locle 11 et La Chaux-de-Fonds 27.

Extension de l'ETLL

J.-P. Tritten (soc) a posé une question écrite au gouvernement, le priant de lui indiquer avec précision si le projet d'extension de l'Ecole technique du Locle, devisé à 28 millions, était toujours une priorité et s'il entendait prendre des mesures transitoires afin de garantir l'enseignement pendant la durée des travaux qui dureront quatre ans?

Le dossier de la santé publique et de la politique hospitalière a été ouvert lundi. Les groupes socialiste et radical s'étaient prononcés pour le renvoi en commission, pour le premier, et le renvoi au Conseil d'Etat, pour le second. Les autres formations sont entrées dans la ronde hier.

Au nom d'Ecologie et Liberté, Christian Piguet n'a pas jeté la pierre au Conseil d'Etat ni à «son» ministre, Michel von Wyss, dépositaire du rapport: «On salue ici le courage du Conseil d'Etat qui propose un choix important, parce que le statu quo n'est plus possible, alors que la centralisation de l'offre sur un seul établissement ne recevrait pas l'aval du peuple et que la suppression des petits hôpitaux ne saurait être envisagée».

Pour éviter le piège de la médecine à deux vitesses que pourrait engendrer l'impossibilité financière d'offrir un équipement moderne dans le canton, il convient d'agir. Reste à en définir la forme. «Et si la planification du Conseil d'Etat est contestée, le calcul des opposants est tout aussi simpliste, car la concentration ne peut qu'amener une réduction des coûts». E+L a pris acte du rapport, refusant de le renvoyer en commission ou au Conseil d'Etat.

SÉISME

Le groupe libéral-PPN avait en opinion bien plus sévère. Isabelle Opan-Dupasquier a reproché au gouvernement d'avoir travaillé dans la confidentialité

Restructuration de l'administration cantonale

Un département par conseiller d'Etat

Il a fallu 69 ans, mais voilà qui est fait! A partir du 17 mai prochain, les cinq conseillers d'Etat seront chacun à la tête d'un unique département comprenant, certes, de nombreux services. Cette division par deux du nombre des départements a suscité un large débat portant essentiellement sur le contenu des nouveaux départements.

Depuis sa fondation en 1848, la République a connu plusieurs réaménagements du nombre des départements cantonaux, la répartition actuelle étant régie par la loi de 1983. Il paraissait nécessaire au gouvernement de mieux distribuer les cartes en offrant à chacun la possibilité de gérer des départements à la fois intéressants du point de vue politique et technique, tout en veillant à une certaine unité de matière.

Les socialistes, par Jean-Jacques Miserez, ont reproché à ce nouvel organigramme sa trop

grande «précision», ce qui le rendait sujet à questions, le découpage proposé portant préjudice à l'intention générale. «On finit même par cumuler un tas de raisons de refuser l'ensemble», dira-t-il.

Le groupe a proposé un amendement laissant ouvert la dénomination, le contenu et les tâches des départements, le Conseil d'Etat étant tout à fait libre de s'organiser. Une proposition qui allait à l'encontre d'un amendement du Conseil d'Etat lui-même, demandant que l'on regroupe la santé, la justice, la police, le militaire et la protection civile sous l'étiquette de Département de la Santé et de la Sécurité. Par ailleurs, il transférerait les affaires sociales aux finances.

François Reber (rad) a estimé que la proposition était assez élastique et permettait au système d'évoluer: «L'exécutif apportera les corrections nécessaires à l'usage et nous accepte-

rons l'amendement du Conseil d'Etat». Par contre, l'amendement socialiste ne pouvait être validé dans la mesure où les radicaux estimaient opportun de fixer un cadre de travail.

SOUS-AMENDEMENT

Porte-parole des libéraux, Georges Jeanbourquin a estimé que le gouvernement devait être le plus efficace possible, il lui appartenait dès lors de se doter des moyens d'y parvenir. «Au sein du groupe, quelques députés n'estimaient pas nécessaire la réduction du nombre des départements, mais la majorité soutiendra les propositions qui vont vers un meilleur équilibre et unité des matières».

Il a proposé un sous-amendement à celui du Conseil d'Etat, rebaptisant le premier département de «Département de la santé, de justice et police et de défense générale». Du moment que le groupe estime que la loi doit fixer les tâches des départe-

ments, l'amendement socialiste ne pouvait être pris en considération.

Hugues Wülser, pour le groupe des petits partis, a estimé que la réorganisation des départements était bien l'affaire de l'exécutif, «à lui d'imaginer les structures les plus cohérentes». Il aurait souhaité la mise en place d'un «Département de la prévoyance sociale» alors que le duo justice et police a semblé peu judicieux au groupe... Quant à l'opportunité de changer de structures maintenant, certains députés du groupe estimaient la démarche hâtive.

REFONTE

Michel von Wyss (CE) précisera que cette restructuration avait pour but de prendre un peu de latitude et que la fin d'une législature était un moment opportun pour le faire. Selon lui, il est primordial de fixer le contenu des départements afin d'éviter le risque de laisser un département

«léger» trop longtemps dans les mains de quelqu'un. Il a encore salué l'autonomie que les socialistes voulaient offrir au gouvernement, mais a estimé que ce n'était pas souhaitable.

Au vote, après bien des hésitations sur la dénomination judicieuse du premier département, l'amendement socialiste a été refusé, tout comme le sous-amendement libéral; celui du Conseil d'Etat remportant 84 suffrages contre 7. Au vote final, la loi passait la rampe par 89 voix.

Dès le 17 mai, il n'y aura plus que cinq départements: le Département de la Santé et de la Sécurité (avec la justice, la police et le militaire); le Département des Finances et des Affaires sociales; le Département de la Gestion du territoire (aménagement, ponts et chaussées); le Département de l'Economie publique et le Département de l'Instruction publique et des Affaires culturelles (avec l'archéologie).

Conseil communal de Neuchâtel: subventionnements et loyers modérés

Le temps des surprises

Dans le domaine de la construction d'appartements à loyer modéré, entre intention et réalisation, il y a parfois de mauvaises surprises... L'exemple des immeubles de la Cour Marval, cité lundi soir dans le cadre du long débat du législatif autour de la rénovation d'un locatif appartenant à la ville, en est l'illustration.

L'exécutif donnait hier sa traditionnelle conférence de presse.

L'autorisation de démolition et de reconstruction des immeubles de la Cour Marval avait été accordée à la condition que le prix des loyers des appartements mis sur le marché – huit au total – permette leur prise en compte dans la réalisation de l'initiative dite «des 500 logements à loyer modéré».

Las, des surprises au creusage, couplées aux exigences des Monuments et des sites, ont considérablement renchéri le dossier, confirmait hier matin le conseiller communal Blaise Dupont. Du coup, la Confédération a refusé son aide. Résultat? Le prix d'un 2 pièces de 50 m² atteindra vraisemblablement 1250 fr et celui d'un 3,5 pièces de 82

m², 1750 fr, charges non comprises...

Si ce genre de mésaventure n'est pas trop fréquent, il a tout de même conduit le Conseil communal à ne plus délivrer d'autorisation qu'après obtention de la garantie de subventionnement fédéral, explique B. Dupont. Si la bonne foi des promoteurs ne peut être mise en cause au départ dans ce dossier, il y a parfois un décalage certain entre attentes et réalisation, reconnaît le directeur de l'urbanisme.

Entre les chantiers qui s'arrêtent, ceux qui ne démarrent pas et ceux à qui le subventionnement est finalement refusé, la déperdition est importante: en

dix ans, sur les 500 logements demandés, seuls 273 ont en effet été réalisés. Un score qui devrait cependant s'améliorer d'ici peu: les oppositions qui empêchaient la construction de trois immeubles aux Prés-des-Acacias sont en passe d'être résolues. Enjeu? Un centaine de nouveaux appartements à loyer modéré dès le printemps 93, qui viendrait compléter ceux déjà réalisés dans le nouveau quartier.

CRÉDITS HOSPITALIERS

Evoquant le chapitre «crédits hospitaliers» abordé lundi soir par le législatif, le conseiller communal Jean-Pierre Authier a confirmé hier qu'il fallait compter avec un investissement global de 5 millions de francs

d'ici à l'an 2000 dans la rénovation des bâtiments des deux hôpitaux de la ville. Une somme à laquelle on peut ajouter 1 million par année pour le remplacement de matériel.

Chaque retard dans la réalisation du Centre hospitalier de Neuchâtel (CHN) crée des dépenses inutiles en terme d'investissement financier, estime le directeur des hôpitaux. Et de rappeler que le projet du CHN devra, d'une manière ou d'une autre, être mené à chef: «Si les hôpitaux actuels peuvent certes tenir, on y travaille dans des conditions trop difficiles. Les rénover par la technique du salami coûterait d'ailleurs beaucoup plus cher que la solution du CHN.» (cp)

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVE

Patinoires du Littoral

Nouveau directeur

Après le licenciement de l'ancien directeur, soupçonné de détournement de fonds, le Conseil intercommunal des patinoires du Littoral neuchâtelois a nommé Claude-Alain Henrioud à ce poste. Agé de 45 ans, marié et père de deux enfants, M. Henrioud a fait ses écoles à Neuchâtel et est au bénéfice d'un CFC de conducteur typographique. Depuis 83, il a été responsable du service de communication, publicité, promotion des ventes et relations publiques d'une grande entreprise neuchâteloise. Sur le plan sportif, le nouveau directeur a été très actif dans de nombreuses disciplines et connaît particulièrement bien les sports de glace. (comm)

AGENDA

Uni de Neuchâtel

Monnaie refuge

Pour marquer la fin de son enseignement à la faculté de droit et des sciences économiques, le professeur René Erbe donnera, ce vendredi 5 février à 17 h 15, à l'aula de l'Université de Neuchâtel, avenue du 1er Mars 26, une conférence publique sur le thème «Monnaie refuge». (comm)

Théâtre et architecture

Le public est invité à suivre l'exposé que donnera le prof. A. Brossard, de l'Université de Neuchâtel, sur le thème «Psychologie du regard et architecture théâtrale», jeudi 4 février, 17 heures, à la Faculté des Lettres, Espace Louis-Agassiz. (sg)

Neuchâtel

L'otage retenu...

Une fois de plus, la troupe de Denise et Max Kubler, la Compagnie Scaramouche se taille un superbe succès. Sa dernière création, «Un otage», de Brendan Behan, adaptation de Jean Paris, joue les supplémentaires. A Neuchâtel, la tournée officielle a pris fin dimanche, mais ceux qui n'auraient pu y prendre part pourront encore se rattraper le samedi 6 février, à 20 h. Les Chaux-de-Fonniers auront aussi droit à ce morceau de choix: le samedi 13 février, à 20 h, au Théâtre de La Chaux-de-Fonds. (ao)

Députation libérale au Grand Conseil

Les sortants et les autres

Sur les 34 actuels représentants libéraux au Grand Conseil neuchâtelois, sept personnes ne se représenteront plus.

Il s'agit, outre des trois députés du Val-de-Ruz, Jacques Balmer, Francis Besancet et Fernand Cuhe, de Roger Ummel (La Chaux-de-Fonds) pour le district de La Chaux-de-Fonds, Jean Brunner (Saint-Blaise) dans celui de Neuchâtel, Michel Monard (Les Ponts-de-Martel) dans celui du Locle et Pierre Comina (Saint-Aubin) dans celui de Boudry. Pas de sortant qui ne se représente pas en revanche au Val-de-Travers, relève Jean-Claude Baudoin, secrétaire cantonal du Parti libéral-ppn.

Si les listes de candidats ne sont pas encore toutes définitivement arrêtées, à l'exception des listes des districts du Locle et de Boudry qui sont complètes et respectivement 9 et 15 candidatures, les noms des candidats aux sièges laissés vacants par les sept députés sortants commencent déjà à circuler.

Ainsi, au Val-de-Ruz, Francis Monnier (Dombresson), Alain Vonlanthen (Fontaines) et Jean-Claude Guyot (Les Geneveys-sur-Coffrane) sont en lice. Pour Boudry, c'est Michel Pellaton, de Saint-Aubin. Pour Neuchâtel, Cyrille Montmollin, de Saint-Blaise et, pour le district du Locle, Gilbert Cruchaud, des

Ponts-de-Martel. Pour le district de La Chaux-de-Fonds, candidat remplaçant et liste ne sont pas encore choisis.

Quant à la liste du district de Neuchâtel, elle comporte pour l'instant 18 noms (5 femmes), dont 13 pour le seul chef-lieu.

DEUX OBJECTIFS

Objectifs du PL-PPN pour ces prochaines élections cantonales? «D'une part, retrouver la position que nous occupions durant la précédente législature (38 députés). D'autre part, avec l'aide du parti radical, reprendre la majorité de droite au Conseil d'Etat et raffermir l'actuelle majorité au Grand Conseil», répond J.-C. Baudoin. (cp)

Rencontre de linguistique Besançon-Neuchâtel

La «faute» à l'examen

Une quarantaine de linguistes romands et francs-comtois ont participé, vendredi et samedi, à la troisième Rencontre de linguistique Besançon-Neuchâtel qui s'est tenue en la Faculté des lettres de l'Alma mater neuchâteloise. L'occasion de disséquer la «faute» par le menu.

Après une première journée axée sur l'étude, dans la littérature principalement, des faits linguistiques non standard – les «fautes» – (voir «L'Impartial» du 30 janvier), le colloque s'est poursuivi samedi avec des communications plus orientées vers des applications informatiques de la linguistique.

«Nous avons plus particulièrement examiné comment les fautes ou déviations étaient relevées dans la conversation, notamment dans le contexte de gens ne parlant pas leur langue maternelle, ainsi que la nécessité d'en construire des descriptions et des modèles dans un but didactique et dans une perspective du traitement automatique du langage», explique Marie-Josée Reichler-Béguelin, organisatrice de la rencontre.

Un traitement automatique, en l'occurrence informatique, qui peut avoir d'importantes retombées tant scientifiques qu'économiques. A l'image du

prototype de logiciel d'aide à la correction à la langue anglaise présenté par François Grosjean.

Un constat encore: la linguistique doit aller au-delà de la simple reconnaissance et description de l'erreur par rapport à une valeur normative, elle doit aussi savoir prendre en compte et intégrer les pratiques langagières.

Les 19 interventions du colloque feront l'objet d'une publication dans l'édition de septembre 93 ou de mars 94 de la revue «Travaux neuchâtelois de linguistique», ainsi que dans son pendant bilingue à une date non encore déterminée. (cp)

Saint-Blaise vote ce week-end

Le choix de l'échelle...

Les citoyens de Saint-Blaise devront se rendre aux urnes le week-end prochain. Il devront porter leur choix sur l'une des deux échelles fiscales proposées par les groupes socialiste (par voie d'initiative) et libéral (contre-projet) ou les rejeter toutes les deux (ce que le Conseil communal redoute le plus).

Il est évident que ces deux échelles ne se ressemblent pas, même si elles conduisent toutes deux à un accroissement des recettes fiscales de la commune (celle des libéraux est un peu plus fructueuse). La première débute en douceur dans les bas et moyens revenus. La seconde est moins douce dans ces catégories et plus clémente dans les hauts revenus.

Les socialistes proposent d'imposer dès 15.000 fr de revenus. Les libéraux «démarreront» à 0 pour imposer un revenu de 15.200 fr à 15.402 fr, alors que l'échelle socialiste conduit à un impôt de 16.173 fr pour un revenu de deux cents francs inférieur.

Selon les calculs établis par le groupe socialiste lors du lancement de son initiative, son échelle fiscale entraînerait les modifications suivantes par rap-

port à l'échelle actuelle: pour les personnes seules, 667 contribuables paieraient moins d'impôts et 295 en paieraient plus; pour les personnes mariées, 546 contribuables bénéficieraient d'impôts moins élevés et les 295 autres seraient plus fortement imposées.

L'échelle libérale fait porter la charge de l'accroissement des recettes fiscales sur toutes les catégories de contribuables. (at)

AUJOURD'HUI

NEUCHÂTEL

• MUSIQUE
Hot DC (funk'n'roll)
Plateau libre
22 h.

Concert-démonstration du clavier Rückers par Pierre-Laurent Haesler
Musée d'art et d'histoire
16 h et 17 h.

Recensement cantonal à la fin de 1992

Chiffres définitifs!

La chancellerie de l'Etat a publié hier les chiffres définitifs du recensement de la population effectué au 31 décembre 1992. Le décompte final ne révèle que de

minimes erreurs, à l'exception de la ville du Locle. Nous nous bornons donc à reproduire les totaux par districts et à corriger les inexactitudes.

Districts	Selon nouvelle méthode	Selon ancienne méthode			
		31.12.92	31.12.91	Variation	
				Totale	en %
Neuchâtel	50.045	49.842	49.856	-14	0,0
Boudry	34.574	34.646	34.318	328	1,0
Val-de-Travers	12.321	12.300	12.178	122	1,0
Val-de-Ruz	13.194	13.199	12.923	276	2,1
Le Locle	15.311	15.186	15.095	91	0,6
La Chx-de-Fds	38.361	38.012	37.924	88	0,2
Canton	163.806	163.185	162.294	891	0,5

Si l'on examine les communes qui présentent des modifications par rapport aux chiffres précédemment publiés, voici les nouveaux résultats que l'on obtient (selon les critères de 1992).

Pour le district de Boudry, Rochefort compte quatre habitants de moins soit 862. Dans le Val-de-Travers, Noiraigue recense 510 personnes et non 519. Buttes repasse sous la barre des 600 avec 598 habitants au lieu de 603. Dans le Val-de-Ruz, Les Hauts-Geneveys comptabilisent deux unités de plus avec 837 personnes. Différence substantielle pour la ville du Locle qui se voit doter d'un supplément non né-

gligeable d'habitants, atteignant ainsi 11.311 et non 11.236 personnes! Pas d'autre erreur en revanche pour les autres communes du district. Enfin, petit exploit, les districts de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ont rendu leur copie sans faute.

Seule erreur à signaler dans notre propre tableau récapitulatif paru le 26 janvier, le total de La Chaux-de-Fonds de 1992 selon la nouvelle méthode n'était pas de 38.861, mais de 38.361, chiffre qui était paru correctement dans le tableau de détail du district. Les statisticiens peuvent avoir ainsi la conscience tranquille! (nm)

Crédit Foncier Neuchâtelois

Année 1992 satisfaisante

En dépit de la morosité conjoncturelle, le Crédit Foncier Neuchâtelois clôture de manière satisfaisante son exercice 1992. Dans une lettre aux actionnaires, dont l'assemblée générale ordinaire aura lieu le 12 mars prochain, l'établissement bancaire annonce en effet que son compte de profits et pertes dégage un bénéfice net de 2.507.000 francs, montant pratiquement identique à celui de 1991.

Ce résultat permettra de verser un dividende, inchangé, de 5% sur le capital-actions de 36 millions de francs et de renforcer les réserves ouvertes par des attributions de 700.000 francs.

Le CFN précise encore que la marge brute d'autofinancement, qui s'élève à un peu plus de 8 millions, permet de prendre en charge la totalité des attributions aux provisions pour risques, les pertes sur débiteurs, ainsi que les immobilisations, pour un total de 5,5 millions de francs.

Enfin, le bilan, arrêté au 31

décembre 1992, présente un total de 1,202 milliard de francs, contre 1,208 milliard une année auparavant. (Imp)

SERVICES

NEUCHÂTEL

• PHARMACIE D'OFFICE
Triplet, rue du Seyon, jusqu'à 20 h.
Ensuite ☎ 25 10 17.

NAISSANCE



Isabelle et Patrick
SCHWOB - LOOSLI
ont le plaisir d'annoncer
la naissance de

SALOMÉ

Elettra

le 26 janvier 1993

Les Parcs 69

2000 Neuchâtel

Clinique de Montchoisi

Espace Val-de-Ruz organise une nouvelle «Expo des créateurs» à Savagnier

Cherche talents, pour une fête

Elle s'offre comme une invitation, une fête entre gens du Val-de-Ruz; elle a pour but de révéler les perles rares, les jeunes talents et de reconnaître une fois de plus les artistes confirmés. Elle, c'est la nouvelle Expo des créateurs qui prendra ses quartiers, au mois de juin, à Savagnier, dans les Ateliers Sylvagnins.

«Je vous assure que c'est important! Il manque souvent cette impulsion, cette invitation: «Venez, tout est préparé, vous pouvez montrer vos travaux». Et si j'exposais cette année...? Au nom du groupe «Animer-Créer» d'Espace Val-de-Ruz, Aloys Perregaux, artiste-peintre à Villiers, vous y invite. «Quand j'avais 20 ans, je peux vous dire que je ne savais pas où exposer. Il n'y avait rien...», raconte l'artiste. Rien? Et il se souvient: «En fait, en 1961, Maurice Evard avait organisé une exposition d'artistes du Val-de-Ruz.» Aloys Perregaux tente alors sa chance.

La 3e Expo des créateurs du Val-de-Ruz se veut un «appel à tous celles et ceux qui ont envie et qui n'osent pas ou qui ne peuvent pas». A celles et ceux qui, à l'ombre de leurs murs, s'adon-



Cernier

Hier, au nom du groupe «Animer-Créer» d'Espace Val-de-Ruz, Aloys Perregaux, Michèle Brandt, Evelyne Zumkehr, Jean-Claude Guyot et, pour Val-de-Ruz Jeunesse, Johnny Cerutti, ont présenté la nouvelle «Expo des créateurs».

ment à la peinture, la sculpture, le dessin, l'aquarelle, la gravure, la photo ou autres et seraient tentés d'exposer leurs œuvres, dévoiler et confronter leur travail. Elle s'adresse à eux, comme aux talents confirmés.

TOUS LES ARTISTES!

«Je voudrais que cette expo soit une carte au complet de tous les artistes, qu'elle ne soit pas seulement réservée aux amateurs», insiste Aloys Perregaux qui re-

grette: lors de la précédente édition, en 1991, «certains artistes connus» n'ont pas répondu à l'appel, «ils n'avaient pas bien compris le rôle de cette exposition». C'est d'abord une fête, une occasion unique de se ren-

contrer, de découvrir les autres, ce qu'ils font, ce qu'ils cherchent. Sinon, pourquoi une foule de quelque 250 personnes serait venue engorger les Ateliers Sylvagnins lors du précédent vernissage? Une fête qui se déroule dans «une ambiance particulière»: les artistes s'organisent eux-mêmes pour l'accrochage des œuvres, pour le vernissage, le gardiennage...

L'idée était partie de Val-de-Ruz Jeunesse, reprise et élargie en 1991 par Espace Val-de-Ruz. «L'exposition des jeunes créateurs est devenue l'«Expo des créateurs» tout court», explique Jean-Claude Guyot, à la tête du groupe Animer-Créer.

En 1991, elle avait rassemblé 21 artistes. Cette année, on espère en réunir plus. Chacun pourra présenter cinq œuvres. Si le nombre de toiles, dessins, photos ou sculptures devait dépasser les espérances, un jury, constitué de membres du groupe «Animer-Créer» ainsi que d'artistes du Val-de-Ruz, se réserve le droit de sélectionner. Quantitativement, sans exclusion. «Tout le monde exposera», promet Aloys Perregaux.

S. E.

● Les personnes intéressées peuvent s'adresser à l'Office du tourisme du Val-de-Ruz, case postale 120, 2053 Cernier. Tél: 038/53.43.34. L'Expo des créateurs se tiendra les 11, 12, 13, 17, 18, 19 et 20 juin 93.

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano
De CRISTOFANO

BRÈVE

Noiraigue

Armes de guerre

La société de tir de Noiraigue, les Armes de guerre, a dernièrement tenu son assemblée générale. L'occasion pour le président Eric Demarchi de faire part de sa satisfaction quant aux résultats des tirs. Au sein du comité, le président et le vice-président, Vincent Bernaschina, ont échangé leur poste. (mdc)

AGENDA

Fontainemelon

L'Ouvrière en fête

Samedi 6 février et pour la première fois, la musique L'Ouvrière de Fontainemelon organisera son concert annuel, suivi de la traditionnelle soirée, à la halle de gymnastique du village et non pas à la salle de spectacle. Placée sous la baguette de Bert Jaspers, la fanfare présentera un programme riche et varié, alliant les marches, les blues, la musique de films et même le twist, soit au total 16 morceaux, sans compter deux productions du groupe des tambours, placée sous la direction d'Alain Petitpierre. Le début du concert est prévu à 20 h 15. (ha)

Cernier

Les gymnastes seront sur scène

Samedi 6 février, les sociétés de gymnastique de Cernier organisent leur soirée annuelle. Toutes les sections, des «minimes» jusqu'à celle des dames, se présenteront sur la scène de la halle de gymnastique de Cernier. Début des feux: 20 h 15 pour un programme qui se divise en deux parties, la première étant très gymnique tandis que la seconde sera plus humoristique, placée sur le thème des «dédicaces». Après le spectacle, le duo Bimbo conduira le bal. (ha)

Fleurier

Apprendre le bridge

Amateurs de cartes, n'hésitez pas. En collaboration avec son homologue de La Chaux-de-Fonds, le Club de bridge de Fleurier organise un cours pour débutants. Les leçons commenceront à la mi-février et auront lieu, à La Chaux-de-Fonds, les lundis de 19 à 21 h 15. Renseignements auprès de Gaby Sutter, tél. (038) 61 18 44. (mdc)

Cernier: l'«opération fromage» des Lions et Kiwanis Clubs

Les 12e, douze heures durant

Douze heures pour s'empiffrer ou se délecter de fromage, mais aussi et surtout pour se rencontrer, discuter, rigoler: le Lions Club et son complice le Kiwanis ont décidé de remettre la fourchette dans le caquelon dans le but, cette année, de venir en aide aux enfants défavorisés du Val-de-Ruz.

Pourquoi changer la formule alors qu'elle dégouline de succès, suinte de toutes ses bonnes odeurs attirant loin à la ronde les amateurs en mal de fromage? L'an passé, on l'avait esquis-

sée... pour finalement poursuivre sur la lancée avec, à la clé, un bénéfice record de quelque 10.000 francs. Cette année, on remet donc la gomme: samedi 13 février, les «Douze heures du fromage», douzièmes du nom, envahiront la halle de gymnastique de Cernier: ramequins, fondues, raclettes et pâtisseries «maison» mitonnées par ces chères épouses... L'Union instrumentale de Cernier, l'Ecole de danse Hélène Cazes, de Fontainemelon, l'accordéoniste Armand Sumi et, en soirée, le

«Bandel PFT», un orchestre de 18 musiciens, seront de la partie.

Jusqu'à présent, 132 heures de fromage ont déjà permis de venir en aide à différentes institutions telles que des bibliothèques, la ludothèque ou les Soins à domicile: cette année, l'action des clubs vise à «donner un coup de pouce à des jeunes ou des enfants défavorisés, dans le but de leur apporter un petit rayon de soleil», explique Michel Fellrath, président du Lions Club. Il en existe bel et bien de ces enfants qui, «pour des raisons économiques», ne pourront peut-être pas participer au prochain camp de ski, à la prochaine semaine verte...

Le tout consiste à entrer en contact, en toute discrétion, avec leur famille. Comment? Par l'intermédiaire d'instances sociales étatisées? François Gabus, président du Kiwanis Club, a préféré s'approcher des écoles - La Fontenelle notamment - de l'Eglise et de quelques médecins du Val-de-Ruz. Les clubs se sont donc entourés de «personnes responsables», auxquelles ils distribueront le bénéfice espéré (entre 6 et 8000 francs) de leur action. (se - photo Schneider)



Nouvelle fondation à Môtiers

«Sauvons le Clos Grand-Jacques»

En mars 1992, l'association «Sauvons le Clos Grand-Jacques» lançait un appel à la solidarité financière confédérale, afin de préserver le cœur vert de Môtiers. La semaine dernière, la Feuille officielle annonçait la constitution d'une fondation.

La fondation «Sauvons le Clos Grand-Jacques» est née en octobre déjà. Présidée par Pierre-André Delachaux, elle a pour but «de sauvegarder, dans toute la mesure du possible, le caractère historique d'espace vert du Clos Grand-Jacques au cœur du

vieux bourg pour en offrir, en tout ou partie, la jouissance à la population».

Le Clos, un espace vierge de quelque 6000 m², appartient à Emile Bobillier. En 1981, le législatif de Môtiers acceptait de l'acquérir pour une somme de 78.000 francs, additionnée d'un échange de terrain agricole. La décision, combattue par référendum, fut refusée par le peuple, sur un score sans appel (259 voix contre 38).

En 1989, une motion visant à interdire temporairement toute construction ne trouva pas

grâce aux yeux des élus. Ce n'était que partie remise. A la fin de la même année, le Conseil communal proposait de classer le Clos en zone d'utilisation différenciée. Aucun immeuble ne peut ainsi être érigé sur ce terrain jusqu'en 1994.

La seule solution pour sauver le Clos de l'appétit des promoteurs reste son acquisition. Dans le but de réunir les 600 à 900.000 francs nécessaires à la transaction, les défenseurs du cœur vert de Môtiers lançaient un appel à la solidarité confédérale.

Sera-t-il entendu? (mdc)

Avenir du Gymnase de Fleurier

Votation: la campagne démarre

Le sort du Gymnase du Val-de-Travers à Fleurier sera scellé par le souverain neuchâtelois, lors des votations des 6 et 7 mars prochain. Réuni mardi soir, le comité référendaire contre la fermeture de l'établissement a défini ses actions.

Le budget de la campagne cantonale est «énorme» et avoisine 28.000 francs. Les référendaires travaillent actuellement à la rédaction d'un tout-ménage qui sera distribué à 80.000 exemplaires quelques jours avant la votation. Il comportera, notamment, des interviews d'anciens gymnasiens, occupant aujourd'hui d'importantes fonctions.

La campagne sera également menée par voie de presse. Outre les arguments, on publiera les noms des personnalités formant le comité de soutien, présidé, rappelons-le, par Claude Montandon. L'idée des affiches a été abandonnée car trop chère.

DÉBAT TÉLÉVISÉ?

«Nous allons également essayer de susciter des débats, explique Jean-Jacques Charrère, des contacts ont été pris avec la Télévision suisse romande et la radio cantonale. Nous attendons des réponses».

Un des soucis principaux des référendaires est de réunir la somme nécessaire à la campagne. La «Région Val-de-Travers» est d'accord de verser «quelques milliers de francs», le Groupe théâtral des Mascarens offrira la recette de quatre représentations d'un cabaret (environ 5000 francs), le Club de promo-

tion du Val-de-Travers apportera son soutien financier et une ou deux ventes de gaufres seront organisées. Une aide sera également sollicitée auprès des communes.

SOUTIEN CHALEUREUX

Le compte de chèque postal a recueilli, pour l'instant, 2500 francs. «C'est un résultat extraordinaire, juge M. Charrère. Il faut aussi relever le soutien chaleureux du groupe théâtral. Les comédiens viennent de terminer les 17 représentations du Capitaine Fracasse et ils démarrent maintenant avec le cabaret. Enfin, il nous semble que les communes n'ont rien à perdre à soutenir notre action, pour des raisons de fiscalité et de bourses d'études notamment».

Le comité a également reçu, avec étonnement, des dons - souvent accompagnés de messages de solidarité - de gens de Neuchâtel et d'ailleurs.

COMITÉ ATERRÉ

La décision de réaffectation de l'Ecole technique cantonale de Couvet ayant été prise (voir «L'Impartial» d'hier), le comité pour la sauvegarde du Gymnase est «atterré». «C'est encore plus grave que la fermeture du Gymnase. Quels atouts pourrions nous présenter aux industriels qui souhaitent s'implanter dans la région?», s'interroge Jean-Jacques Charrère.

A part les sapins, cela commence à devenir maigre... (mdc)

● Comité contre la fermeture du Gymnase, CCP 20-1051-5.

VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.
- AMBULANCE ☎ 117.

VAL-DE-TRAVERS

- AMBULANCE ☎ 117.

COUVET

- HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.

Bilan 92 et objectifs 93 du Centre interrégional de perfectionnement (CIP) de Tramelan

Couverture financière: vers les 30%

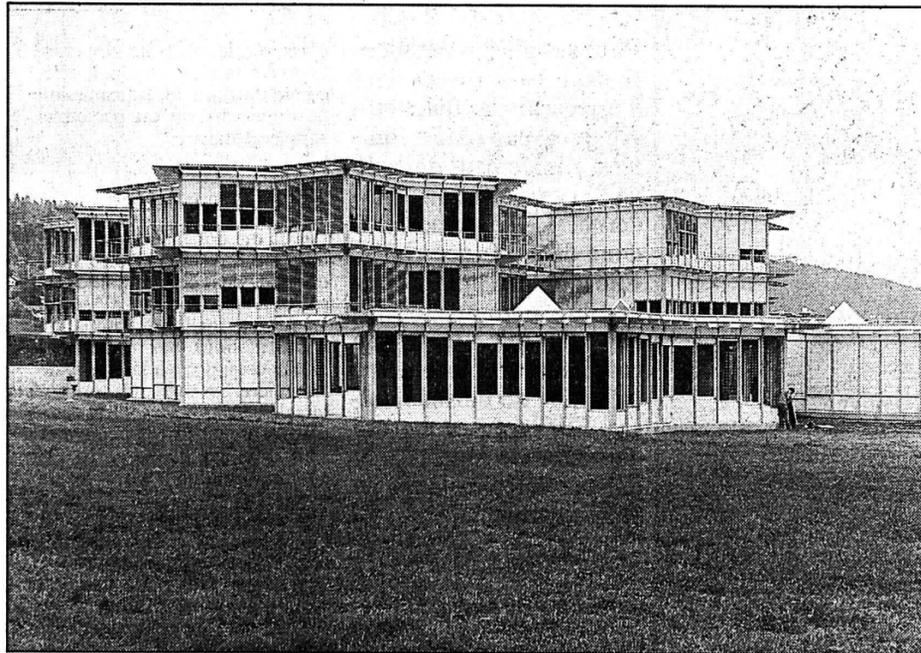
Le CIP a coûté très cher, c'est un fait. Et ce printemps encore, le Parlement sera saisi d'une demande de «rallonge» pour l'hôtel, c'est un autre fait, mais dû au mode de financement actuel. Car l'an passé, le CIP a non seulement économisé 4% aux charges, mais encore réalisé à 156% l'objectif «produits», par rapport au budget. Sa couverture financière a atteint 23% et on prévoit un 30% pour 93. Sans compter un taux de fréquentation déjà impressionnant.

rence pas le CIP de la société EUREST, gestionnaire, par contrat avec la Direction de l'instruction publique, du secteur hôtel-restaurant. Un déficit, dans ce secteur, nuit à l'image du centre en lui-même», souligne Claude Merazzi, directeur.

Consciente de cette situation, et bien qu'elle ne soit en rien responsable de ce domaine, la direction du CIP consacre des efforts importants à la recherche de clients, pour des séminaires résidentiels, ainsi qu'au marketing: «Nous entendons réaliser dans les plus brefs délais l'objectif d'un financement autoporteur du secteur hôtelier, qui figure dans le décret concernant le CIP».

DOUBLE HANDICAP

Les efforts de marketing susmentionnés sont d'autant plus nécessaires que le CIP, et particulièrement son hôtel, souffre d'un double handicap: d'une part la situation conjoncturelle lui est très défavorable - c'est bien là que les entreprises et potentielles clientes font leurs pre-



Tramelan

Quelque 20.000 personnes ont fréquenté le CIP l'année dernière. (Impar-Gerber)

Certes, l'hôtel-restaurant du CIP porte (actuellement) préjudice moral à l'institution tout entière: «La population ne diffé-

mères économies, les annulations de séminaires résidentiels, en 92, ayant amaigri les chiffres d'affaires hôtelier de 180 000 francs! - et d'autre part il ne possède aucune clientèle garantie. «Les institutions comparables n'ont généralement pas à prospecter pour remplir leurs chambres: le «Löwenberg» et «Bellevue» sont réservés dix mois sur douze par les CFF et les PTT respectivement, par exemple», souligne Claude Merazzi.

Reste que l'hôtel a enregistré l'an dernier un peu plus de 4000 nuitées (taux d'occupation: 43%) et que l'on en espère 5000 (52%) pour cette année; avec une augmentation des repas aussi, on compte que le déficit réel, chiffré à 295.000 francs pour 92, n'atteindra pas 200.000 francs cette année.

DOUBLE EFFET

Si le fléchissement de la conjoncture - devenu net au moment même où le CIP ouvrirait ses portes, en février 91 - exerce des

effets directs sur son hôtel-restaurant, l'institution, dans son ensemble, est étroitement liée aux soubresauts de l'économie. C'est ainsi que l'an dernier aura été marqué fortement par l'importance qu'ont pris les cours pour chômeurs, d'une part, ainsi que le passage à des séminaires de courte durée (1-2 jours), les formations de 3 à 5 jours diminuant nettement.

Au chapitre de l'informatique, Hubert Droz, adjoint à la direction et responsable de ce secteur, souligne que les besoins en actions de formation et de perfectionnement, liés aux NTI (Nouvelles technologies de l'information) augmentent continuellement et constituent une part importante des activités du CIP.

NOUVELLE COMPTABILITÉ

Avec 3,3 millions de francs de charges et 750.000 de produits, la couverture financière du CIP a atteint l'an passé 23%. et si le budget 93 ne sera examiné qu'en

mars prochain par le parlement, Claude Merazzi précise cependant deux objectifs financiers pour l'année en cours: 1,4 million de produits et une couverture financière de 30% environ. «A moyen terme, on peut considérer comme un objectif réaliste d'élever cette couverture à 40% des charges.»

Plus loin, le directeur souligne que les modifications apportées au décret ad hoc, et approuvées le mois dernier au parlement, permettent l'introduction d'une comptabilité analytique. Ainsi, les comptes 93, reflèteront-ils mieux la réalité, puisqu'on déterminera exactement ce que coûte chacune des institutions logées au CIP, à savoir le Centre de perfectionnement du corps enseignant, l'Office de recherche pédagogique et le Service des bourses.

Par ailleurs, le passage à un système de fonds donnera à la direction du CIP, rappelons-le, une liberté très souhaitable au niveau de la gestion financière. (de)

La preuve en chiffres

Même si les centres privés du même genre estiment à 3 ou 4 ans la période nécessaire pour atteindre une vitesse de croisière, le CIP est cette fois sur les rails. Il répond à un besoin réel et crée une dynamique importante. Quelques chiffres, pour illustrer cette affirmation.

- En janvier dernier, les demandes émanant d'entreprises ont été aussi nombreuses que sur toute l'année passée.
- 18.000 à 20.000 personnes ont fréquenté le CIP en 92. Parmi elles, 4835 y ont suivi un cours (6072 heures au total) et environ 10.000 s'y sont rendus pour des assemblées, réunions, séances de commission ou autres manifestations culturelles.
- Environ 20% des chômeurs du Jura bernois ont fréquenté une ou plusieurs des 24 unités de formation organisées à leur intention.
- Le centre de documentation a prêté 13.803 documents et les abonnés et visiteurs furent environ 12.000.
- Cette année, le CIP organisera une centaine d'actions de formation, dont 70 pour demandeurs d'emploi.
- Objectif 93 pour la fréquentation globale du centre: 20.000 à 23.000 personnes. (de)

Courtelay: après la faillite d'EAB S.A.

De bonnes perspectives

La procédure de liquidation, suite à la fermeture d'EAB, fabriquant d'appareils électriques S.A., à Courtelay, est en cours d'achèvement.

On se rappelle que l'entreprise avait dû cesser toute activité en octobre de l'année dernière. Elle employait une vingtaine de personnes. «Or les perspectives annoncées à l'époque, soit une re-

prise partielle des activités, avec réengagement d'une partie des employés, devraient maintenant pouvoir arriver rapidement à concrétisation», annonce le secrétaire FTMH de Saint-Imier. En ajoutant que les perspectives sont bonnes également pour ce qui concerne la couverture des créances dues aux travailleurs licenciés. (de)

Votation sur la rénovation de la Coupole à Bienne

La campagne a démarré

La Coupole, le plus ancien Centre autonome de jeunesse de Suisse, part en campagne électorale. Pour convaincre Biennois et Biennoises, qui devront se prononcer le 7 mars prochain sur un crédit de rénovation de 1,48 million de francs, le centre culturel ouvrira ses portes pendant deux semaines. Le projet d'assainissement, qui prévoit la construction d'une annexe autour du bâtiment en demi-sphère, a été présenté hier à la presse.

Pour lancer la campagne en faveur de la rénovation de la Coupole, les jeunes ont transformé «leur temple du rock» en salle de musique classique. Dimanche matin, plus de 800 personnes de tout âge se pressaient devant la Coupole pour assister à un concert de la Société d'orchestre de Bienne.

Cette affluence est de bonne augure pour la votation du 7 mars, selon les responsables du projet de rénovation. Du 11 au 27 février, la Coupole sera en outre ouverte tous les jours et proposera une palette de manifestations culturelles.

En vingt ans d'existence, la Coupole n'a connu que deux assainissements partiels. Cédée aux jeunes dès 1969, l'ancienne usine à gaz abrite régulièrement des manifestations culturelles depuis 1975.

Pourtant, les années ont laissé leur trace sur ce bastion de la jeunesse biennoise. La Coupole est devenue insalubre: infiltrations d'eau, installations électriques ou d'aération défectueuses, murs et sol lézardés de fissures et pour couronner le tout, point de toilettes à disposition. La rénovation urge. (ats)

Vallon de Saint-Imier: entre employeurs et syndicats

«Le ton se durcit»

Licenciements, entreprises en difficulté. Les rumeurs vont bon train depuis le début de l'année dans le Vallon: le point, avec le secrétaire FTMH régional, sur cinq affaires récentes ou en suspens, ainsi que sur l'évolution des relations entre (un certain) patron et syndicat.

Flückiger & Fils S.A., fabrique de cadrans imérienne, qui emploie environ 130 personnes, vient de procéder à 5 licenciements, motivés par la diminution du travail. «Premières touchées et dernières à pouvoir redémarrer, faute de commandes, les entreprises de fournitures horlogères rencontrent des difficultés qui expliquent cette décision», souligne Thierry Kneuss. Et le secrétaire FTMH de relever l'esprit d'ouverture dont a fait preuve la direction concernée, qui applique un plan social tout à fait satisfaisant.

Chez New Look Design & Développement S.A., Saint-Imier aussi, le syndicat est intervenu suite au non-paiement, à la mi-janvier, du salaire de décembre et du 13e salaire: «L'entreprise connaissait quelques problèmes temporaires de liquidités. Tout est rentré dans l'ordre, l'ensemble des arriérés ayant été versés avec le salaire de janvier.» Chez Fred Staempfli S.A. (polissage et gravure, essentielle-

ment), qui emploie une trentaine de personnes, la direction invoque des raisons économiques pour ne pas compenser le renchérissement. «Suivant la procédure légale (art. 15 de la Convention sur l'horlogerie et la microtechnique), l'entreprise a saisi le Tribunal arbitral, pour être autorisée à prendre une telle mesure, sur la base d'une expertise comptable. L'affaire est en cours de règlement», précise-t-on au syndicat.

Sonceboz S.A., grosse entreprise du Bas-Vallon spécialisée dans l'ingénierie du mouvement et fabricant de moteurs, des négociations ont eu lieu sur le même objet entre direction, FTMH et association patronale. «On ne peut pas ignorer les gros problèmes de l'industrie automobile, dont Sonceboz S.A. dépend bien plus étroitement que de l'horlogerie. Compte tenu de la conjoncture et de la situation de l'entreprise était correcte, à savoir le versement de 60 francs par mois et par employé, au titre du renchérissement. Une indemnité particulièrement sociale, de surcroît.»

13e SALAIRE NON VERSÉ

Chez Germann André S.A. (décolletage et pièces à façon), à Cormoret, pour motif économique toujours, les 4 employés

n'ont pas reçu de 13e salaire, précise Thierry Kneuss. «Nous avons écrit par deux fois, depuis le 12 janvier; sans réponse de la direction jusqu'en ce tout début février, nous transmettons le dossier au Tribunal du travail.»

Plus généralement, et indépendamment des cas cités plus haut, le secrétaire syndical brosse le tableau de la situation actuelle. Bien que consciente des difficultés financières touchant la plupart des entreprises, la FTMH s'oppose farouchement à la remise en question des acquis sociaux: «Certaines entreprises non-conventionnelles vont jusqu'à tenter de diminuer les salaires; cette politique du couteau est inadmissible. Il est trop facile d'agir ainsi, en abaissant artificiellement les coûts de production. Sans compter que ce système est proprement inhumain.»

LE DIALOGUE OU LE TRIBUNAL

Plus avant, Thierry Kneuss souligne: «On constate une tendance nette au durcissement des relations entre employeurs et travailleurs, respectivement organisations syndicales. Une action appelant une réaction, nous sommes fermes: soit les entreprises acceptent le dialogue, soit nous portons l'affaire devant un tribunal!» (de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEER

BRÈVES

Bienne

Le musée Neuhaus déménage ses collections

Les collections des musées Neuhaus et Robert, à Bienne, soit quelque 10.000 pièces, sont en plein déménagement, avant la réfection du bâtiment. L'opération a été minutieusement préparée par les services spécialisés de la Protection civile (PC), en étroite collaboration avec la conservatrice du musée. (ats)

Bienne

Nouveau port de plaisance?

Un port de plaisance pourrait être créé à Nidau par un club privé, a annoncé lundi la Ville de Bienne, propriétaire du port de Nidau. Si le législatif municipal y consent, la ville céderait un droit de superficie à une société privée proche du club biennois de yachting (YCB). Le projet prévoit d'assainir le port, de parfaire l'équipement avec une grue et des installations sanitaires respectueuses de l'environnement.

Corgémont

824 abattages

La statistique de l'Inspection des viandes révèle que 824 pièces de bétails (827 en 1991) ont été abattues l'an dernier à Corgémont. Le détail par espèces: 106 (90) taureaux, 4 (6) boeufs, 1 (5) vache, 19 (19) génisses, 99 (93) veaux, 20 (25) moutons, 3 (2) chèvres et 572 (587) porcs. (gl)

AGENDA

Tavannes

Soirée western-spaghetti

Le Groupe cinéma de Tavannes organise une soirée western-spaghetti, ce samedi 6 février au Royal. Deux films au programme: à 17 h 15, le légendaire «Il était une fois dans l'Ouest», de Sergio Leone, avec Henry Fonda, Charles Bronson et Claudia Cardinale; à 22 h, «Les quatre de l'Ave Maria», de Giuseppe Colizzi, avec Terence Hill, Bud Spencer, Eli Wallach. Entre-temps, soit à 20 h, souper spaghetti proposé par la Coopérative Royal. (de)

Les CJ à la pointe de la technique

La fibre optique sous le rail

Pour ses télécommunications, les CJ disposaient d'un réseau de câbles cuivre aux capacités limitées, rapidement dépassé par l'exploitation moderne. La compagnie a donc dû faire des choix. Elle a opté début 92 pour la fibre optique, technique d'avenir. Deux de ces fibres remplacent une trentaine de liaisons cuivre. Elles sont en mesure d'assurer quelque 10.000 liaisons téléphoniques en même temps!

d'assurer le contrôle des passages à niveau, d'étendre la télécommande ou la transmission de données d'où du personnel supplémentaire.

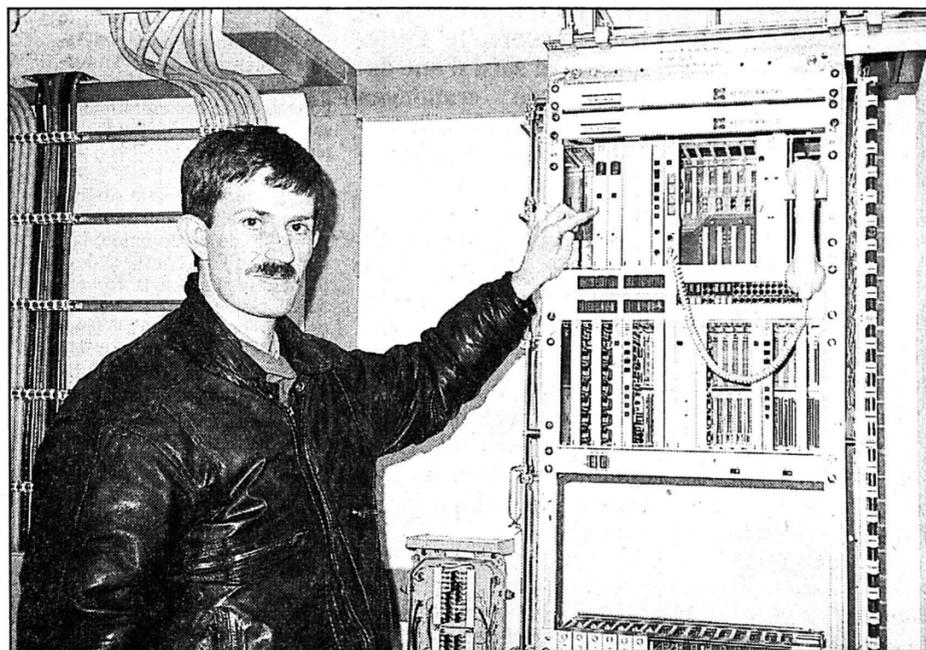
FIBRE RÉVOLUTIONNAIRE

Les CJ ont donc fait le pas et ont misé sur l'avenir: la fibre optique (qui vient de Cortaillod) associée à l'électronique d'Ascom. La fibre permet la transmission d'informations par impulsions lumineuses, donc à la vitesse de la lumière. Ses capacités sont colossales. Deux seules fibres remplacent trente liaisons cuivre et sont capables d'assurer 10.000 communications en même temps.

Autre avantage: la fibre est insensible aux intempéries, au retour de courant et à la foudre. Seul risque: sa fragilité. C'est un verre d'une pureté infinie, d'un dixième de millimètre, qui court dans de petites gaines de caoutchouc. Elle présente enfin un avantage financier puisque le mètre courant est de 10 francs (câble de 10 fibres). Les équipements terminaux pour le codage et décodage sont devisés à 50.000 francs pièce.

QUATRE TRONÇONS

A ce jour, quatre tronçons CJ sont équipés de fibre optique: Tavannes-Tramelan, Les Breuleux-Le Noirmont, Le Noirmont-Saignelégier et Saignelégier-Pré-Petitjean. Cela permet



Dessous de la gare de Saignelégier

M. Stolz, le spécialiste, montre un terminal de fibre optique servant au décodage.

(Impar-Gogniat)

à la compagnie de louer ce réseau aux compagnies de télévision par câble (Tavannes monte à Tramelan, Saignelégier va aux Emibois). Cela permet aussi aux

forces électriques de la Goule de télécommander la sous-station du Noirmont avant de relier l'usine elle-même.

Les CJ, qui ont posé ce réseau avec leur propre personnel, vont

l'étendre sur l'ensemble de la voie étroite. De quoi intéresser d'autres téléseaux et... les CFF qui louent actuellement des lignes PTT pour relier entre eux leurs ordinateurs. Mgo

Rédaction

du JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Congrès du PS suisse Président jurassien

Le Comité central du Parti socialiste suisse (PSS) qui désignera, le 13 février prochain, le candidat proposé au Groupe parlementaire socialiste aux Chambres fédérales en vue du remplacement de René Felber au Conseil fédéral sera présidé par le Delémontain Pierre-Alain Gentil. L'autre coprésident, Zurichois, a jugé préférable que le comité désignant un candidat romand soit présidé aussi par un Romand. D'ordinaire, le Groupe parlementaire se rallie à la candidature proposée par le comité central. (vg)

Trafiquant d'héroïne Dix-huit mois ferme

Le Tribunal correctionnel de Delémont, se ralliant aux réquisitions du procureur du Jura, a condamné un ressortissant tunisien de 27 ans à dix-huit mois de prison ferme et à dix ans d'expulsion du territoire suisse, sous la prévention de trafic d'héroïne portant sur 97 grammes. Ce trafiquant avait recouru à trois intermédiaires delémontains pour écouler la drogue dans le Jura. Il a nié le trafic qui lui était reproché. (vg)

L'écrivain Jean-Pierre Monnier récompensé

Attribué au tournant de l'année par un jury franco-suisse, le Prix des Charmettes a été décerné à l'écrivain jurassien Jean-Pierre Monnier. Il récompense son dernier livre «Pour Mémoire», a communiqué hier son éditeur, Bernard Campiche, à Yverdon (VD). (ats)

AGENDA

A Saignelégier «Les idées noires de Martin Luther King»

Le théâtre de la Marelle présentera vendredi à 20 h 15 à la salle de spectacles de Saignelégier «Les idées noires de Martin Luther King», une pièce originale de Jean Naguel, mise en scène par Jean Choffat. L'action de cette pièce se situe entre 1963 et 1968, entre le célèbre discours «I have a dream» et l'assassinat de Martin Luther King. (mgo)

Ingénieurs logiciel d'un Jurassien

Jass à quatre en solitaire!

Vous aimeriez faire une partie de jass mais vous ne trouvez pas de partenaires? Qu'à cela tienne. David Lièvre de Courfaivre a mis au point un logiciel qui vous permet de vous asseoir à table, d'allumer votre écran et d'engager une partie à quatre comme si vous étiez au bistrot grâce à un logiciel très raffiné qu'il a mis une année à peaufiner.

On connaissait les parties de poker ou celle d'échecs engagées contre un ordinateur. David

Lièvre, gestionnaire chez Von Roll à Choindex, a plutôt la passion des cartes.

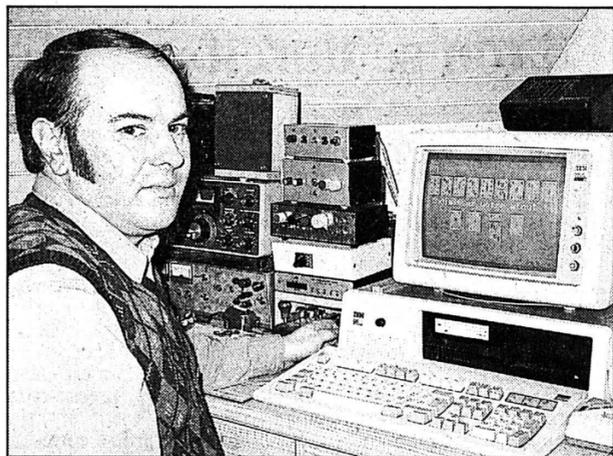
Et il s'est mis en tête de programmer le «schieb» à quatre. Il a eu quelques problèmes à négocier. Il faut distribuer les cartes de manière aléatoire. Votre partenaire (invisible) doit pouvoir passer la main pour faire atout. Il y a le contrôle des annonces, la manière de mener le jeu, les coupes... Il faut envisager tous les scénarios possibles. L'ordi-

nateur mise sur ses potentialités. Tant qu'il peut, il tente de gagner. Mais il ne faut pas aussi qu'il coupe sur rien... Bref, un casse-tête pour mettre tout cela sur mémoire. Au total, le Jurassien a enregistré 134.000 caractères dans son programme.

TEST CONCLUANT

J'ai testé pour vous ce logiciel. L'ordinateur joue pour trois personnes. L'un des trois est votre partenaire et joue parfaitement le coup. Vos cartes s'affichent sur l'écran. Vous faites atout si c'est votre tour. Et la partie commence. Elle s'affiche comme à Croques-Notes. Il n'est pas possible de tricher (l'ordinateur bloque le jeu si vous ne suivez pas...), il montre la défouche, il est en mesure de donner un conseil si vous êtes embarrassé, il contrôle les bocks et affiche les points au fur et à mesure... Il est même possible de rejouer la même partie en changeant de tactique pour voir si c'était mieux...! Même le grand-père de David Lièvre a testé le jeu avec bonheur.

C'est une maison de Delémont «Only Games» qui met en vente ce logiciel plutôt étonnant et qui permet de jouer à quatre en solitaire... Mgo



Jeu de jass

David Lièvre, de Courfaivre, a mis au point un logiciel qui vous permet d'engager une partie à quatre.

(Impar-Gogniat)

Commission de la réunification du Parlement jurassien

La violence ne résoudra rien

«Le recours à la violence n'est dans tous les cas pas le chemin qui conduira à la réunification», a affirmé hier dans un communiqué la Commission de la coopération et de la réunification du Parlement jurassien. Elle demande par ailleurs à la Commission fédérale de médiation de déposer «dans les meilleurs dé-

lais» le rapport qu'elle a été chargée d'établir.

Faisant référence aux explosions du 6 janvier à Courtelary et Berne, dont l'une a coûté la vie à un jeune séparatiste, la commission parlementaire se dit «préoccupée» par les événements récents survenus à propos

de la question jurassienne. Elle demande à la Commission fédérale de médiation de déposer rapidement son rapport attendu pour le début 1993, car «des propositions concrètes sont attendues pour que l'injustice que constitue l'éclatement du Jura soit réparée». (ats)

La Ciny restructure

Quatre mises à pied

Quatre licenciements et une mise en retraite anticipée: fabrique de montres au Noirmont, la Ciny, qui occupe 75 employés, procède depuis quelque temps à un assainissement de ses structures.

«On a toujours dit que la Ciny avait trop de cadres...» lance ironiquement Henry Aubry qui dirige la firme du Noirmont. «Il s'agit en fait de diminuer nos frais généraux qui sont trop lourds» précise-t-il. «Il y a une remise à jour de chaque département. Il est clair que ce sont des décisions douloureuses à prendre».

Au CinéLucarne du Noirmont

Festival de films du Sud

Le Festival de Fribourg, qui a rassemblé en janvier 100.000 spectateurs, met en lumière des films réalisés au Tiers-Monde et qui n'auraient aucune chance de tourner en Europe sans cet apport. A l'heure où le cinéma suisse cherche désespérément sa voie, comme l'a démontré le récent festival de Soleure, on se plaît à relever la richesse et la profondeur des films du Sud, réalisés souvent avec de maigres moyens. L'espace de trois jours au Noirmont, il sera possible de découvrir quelques reflets du Festival fribourgeois.

Anne-Françoise Chappuis est à la fois membre du bureau exécutif de ce festival et animatrice du cinéma du Noirmont. C'est une opportunité pour les Taignons qui ont donc, depuis quatre ans, le loisir de goûter à des films qui ne passent que dans quelques grandes salles de Suisse.

UN AUTRE REGARD

«L'égoïsme du Nord a, pendant longtemps, considéré que les formes d'expression venant du Sud n'étaient pas de

l'art, mais relevaient de sciences telles que l'ethnologie. Et pour cause, nous allions apporter «la civilisation» à des sauvages... Depuis, nous avons accepté que l'art puisse être aussi un moyen d'expression populaire, non plus réservé à une élite. Et le cinéma est devenu le septième art». Tel est l'esprit du festival de Fribourg. Dans les productions, cela se traduit par des films qui, souvent sous couvert d'histoires d'amour, traduisent les réalités socio-politiques d'un coin de terre.

«A part cela» nous dit Henri Aubry, «nous avons beaucoup de travail. Les carnets de commandes sont remplis. Il n'y a pas de soucis majeurs». (mgo)

Au CinéLucarne du Noirmont

Festival de films du Sud

Les quatre films retenus au Noirmont sont de cette veine et proviennent de la Guinée-Bissau, de Cuba, d'Argentine et de Corée.

LE PROGRAMME
Vendredi 5 février à 20 h 30: «Les yeux bleus de Yonta» de Florès Gomès (Guinée-Bissau).
Samedi 6 février à 20 h 45: «Adorables mensonges» de Gerardo Chijona (Cuba).
Dimanche 7 février: à 17 heures: «La dette intérieure» de Miguel Pereira (Argentine) et à 20h30 «Un beau jour de grand vent» de Lee Chang-Ho (Corée). Mgo

Société éditrice
et imprimeur:

L'Impartial SA
La Chaux-de-Fonds

Rédaction
et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds,
Téléphone:
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 310
Télex: 952 114

Fax:
Rédaction: 039/210 360
Administration: 039/210 361

Tirage contrôlé REMP
31.712

Régie des annonces:

Publicités

La Chaux-de-Fonds,
tél: 039/210 410
Le Locle, tél: 039/311 442

FAITS DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Choc par l'arrière

Hier à 13 h 25, M. D. C., du Landeron, circulait sur la rue du Locle en direction du centre-ville. A la hauteur de la rue du Centenaire, il a heurté l'arrière du véhicule de M. D. M., de La Veze (France), qui venait de ralentir pour les besoins de la circulation.

Collision en chaîne

Une automobiliste de la ville, Mme H. G., circulait sur la rue des Entilles en direction sud, hier à 17 h 45. A l'intersection avec la rue Numa-Droz, son auto a percuté celle de M. P. A. G., des Brenets, qui circulait rue Numa-Droz en direction est. Sous l'effet du choc, le véhicule de M. P. A. G. a effectué un tête-à-queue et a heurté la voiture de M. A. F., également domicilié en ville, qui circulait sur la rue des Entilles, en direction nord.

TÉMOINS

Neuchâtel

Les témoins de l'accident ayant entraîné la mort d'un motard, le jeudi 17 décembre à 18 h 55, à la rue des Poudrières à Neuchâtel, à proximité du restaurant Le Reposoir, où une collision a eu lieu entre un scooter et, successivement, deux voitures qui dépassaient un bus CN en panne, sont priés de prendre contact avec le greffe du juge d'instruction à Neuchâtel, tél. 038/22 32 32.

Auvergnier

Le conducteur du véhicule qui, entre vendredi 29 janvier au soir et dimanche 31 janvier à 5 h, a endommagé une voiture de marque Peugeot 205, de couleur noire, sur le parc du Port à Auvergnier, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale de La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28.71.01.

DÉCÈS

Auvergnier

Mlle Juliette Richard, 1909.

TAPIS VERT

Tirage du mardi
2 février

As de pique
Huit de cœur
Huit de carreau
Roi de trèfle

ÉTAT CIVIL

Le Locle

Naissances

Faivre Cédric, fils de Faivre Charles Albert et de Faivre née Clivaz Françoise Andrée. - Dubois Florian, fils de Dubois Alain Jacques et de Dubois née Gabry Régine Monique Raymonde. - Knellwolf Nestor, fils de Knellwolf François et de Knellwolf née Erard Anne-Dominique Germaine Odette. - Kohler Kristel Irène, fille de Kohler Philippe André et de Kohler née Galley Josiane Monique. - Augsburg Luc, fils de Augsburg Charles Alain et de Augsburg née Kunz Florence. - Digier Marie-Jeanne Danièle, fille de Digier Pierre Alain Silvestre et de Digier née Castella Isabelle Andrée.

Décès

Nicolet Marc, époux de Nicolet née Hirschy Nelly Madeleine. - Schulze Ernest Auguste, époux de Schulze née Bolliger Susanne. - Santschi née Chassot Marie Thérèse, veuve de Santschi Rodolphe Edmond. - Schilt née Montandon Nellie Olga, épouse de Schilt Marius Auguste. - Buffo Joseph André, époux de Buffo née Fahrni Suzanne Marguerite. - Montavon née Miserez Hedwige Lucie, veuve de Montavon Albert Cyprien. - Racine née Robert-Grandpierre Germaine Jeanne, veuve de Racine Paul Alcide. - Chopard née Chatelain Marthe Elise, veuve de Chopard Emile. - Dubois Gaston René, époux de Dubois née Braun Marguerite. - Grandjean-Perrenoud-Comtesse César Armand, veuf de Grandjean-Perrenoud-Comtesse née Jeanneret-Gris Blanche Alice. - Heimann née Guyot Yvonne Lucie, veuve de Heimann Eugène.

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Pillonel, Balancier 7, jusqu'à 19 h 30. Er suite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

SAIGNELÉGIER

- PHARMACIE DES
FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.
- HÔPITAL
maternité: ☎ 51 13 01.
- AMBULANCE
☎ 51 22 44.
- MÉDECINS
Dr Barmettler, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

LE NOIRMONT

- MÉDECINS
Dr Baumeler, ☎ 53 11 65.
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

- MÉDECIN
Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE
☎ 42 11 22.

COURTELARY

- MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

CORGÉMONT

- MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

- MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

TRAMELAN

- MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.
- PHARMACIES
H. Schneeberger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.
- PATINOIRE
Ouv. me 13 h 30-16 h (public).

COMMUNIQUÉ

Chômage

Manifestation de soutien

L'Association de défense des chômeurs et des chômeuses, l'Union syndicale locale (Union ouvrière), le Parti socialiste, le Parti ouvrier populaire et l'Association culturelle kurde et turque annoncent une manifestation de soutien en faveur des chômeurs et des chômeuses.

Le samedi 13 février 1993, des stands disposés en divers endroits de La Chaux-de-Fonds et du Locle vous proposeront des boissons chaudes, des pâtisseries ou des gâteaux «faits maison».

Une collecte en faveur de l'Association de défense des chômeurs et des chômeuses sera mise sur pied et vous pourrez faire preuve de votre générosité à l'égard de ceux et celles tou-

chés par ce fléau de notre société.

Nous vous invitons à participer massivement à la manifestation nationale du samedi 20 février 1993 à Berne, contre la baisse des indemnités de chômage.

L'Association de défense des chômeurs et des chômeuses, l'Union syndicale locale (Union ouvrière), le Parti socialiste, le Parti ouvrier populaire et l'Association culturelle kurde et turque vous attendent nombreux et nombreuses le samedi 13 février dans les rues de nos cités et le samedi suivant à Berne pour trouver ensemble une solution au problème du chômage, ce mal qui ronge notre société. (comm)

Chrétiens, cela vous concerne

Les trois Eglises officiellement reconnues du canton de Neuchâtel (réformée évangélique, catholique romaine et catholique chrétienne) collaborent au sein des organisations œcuméniques. Si chacune garde ses spécificités propres, c'est dans un même élan qu'elles s'acquittent de leurs missions; apporter la parole de Dieu, gage d'espérance mais aussi se mettre au service de la population en officiant, en écoutant et en aidant.

S'acquitter de tâches spirituelles et sociales exige aussi des moyens matériels.

Pour les Eglises également les temps sont difficiles, c'est pourquoi elles comptent beaucoup sur vous afin que vous ne renonciez pas au paiement de votre contribution ecclésiastique.

Seule la solidarité du plus grand nombre permettra aux Eglises de poursuivre leurs nombreuses tâches au service de tous. (comm)

CARNET DE DEUIL

Les Ponts-de-Martel

Au début de cette année, M. Philippe Nicolet des Ponts-de-Martel a été emporté après une longue maladie supportée avec beaucoup de courage.

M. Nicolet était né aux Verrières le 15 octobre 1914 et depuis sa jeunesse, il a vécu dans une fromagerie, son père étant déjà fromager de profession. Après Les Verrières, la famille s'est installée à Bémont, sur la commune de La Brévine. M. Philippe Nicolet a effectué son apprentissage à l'école de fromagers de Moudon.

Par la suite, il a pris domicile aux Ponts-de-Martel où il est resté jusqu'à son décès. Le 26 juin 1940, il a épousé Berthe Hélène née Widmer, union de laquelle sont nés deux enfants.

Aux Ponts-de-Martel, M. Nicolet a exploité les fromageries du village et celles de Petit-Martel et des Combes-Derniers. Dès mai 1948, il est devenu grossiste en fromages, avec en plus l'ouverture d'une épicerie à la Grande Rue 30.

En 1968, il a été victime d'un tragique accident et il a failli être brûlé vif. Dès ce moment, il a travaillé avec son fils, M. Gabriel Nicolet. Ce dernier a repris petit à petit l'entreprise familiale, tout d'abord avec la raison sociale Nicolet & Cie, puis dès 1976, sous la raison sociale actuelle Nicolet SA.

M. Nicolet a gardé des sé-
quelles de son accident et, dès
1974, la maladie l'a contraint à
cesser ses activités.

La maison Nicolet SA est une
entreprise d'une certaine impor-
tance aux Ponts-de-Martel puis-
qu'elle compte actuellement une
douzaine d'employés et possède
une dizaine de véhicules. Elle li-
vre, stocke et soigne plus de 300
tonnes de fromage par année,
des pâtes dures aux pâtes molles.
Si M. Philippe Nicolet n'a pas fait
partie des autorités communales,
il a contribué, par la place impor-
tante qu'il occupait dans le com-
merce local, à faire connaître Les
Ponts-de-Martel bien au-delà des
frontières cantonales. (ff)

Saignelégier

Parents et amis ont rendu un
dernier hommage à Mme Marie
Grimaire-Beuret décédée à
l'hôpital dans sa 93e année. Née
à Saignelégier, la défunte a passé
toute son existence dans son vil-
lage natal. Elle a notamment
vécu dans deux immeubles carac-
téristiques du vieux Saignelégier,
le Fédéral et la Banque Cantonale
qui ont été démolis depuis. La
défunte avait épousé Jules
Grimaire, chauffeur du car TSPG
Tramelan-Goumois. Le couple a
élevé quatre enfants. Discrète et
aimable, Mme Grimaire a consacré
l'essentiel de ses forces à sa famille. (y)

LE LOCLE



Repose en paix.

Famille Romeo Peretti, à Neuchâtel;
Mademoiselle Giuletta Peretti, au Locle;
Famille Robert Nissille, à Genève;
Famille Ennio D'Alfonso, à Genève,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Nerina PERETTI

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman,
arrière-grand-maman, parente et amie, que Dieu a reprise
à Lui, dans sa 98e année.

LE LOCLE, le 2 février 1993.

Un office religieux sera célébré le jeudi 4 février, à 9 h 30,
en l'église catholique du Locle, suivi de l'inhumation au
cimetière du Locle.

La défunte repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du
Locle.

Domicile de la famille: Billodes 55
2400 Le Locle

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Madame Jacqueline Hodel-Lehmann;
Les descendants de feu Charles Hodel;
Les descendants de feu Raoul Lehmann,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de
faire part du décès de

Monsieur Adrien HODEL

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain,
parent et ami, enlevé à leur tendre affection subitement
mardi, dans sa 77e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 février 1993.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, jeudi 4 février,
à 10 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 76, av. Léopold-Robert.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE COMITÉ DE L'AMICALE DE LA CP. MITR. 4/224

a la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur Adrien HODEL

président de l'Amicale.

Il gardera de cet ami dévoué le meilleur souvenir.

LE MAGASIN PHILDAR LAINE

sera fermé mercredi après-midi
pour cause de deuil.

132-508367

La sympathie et l'affection que vous nous avez témoi-
gnées pendant ces jours de deuil nous ont profondément
touchés. Un merci spécial aux personnes qui ont visité
notre cher papa durant sa maladie. Nous vous remercions
sincèrement de votre présence, de vos messages, de vos
condoléances, de vos fleurs et de vos dons.

LA FAMILLE DE MONSIEUR PHILIPPE NICOLET

Les Ponts-de-Martel, février 1993.

470-102414

Profondément touchée par les témoignages de sympathie
et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MADAME YVONNE COURVOISIER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont
pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur
message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde
reconnaissance.

LA CHAUX-DE-FONDS, février 1993.

132-12079

LE LOCLE

La famille de

MADemoiselle MARGUERITE BÜHLER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui
ont pris part à son deuil, par leur présence,
message, don ou envoi de fleurs.

Elle les prie de croire à sa profonde reconnaissance.

14004

LA CHAUX-DE-FONDS

Très touchés par les témoignages de sympathie et
d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

MONSIEUR ROBERTO CALABRESE

vous exprime sa profonde reconnaissance.

132-508367

Suisse romande

- 7.00 Ski alpin
- 8.30 Journal canadien
- 9.05 Top models
- 9.25 Heidi (série)
- 10.15 Oh! les filles
- 10.45 Le temps de vivre, le temps d'aimer (série)
- 11.00 Le cercle de feu (série)
- 11.25 Vive les animaux
- 11.50 Ski alpin
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Le droit d'aimer (feuilleton)
- 13.35 L'inspecteur Derrick (série)
- 14.35 SOS polluards (série)
- 15.00 Glucose
- 16.00 Fils de tubes
- 16.30 Top express
- 17.10 Don Coyote
- 17.35 La petite maison dans la prairie (série)
- 18.25 Top models (série)
- 18.50 Téléduo
- 19.00 Fans de ski
- 19.30 TJ-soir - Météo
- 20.10 A bon entendeur

A 20 h 30
Bonne fête maman

Téléfilm de Tom Holland, avec Rick Schroder, Kate Jackson, Chris Sarandon. En 1974, le petit garçon de Mare disparaît. Il est enlevé dans une épicerie. Toute trace du petit Luc, âgé de trois ans, est perdue.
Photo: Kate Jackson. (tsr)



22.00 Télescope
22.35 TJ-nuit
22.50 Les baisers de secours
Film de P. Garrel (1989).
0.10 Fils de tubes
1.50 Ski alpin
(Chaîne alémanique).

TV 5 Europe

- 6.00 Le parc des braves
- 6.30 Télématin
- 7.25 Météo TV5
- 7.30 Télématin
- 7.55 Flash canal infos
- 8.00 Journal canadien
- 8.25 Flash canal infos, météo
- 8.30 Le jardin des bêtes
- 8.45 Confidential femmes
- 8.55 Flash canal infos
- 9.00 Objectif terre
- 10.00 Parole d'école
- 10.30 Magellan
- 10.45 Science cartoon
- 11.00 Objectif Europe
- 11.30 Magazine régional européen
- 11.55 Flash canal infos
- 12.00 La chance aux chansons
- 12.40 Météo TV5
- 12.45 Journal suisse
- 13.15 Le parc des braves
- 13.40 Jamais sans mon livre
- 14.45 Géopolis
- 15.30 Scully rencontre
- 16.00 Journal TV5
- 16.15 Vision 5
- 16.30 Une pêche d'enfer
- 16.55 Confidential femmes
- 17.05 Comment ça va?
- 17.30 Gourmandises
- 17.50 Le jardin des bêtes
- 18.00 Questions pour un champion
- 18.30 Journal TV5 et météo
- 19.00 Revue de presse
- 19.05 Le jeu des dictionnaires
- 19.25 Clin d'œil
- 19.30 TJ belge
- 20.00 Temps présent
- 21.00 Journal France 2, météo
- 21.30 La villégiature
- 22.50 Journal Soir 3 météo TV5
- 23.15 Bas les masques
- 0.20 Hôtel
- 0.50 La chance aux chansons

Suisse alémanique

- 5.00 Guten Morgen. 7.00 Morgenjournal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagsjournal. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. 16.30 Siestafor. 17.00 Welle Eins. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal / Echo der Zeit. 19.15 Schlagerbarometer-Hitparade. 20.00 Spasspartout. 21.00 Volksmusik grenzenlos. 22.00 Radio-Musik-Box. 24.00 Nachtclub.

Fréquence Jura

- 7.00 Infos RSR1. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.45 Jeu va savoir. 8.00 Infos FJ - Météo. 8.10 Animation. 8.35 Cette année-là. 9.15 Le zapper fou. 9.30 Histoire de mon pays. 9.45 Intro mystérieuse. 10.30 L'autre info. 11.00 Info FJ. 11.15 Reportage ou invités. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 12.25 Animation. 12.30 RSR1. 17.05 Radio active. 18.00 Infos RSR1. 18.20 Animation. 18.30 Jura soir. 19.00 Des chansons... 19.30 Radio varicelle. 20.00 Les Ensoirées.

France 1

- 6.00 Riviera
- 6.25 Météo
- 6.30 Le destin du Docteur Calvet
- 7.00 Journal
- 7.20 Club mini
- 7.30 Disney club mercredi
- 9.00 Club Dorothée
- 11.55 La roue de la fortune
- 12.25 Le juste prix
- 13.00 Journal - Météo
- 13.35 Flash (série)
- 14.35 Club Dorothée
- 17.25 Premiers baisers (série)
- 17.55 Hélène et les garçons (série)
- 18.25 Une famille en or
- 18.55 Coucou c'est nous
- 19.50 Loto: 1^{er} tirage bleu
- 20.00 Journal - Météo
- 20.40 Loto: 2^e tirage bleu
- 20.50 Sacrée soirée



A 22 h 40
52 sur la Une

Pères divorcés en colère. La nouvelle loi de décembre 1992, accordant dorénavant, sous certaines conditions, aux pères séparés ou divorcés, les mêmes droits qu'à la mère, va-t-elle résoudre le problème de la garde des enfants?

- 23.40 Le bébé show
- 23.45 TF1 nuit - Météo
- 23.50 Intrigues (série)
- 0.20 Passion (série)
- 0.45 Mémoires (série)
- 1.10 Sept arts à la Une
- 1.50 Passion (série)
- 2.20 Histoires naturelles
- 3.25 Mémoires (série)
- 3.55 Histoire de la vie
- 4.45 Musique
- 5.10 L'homme à poigne

TCR Téléciné

- 12.40 Ciné-jeu*
- 12.45 Jeunesse
- 14.15 Au fil des mots*
- 14.40 Les diaboliques de la moto
Film de B. Peeters (1971 - 79)*
- 16.00 Montreux Jazz Festival*
Rediffusion.
- 16.30 Ciné-jeu*
- 16.35 Cinéma scoop /avant-première*
- 17.00 Trailer*
- 17.20 Seul face au crime
- 18.55 Ciné-jeu*
- 19.00 Ciné-journal suisse*
- 19.10 Au fil des mots*
- 19.35 Elephant boy
- 20.00 TCRire*
- 20.05 Ciné-jeu*

A 20 h 10
Vagabond

Film de A. Le Monnier (1991 - 85'). Avec Ludmila Mikael, Gérard Darmon. A la suite de la mort de sa femme, cela fait sept ans que Quentin promène son regard sans illusion sur les routes de France. Il traverse la vie avec ironie et détachement, à l'abri des passions. Et pourtant, sa carapace se fissure quand il rencontre Marie. Il va vivre une histoire d'amour intense.

- 21.40 Cinéma scoop /avant-première*
- 22.05 Ciné-jeu*
- 22.10 Ciné-journal suisse*
- 22.15 Cette semaine à Hollywood*
- 22.20 La prise de pouvoir par Philippe Pétain
Document de J. A. Cherasse.
- 0.30 Film X (* en clair)

rjb Radio Jura bernois

- 6.05 Secouez l'édrédon! 6.15, 7.15, 9.15 RJB info. 8.05 Matin tonique. 9.30 Le coup d'archet. 10.05 Musiques aux 4 vents. 11.00 Esquisses. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité, activités villageoises, cours des monnaies. 12.15 Journal régional. 12.45 La bonne-occise. 15.05 Musiques aux 4 vents. 16.00 Power mix. 17.30 Titres de l'actualité régionale. 17.45 RJB-info, journal. 18.30 Rappel des titres. 19.00 Sunset Boulevard. 20.00 L'émission sans nom.

France 2

- 6.00 Beaumanoir (feuilleton)
- 6.30 Télématin
- 8.30 Amoureusement vôtre
- 8.55 Top models (série)
- 9.20 Jeunesse
- 10.55 Dessinez, c'est gagné juniors
- 11.25 Motus
- 11.55 Pyramide
- 12.25 Que le meilleur gagne
- 13.00 Journal - Météo
- 13.45 INC
- 13.50 Tator
Joyeux anniversaire, inspecteur!
- 15.10 La chance aux chansons
La France du samedi soir.
- 16.10 Des chiffres et des lettres
- 16.35 Beaumanoir (feuilleton)
- 17.05 Giga
- 18.45 Score à battre
- 19.20 Que le meilleur gagne plus
- 20.00 Journal

A 20 h 50
Pour demain

Téléfilm d'après une nouvelle de Joseph Conrad. Avec Michel Bouquet, Coraly Zahonero, Philippe Clevenot, etc. Dans le Cotentin, un vieil homme obsessionnel, attend son fils dont il trace un portrait séduisant à une jeune fille qui a besoin de rêve pour supporter sa vie.

- 22.25 Frontière:
le nouveau rideau de fer
Depuis la réunification allemande, l'Oder et son affluent, la Neisse, sont le nouveau mur entre l'Est et l'Ouest.
- 23.25 Journal - Météo
- 23.45 Le cercle de minuit
- 0.55 Eurocoops
- 1.50 Championnat du monde de ski
- 2.55 Le signe du cheval
- 3.10 Emissions religieuses
- 4.15 24 heures d'info
- 4.30 Pyramide
- 4.55 La chance aux chansons

La Six

- 6.45 Boulevard des clips
- 7.00 M6 Express
- 7.30 M6 express
- 8.15 M6 kid
- 10.30 Captain Scarlet
- 11.05 Docteur Marcus Welby
- 12.00 Papa Schultz
- 12.30 La petite maison dans la prairie
- 13.30 Drôles de dames
- 14.20 Les années FM
- 14.50 E = M6
- 15.25 Flash-back
- 15.40 Fréquentstar
- 16.35 Noubia
- 17.00 Multitop
- 17.30 Equalizer
- 18.25 Les rues de San Francisco
- 19.54 Six minutes - Météo
- 20.05 Cosby show

A 20 h 45
Le gourou occidental

Téléfilm de Danièle J. Suissa. Avec Jean Lefebvre, Philippe Clay, Marie-Pierre Casey, Sophie Durin, etc. Un brave guérisseur de l'Oise se retrouve en butte aux manigances de l'homme d'affaires japonais qui veut s'appropriier l'une de ses potions magiques pour la lancer sur le marché international.

- 22.25 Bill Dragon se venge
- 23.55 Noubia
- 0.30 Noubia
- 1.55 Boulevard des clips
- 2.00 Les fils de l'océan
- 2.55 E = M6
- 3.15 Documentaire
- 4.10 Cargo de nuit
- 5.05 La terre des mille colères
- 5.30 Cheval mon ami
- 5.55 Culture rock
- 6.15 Les fous du rire

CANAL ALPHA +

- 14.02 Reflets du Littoral
Génération en question: le toxicomane.
- 14.30 Cuisine chez C. Tattini
- 14.40 A bâtons rompus avec Nicole Berger.
- 17.00 Spécial enfants
- 20.02 Journal régional
- 20.25 Neuchâtel: une promenade dans l'histoire; le Seyon
- 20.31 La météo
- 20.35 Aujourd'hui l'espoir: Vers la victoire sur la dépression nerveuse (2).

France 3

- 7.00 Soleil
- 7.30 Bonjour les petits loups
Les Entrechats - Bonjour les mamans - Les petits malins - Petit ours brun - Naftaline - Alvin et les Chipmunks - Little Lulu - Casper et ses amis, etc.
- 12.00 Les titres de l'actualité
- 12.30 Editions régionales
- 12.45 Journal
- 13.00 Big bang
- 14.20 Doña Beja (série)
- 14.45 Dynastie (série)
- 15.35 La croisière s'amuse (série)
- 16.25 Big Bang
- 17.25 Fractales
- 17.55 Une pêche d'enfer
- 18.25 Questions pour un champion
- 18.55 Un livre, un jour
Les soupers du prince, de San-Antonio.
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 20.05 Hugo délire
- 20.15 La classe
- 20.35 Hugo délire
- 20.40 INC

A 20 h 45
La marche du siècle

Espion au-dessus de tout soupçon. Ils travaillaient pour les services de Renseignements soviétiques, ils étaient français. Ils étaient ennemis du nazisme pendant la Seconde Guerre mondiale. Leur recrutement a eu lieu dans les années 30. Leurs noms sont toujours restés secrets.



- 22.25 Soir 3 - Météo
- 23.00 Mercredi chez vous

Suisse alémanique

- 1.50, 6.00 und 12.00 Alpine Ski-Weltmeisterschaften. 11.35 Alf. 12.50 Lindenstrasse. 13.30 Losberg. 13.55 Von Eulen und Käuzen. 14.40 Der stumme Kronzeuge. 15.45 Prima vista. 16.00 Diagonal. 16.45 Kinder- und Jugendprogramm. 18.00 Wildtiere der Schweiz. 18.30 Konban wa Morioka. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 20.00 Rundschau. 20.45 Donauprinzessin. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Ergänzungen zur Zeit. 23.50 Ratgeber-Studio. 0.20 Nachtbulletin. 1.50 Alpine Ski-Weltmeisterschaften.

ARD Allemagne 1

- 12.40 Umschau. 13.00 Mittagsgazette. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Sesamstrasse. 14.30 Der kleine Vampir. 15.03 Ping Pong. 15.30 Frauengeschichten. 16.03 Talk täglich. 16.30 Die Campbells. 17.05 Sportschau-Telegramm. 17.10 Punkt 5. 17.25 Vera und Babs. 18.30 Tagesschau. 18.45 Vera Wasskamp. 19.45 Regionale Inf. 20.00 Tagesschau. 20.15 Nach langer Zeit. 21.45 ARD-Brennpunkt. 22.30 Tagesthemen. 23.05 Prager Bettleroper (film). 0.40 Das Zeichen des Vampirs (film). 1.45 ARD-Sport.

Allemagne 2

- 13.45 JOYrobic. 14.00 Umwelt. 14.30 Die Simpsons. 15.03 Kinderstudio. 16.09 Der Hausgeist. 16.35 Der Millionär. 17.00 Heute - Sport. 17.15 Länderjournal. 17.55 Mit Leib und Seele. 18.20 Lotto am Mittwoch. 19.00 Heute. 19.25 So ein Millionär hat's schwer (film). 21.00 Gesundheitsmagazin Praxis. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Zündstoff: Gewalt in der Schule. 23.00 Derrick. 24.00 Wissenschaft im Kreuzverhör. 1.00 Heute. 1.05 Mein Leben als Hund (film).

SW3 Allemagne 3

- 15.20 Made in Germany (film). 17.00 I'm terribly sorry. 17.30 Sesamstrasse. 18.00 Der Trotzkopf. 18.25 Das Sandmännchen. 18.30 Verzeih mir e Gschicht. 19.00 Hallo, wie geht's? 19.15 Abendschau. 19.45 Lindenstrasse. 20.15 Expeditionen in magische Welten. 21.00 Nachrichten. 21.15 Forum. 22.15 Capital City. 23.05 Action Man - Bankraub fast perfekt (film). 0.45 Non-Stop-Fernsehen.

Arte

- 17.00 Megamix
Magazine musical proposé par Martin Meissonnier
- 17.55 Le dessous des cartes
Magazine de géopolitique de Jean-Christophe Victor.
- 18.00 Histoire parallèle (179)
- 19.00 Rencontre
Tous les jours deux personnalités différentes appartenant toutes deux au monde de la création, de la réflexion, des arts ou des lettres et que rien ne destinait à se rencontrer, se découvrent.
- 19.30 Les Kawelka
Documentaire de Charlie Nairn. (1974 - 52').
En Papouasie-Nouvelle-Guinée, Ongka est ce qu'on appelle un «Big Man». Le film porte sur ses efforts pour organiser une grande fête assortie de dons cérémoniels impressionnants, le Moka.
- 20.30 8½ journal
- 20.40 Musica journal
Magazine musical.
- 21.10 La Bayadère
Au Royal Opera House de Covent Garden.

A 22 h 55
En chemin pour l'Arcadie

La fin d'une utopie. Scénario et réalisation de Ernst-August Zühlhorn. Au cours des années 70, de nombreux militants politiques décidèrent d'un «retour à la terre» pour tenter de nouvelles formes de vie à la campagne. Il s'agissait de réaliser sur une échelle modeste la part d'utopie qui ne pouvait apparemment pas être mise en œuvre au niveau de la société. Une de ces communautés s'était ainsi constituée près de Nuremberg. Qu'est-il advenu quinze ans plus tard des membres de ce groupe?

- 0.10 Megamix
Rediffusion.

Suisse italienne

- 11.30 Maguy. 12.10 Cartoni a mezzogiorno. 12.25 Speciale Morioka. 13.00 TG tredici. 13.10 T.T.T. 14.00 Marina. 14.30 Cuori senza età. 15.00 La maschera di ferro (film). 16.40 Textvision. 16.45 Il disprezzo. 17.25 Tivutiva? 18.00 Balki e Larry, due perfetti Americani. 18.25 In bocca al lupo! 19.00 Speciale Morioka. 19.20 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sorveglianza... speciale (film). 22.25 TG sera. 22.40 DOC D.O.C. 23.40 This is horror. 0.05 Textvision.

RAI Italie 1

- 6.50 Unomattina. 10.00 Telegiornale Uno. 10.15 L'orso e io (film). 12.00 Servizio a domicilio. 13.30 Telegiornale Uno. 14.00 Fatti, misfatti e... 14.30 Cronache italiane. 14.45 DSE. 15.15 Buona fortuna. 15.30 L'albero azzurro. 16.00 Uno ragazzi Big! 18.00 Telegiornale Uno. 18.10 Italia: istruzioni per l'uso. 18.45 Ci siamo? 20.00 Telegiornale Uno. 20.40 New model today 1992. 22.20 Caffè italiano. 23.00 Telegiornale Uno. 23.15 Mercoledì sport. 0.15 Telegiornale Uno - Oggi al Parlamento. 0.55 Mezzanotte e dintorni. 1.25 Sogno americano (film). 3.05 Telegiornale Uno - Linea notte. 3.20 Uomo avisato mezzo ammazzato... Parola di spirito Santo (film).

tve Espagne

- 12.00 Parlamento. 13.00 Euronews. 13.30 Linea 900. 14.00 No te rias que es peor. 14.30 Te espero en Madrid. 15.00 Telediaro 1. 15.30 El show de la primera. 17.45 Para nosotros. 18.30 Clementina. 19.00 Jugando a vivir. 19.45 Pasa la vida. 21.00 Telediaro 2. 21.30 Ven al paralelo. 23.00 A punto. 23.30 Queridos comicos. 24.00 Revista. 0.30 Telediaro internacional.

RTP Portugal

- 18.30 Rosa dos Ventos. 19.30 Chuva na areia. 19.55 A maravilhosa expedição as ilhas encantadas. 20.00 Telegiornal. 20.30 Cinzas. 21.00 Apanhados. 21.30 De caras.

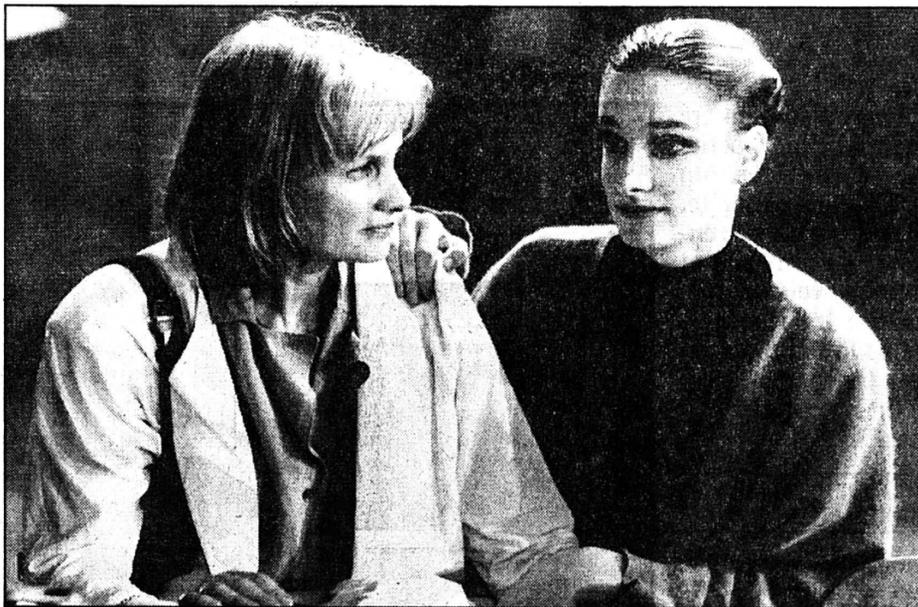
EUROSPORT Eurosport

- 11.30 Eurogoals. 12.30, 18.00 et 23.30 Ski alpin. 13.30 Athlétisme. 15.00 et 22.00 Tennis. 19.00 Kick boxing. 20.00 Basketball. 21.30 et 0.30 Eurosport news.

Prix de Lausanne pour jeunes danseurs

Aucune médaille d'or

Lors de la 21e édition du Prix de Lausanne, aucune médaille d'or n'a été attribuée dans le cadre de ce concours international réservé aux jeunes danseurs. Le jury international a décerné cinq bourses aux candidats et candidates les plus prometteurs, leur permettant d'étudier une année tous frais payés dans une école de ballet de renom.



Pour le président du jury, Alex Ursuliak, directeur de la «John Cranko Schule», à Stuttgart, le choix est un moment difficile. «Il faut essayer de donner une chance au plus grand nombre possible de jeunes», a-t-il déclaré lors de la conférence de presse. Il est de plus en plus difficile de donner une appréciation sur des danseurs qui n'ont pas terminé leur formation. «Plutôt que leurs prestations le jour du concours, il est important de déceler s'ils pourront un jour dans leur vie inspirer une chorégraphie».

À MOSCOU EN 1995

Cette année, le Prix de Lausanne était placé sous le signe de l'ouverture à l'Est. Pour la première fois, une sélection préalable avait été organisée à Moscou en automne. Cette démarche visait à éviter les frais de déplacement à de jeunes danseurs qui n'auraient pas eu le niveau requis pour le concours de Lausanne.

Sept candidats en provenance des pays de la CEI ont pu être retenus et se sont vu offrir le voyage et leurs frais sur les bords du Léman. Ils ont d'ailleurs tous accédé à la demi-finale. Témoin de cette ouverture, le Prix de Lausanne se déroulera à Moscou en 1995. C'est la troisième fois que le concours sortira de la capitale vaudoise, après New York en 1985 et Tokyo en 1989. (ats)

Comme l'année dernière déjà, aucun finaliste présentant des qualités exceptionnelles n'a pu être récompensé par la médaille d'or. Aux termes d'éliminatoires éprouvantes, ce sont quatre jeunes filles et un jeune homme qui ont reçu la plus haute récompense décernée lors de ce 21e Prix. Il s'agit de Mizuka Ueno, Japon; Adriana Dias Duarte, Brésil; Oksana Selezneva, Russie; Marta Barahona Borrego, Espagne, toutes âgées de 15 et 16 ans, ainsi que d'Asier Uriagereka, Espagne, 18 ans.

Deux candidates, Evelina Ricci, Italie, et Miwa Asano, Japon, ont obtenu une bourse

Meilleure Suisse

La Zurichoise Kucha Angst, accompagnée de sa mère, s'est classée sixième en finale et a remporté le prix réservé au meilleur candidat helvétique.

«Espoir», décernée à des jeunes de moins de 16 ans et leur donnant également droit à une année d'enseignement gratuit. Enfin, la finale étant retransmise en direct par la Télévision suisse romande, le prix des téléspectateurs est revenu à la jeune Russe Oksana Selezneva, qui l'a emporté pour son interprétation du

poussin, sorti des *Tableaux d'une exposition*, de Mousorgski.

SUISSE EN FINALE

Le Prix de Lausanne accueille des jeunes danseurs en fin de formation, âgés de 15 à 19 ans, pour les encourager à poursuivre leurs études. Cette année,

plus de 100 jeunes de 23 pays ont tenté leur chance au Palais de Beaulieu. La sélection est sévère: 31 candidats ont accédé à la demi-finale et seize à la finale, soit huit filles et huit garçons. Une Suisse, Kucha Angst, de Zurich, est arrivée en finale. Elle a été récompensée par le prix du meilleur Suisse.

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (p 23 72 22)
Latino bar (de P. Leduc), 16 ans, me 20 h 30. Un beau jour de grand vent (de Lee Chang-ho), 16 ans, je, ve 20 h 30. Les rêves des villes (de M. Malass), 16 ans, sa 17 h 30, di 20 h 30.
- CORSO (p 23 28 88)
Des hommes d'honneur (de Rob Reiner avec Tom Cruise, Demi Moore), 12 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h, me aussi 16 h.
- EDEN (p 23 13 79)
Les experts (The Sneakers) (de P. Alden-Robinson avec R. Redford), 12 ans, tous les jours, 18 h, 20 h 45, me aussi 15 h.
- PLAZA (p 23 19 55)
Sister Act (de E. Ardolino avec W. Goldberg), pour tous, tous les jours 16 h 30, 18 h 45, 21 h.
- SCALA (p 23 19 18)
Dracula (d'après B. Stoker avec Gary Oldman, Winona Ryder, Anthony Hopkins), 16 ans, tous les jours, 15 h, 18 h, 20 h 30.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1
15 h, 17 h 45, 20 h 30, Sister Act (de E. Ardolino avec W. Goldberg), pour tous.
- APOLLO 2
17 h 45, Fatale (de L. Malle avec J. Binoche), 16 ans, 15 h, 20 h 15, Une étrangère parmi nous (de S. Lumet avec M. Griffith), 12 ans.
- APOLLO 3
15 h, 17 h 45 en V.O., Des souris et des hommes (de et avec G. Sinise), 12 ans, 20 h 30, Bodyguard (de Mick Jackson avec K. Costner et W. Houston), 12 ans.
- ARCADES
16 h, 20 h, Le Grand Tibet (Connaissance du monde).
- BIO
15 h, 17 h 30, 20 h 15, Les nuits fauves (de et avec C. Collard), 18 ans.
- PALACE
14 h 30, 17 h 30 en V.O., 20 h 15, Dracula (d'après B. Stoker, avec G. Oldman, W. Ryder), 16 ans.
- REX
18 h, Qui Ju, une femme chinoise (de Z. Yimou avec G. Li), 12 ans, 15 h, 20 h 30, Jeux d'adultes (de A. J. Pekula avec K. Kline), 16 ans.
- STUDIO
15 h, 18 h, 20 h 30, Tango (de Patrice Leconte avec Ph. Noiret), 16 ans.

COUVET

- COLISÉE
relâche.

SAINT-IMIÉ

- ESPACE NOIR
relâche.

Ciné-nature au Musée d'histoire naturelle

Les îles

Découvertes officiellement en 1535 par l'évêque de Panama, les îles Galapagos doivent leur nom aux innombrables tortues géantes qui les peuplaient jadis, puisque ce nom signifie tortue. Sous le nom d'archipel de Colon, les Galapagos, dont la superficie s'étend sur près de 7800 km², sont partie intégrante de la République de l'Equateur. L'archipel est formé de 13 îles et d'une quarantaine d'îlots d'origine volcanique et qui n'ont jamais été reliés au continent. Il est situé sur l'équateur, à près de 1000 km à l'ouest des côtes d'Amérique du Sud.

Enveloppées de brume neuf mois par an, les îles disparaissent souvent à la vue des marins qui s'en approchent, d'où leur autre nom d'îles enchantées. Les Galapagos devinrent célèbres dans le monde des naturalistes grâce à Charles Darwin. Lors d'un voyage qui dura de décembre 1831 à octobre 1836, Darwin parcourut, avec le *Beagle*, les côtes de l'Afrique de l'Ouest, puis celles de l'Amérique du Sud; le navire entra en juin 1834 dans les eaux du Pacifique et remonta en direction de l'Equateur. Dès septembre 1835, durant cinq semaines de pérégrinations dans les Galapagos, le sens

enchantées



Iguane terrestre

Le «*Conolophus subcristatus*» est l'animal emblématique des îles Galapagos (sp/A. Paratte)

aigu de l'observation du naturaliste fit merveille. Vingt-cinq oiseaux, quinze poissons, la plupart des insectes et végétaux récoltés appartenaient à des espèces inconnues. Mais deux seules espèces de mammifères peuplaient les îles: une chauve-souris et un petit rat.

NICHES ÉCOLOGIQUES

Darwin observa que chaque île possédait ses types propres de plantes et d'animaux, occupant une niche écologique précise, ce qui mettait en évidence la transformation des espèces. Les êtres vivants qui ont colonisé ces îles au cours des millénaires avaient

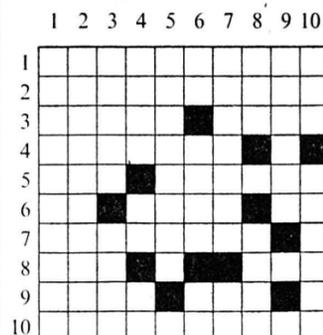
évolué en vase clos. Ce véritable paradis pour naturalistes est aujourd'hui érigé en parc national et jouit d'une protection efficace en dépit d'un tourisme en progression.

D'île en île, le film d'André Paratte nous fait découvrir des biotopes, une faune riche qui ne connaît pas la crainte de l'homme et qui a permis une meilleure compréhension de l'évolution par le biais des théories de Darwin. (sp/mhn)

● La Chaux-de-Fonds
Musée d'histoire naturelle
Mercredi 3 février
14 h 30, 16 h et 20 h 30.

MOTS CROISÉS

No 293



Horizontalement: 1. Science qui s'occupe d'images. 2. Avec courage. 3. Ont le courage. - Vapeur. 4. Poète latin. 5. Suffixe. - Coq qu'on ne voit pas dans une basse-cour. 6. Renforce un oui. - Ancienne mesure de longueur. - Mesure de longueur. 7. Pétale de pois. 8. Mélange de Blanc et de Bleu. - Certains. 9. Quand on le tient, on résiste. - Caprice. 10. Donne de la gaieté.

Verticalement: 1. Capitale aux USA. 2. Manque de courage. 3. Département. - Sont sortis vainqueurs de la campagne. 4. Lent. - Tour de terre. - Fleuve. 5. Peut faire passer la coqueluche. 6. Caché. - Coule en Sibérie. - Divinité. 7. Casser les pieds. - Participe passé. 8. Saint de juillet. - Se déroule sur le pré. 9. Changeant. 10. Espace de temps. - Somme.

Solution No 292

Horizontalement: 1. Taraudages. 2. Original. - Nô. 3. Nage. - Roi. 4. Nio. - Animer. 5. Erroné. - Pue. 6. Lei. - Buté. 7. Sûre. - Nés. 8. Entrevoir. 9. Ruée. - Aspe. 10. Session. - Eu. Verticalement: 1. Tonnelliers. 2. Araire. - Nuc. 3. Rigoristes. 4. Agé. - Ures. 5. Un. - Ancre. 6. Darne. - Ev. 7. Aloï. - OAN (Nao). 8. Impunis. 9. En. - Euterpe. 10. Soirées. - Eu.

Sac à mots

Cet après-midi quand on sera demain

Pour les adultes, la notion du temps qui passe ne pose pas vraiment de problèmes. Si l'on est appelé à représenter le temps, on le fait généralement en dessinant une ligne où figurent trois points ou trois zones: le présent, le passé et le futur. Pour les enfants qui apprennent à parler, les choses ne sont pas simples...

La représentation du temps est intimement liée au langage, c'est-à-dire à la langue parlée par une personne particulière, dans un lieu particulier, à un moment particulier.

Quand quelqu'un prend la parole, il s'approprie une langue et de ce fait institue un certain nombre de choses. En premier lieu, le «je», mot de la langue qui appartient à tout le monde devient propriété unique de la personne qui l'énonce: personne ne peut dire «je» à sa place.

Dire «je» instaure automatiquement un «tu» (la personne à qui l'on parle, qui peut d'ailleurs être soi-même), un «ici» et un «maintenant». Si ces mots possèdent bien une définition dans le dictionnaire, ils changent de sens en fonction de la personne, du temps et du lieu. Ainsi, si j'écris à un ami «aujourd'hui il fait beau», il comprendra, en lisant la lettre, que je fais référence au moment où j'écris et s'il reçoit la missive une semaine plus tard, il traduira mentalement «aujourd'hui» par «il y a une semaine».

PHÉNOMÈNE INCONSCIENT

Nous avons intégré ce processus de décentration en apprenant à parler et nous n'en sommes généralement plus conscients. La petite histoire juive ci-dessous joue pourtant sur cette particularité du langage:

«Chère Rivke, sois gentille et envoie-moi tes pantoufles. Bien entendu, je veux dire mes pantoufles et pas «tes pantoufles». Mais si tu lis «mes pantoufles», tu croiras que je veux tes pantoufles. Alors que si j'écris «envoie-moi tes pantoufles» tu liras

tes pantoufles et tu comprendras que je veux mes pantoufles. Donc, envoie-moi tes pantoufles». (S. Landman, ex. tiré de *Alice au pays du langage* de Marina Yaguello (Seuil).)

Nous avons oublié toutes les hypothèses que nous avons dû échafauder pour parvenir à utiliser correctement les mots qui contiennent une composante déictique (du grec *deiknunai* «montrer»). La mise en place progressive de ce savoir-faire transparait dans les énoncés de Julie (quatre ans et quatre mois), quand elle utilise des expressions temporelles. *C'est maintenant cet après-midi?* demande-t-elle à sa mère. *Oui, tu croyais qu'on était quand?* et l'enfant de répondre *demain!* Autre exemple. Julie: *mais je ne le fais pas maintenant, je le fais cet après-midi...* Sa mère: *mais on est cet après-midi!* Ah bon! commente Julie un peu décontenancée. Même si elle emploie les déictiques «Cet après-midi» et «demain» Julie est encore à la recherche de leur conditions d'emploi et pour parvenir à exprimer ce qu'elle veut, elle doit parfois emprunter des détours, comme en témoigne cet énoncé curieux: *Cet après-midi, quand on sera demain, j'irai chez Lola.* Tout se passe comme si cette enfant avait de la peine à imaginer le temps en fonction du moment où elle parle, c'est-à-dire en fonction du présent, temps essentiel sans lequel il n'y aurait ni passé ni futur: il faut d'abord qu'elle s'imagine être demain avant de pouvoir parler de l'après-midi du lendemain. Un enfant plus grand évoquera le lendemain après-midi en se basant sur le moment présent de l'énonciation: la forme «demain après-midi» condense les deux références temporelles.

Problème linguistique ou cognitif? Il n'est guère possible de trancher et ces petites phrases montrent bien les relais entre le langage et la pensée dans le développement de l'enfant. Marinette MATTHEY

Promenade dans la capitale uruguayenne

Montevideo et les nuances du Rio de la Plata

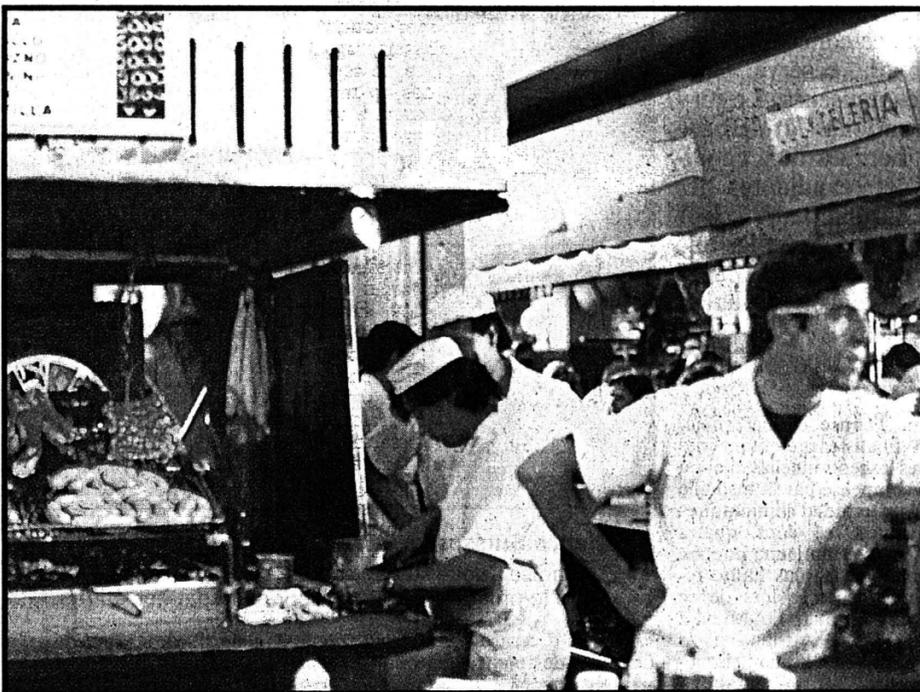
L'Uruguay a souvent été surnommé la petite Suisse d'Amérique du Sud. Capitale discrète, Montevideo n'est pas envieuse de sa bruyante et gigantesque voisine Buenos Aires. La ville portuaire de la fière «République Orientale» possède ses propres richesses.

Par Mylène PÉTREMAND et Alain BERSSET

Aux alentours du «mercado del puerto», l'horaire des commerces est encore ponctué par celui des repas. Dans une multitude de cafés sont attablés employés de banque, ouvriers et jeunes secrétaires. Des garçons de cuisine s'affairent autour de brasiers gigantesques. Saucisses de toutes les couleurs, tripaille, côtes, filet, pattes: la bête semble avoir été brièvement débitée pour être entassée pêle-mêle au-dessus du feu. Seule une feuille de salade accompagne la chair rouge. Pour quelques pesos, le ventre est abondamment rempli.

L'ancestral gaucho (berger farouche des vastes campagnes) a laissé son empreinte jusque dans la capitale. En vieille ville, un artisan lettriste-forgeur a encore pignon sur rue. Dans sa vitrine sont exposés les fers pour marquer à chaud le bétail. Instruments aux signes et à l'alphabet mystérieux pour le piéton lettré.

Sur l'artère principale, l'avenue 18 de Julio, un musée re-



Marché du port

Au comptoir de ce restaurant, on sert la «parillada», un repas composé uniquement de viandes grillées.

(Photos Alain Bersset)

trace la vie de ces gardiens de troupeaux et cavaliers hors pair, à eux seuls maîtres de 500 têtes de bétail. Les parures équestres, objets usuels et armes, témoignent de la noblesse de la tâche. Ce musée rappelle aussi que c'est à la campagne que l'insurrection indépendantiste s'est fomentée. Aujourd'hui, Artigas «el libertador» et son imposante monture dominent la place centrale de la capitale.

Héros national, cet officier de province accompagné d'une centaine de miliciens et gauchos se rebella contre les Espagnols venus fonder en 1726 Montevideo. La ville forteresse devait alors protéger «Buenos Aires» de la dangereuse avance des Portugais. Mais pour les paysans d'Artigas, se libérer du joug des colons n'était pas, en ce début du XIXe siècle, le seul combat à mener. Au sud, l'Argentine

depuis peu indépendante convoitait le territoire de la «République orientale». Au nord, il fallait repousser les Portugais.

La guerre dura plus de vingt ans. Et l'indépendance de l'Uruguay sera acquise en 1828 seulement, grâce à l'intervention des Anglais. De ces effusions de sang naîtra un système politique collégial proche de l'helvétique. Resté modèle unique en Amérique du Sud moderne.

Première moitié du XXe, l'Uruguay prospère. Ses prairies, «véritables industries à ciel ouvert» – comme le dit un historien – sont grasses et verdoyantes. Les embarcations marchandes au départ de Montevideo approvisionnent en viande l'Europe des deux Guerres mondiales. La démocratie est cependant fragile et ne survivra pas aux secousses économiques et aux transformations sociales. Si les encyclopédies, à propos de l'Argentine, résumait la situation ainsi: «Pays riche habité par des gens pauvres», on utilise communément pour l'Uruguay la formule suivante: «consomme comme un pays développé et produit comme un pays sous-développé».

Aujourd'hui, l'Uruguay ne se remet pas des successives crises qui ont touché l'élevage du bétail et de la laine, ses uniques ressources. L'état «paternel» emploie un tiers de la population et aucune industrie n'a pu se développer avec force. Montevideo compte un million et demi d'habitants, plus de la moitié de la population totale. Une tête trop grande par rapport au corps du pays.

L'aisance et la tranquillité sont des souvenirs d'un autre temps. Mais si les Uruguayens sont accablés par les problèmes économiques, les habitudes d'un bonheur de maté ne sauraient se troubler pour autant. Le thermos sous le bras, dans l'attente de l'autobus ou en marchant, les citoyens tirent paisiblement avec leur bombilla la boisson traditionnelle. Malgré les jours de grève et de manifestations, Montevideo respire encore d'un souffle léger et régulier.

DEMAIN:
l'environnement

TORRES-GARCIA

Le peintre et le maître

Les Européens connaissent peu l'œuvre de Torres-García. Figure de proue de la peinture sud-américaine, il aura cependant été le conducteur passionné de toute une génération de peintres uruguayens.

Né à Montevideo en 1874, Torres-García entre à l'Académie des beaux-arts de la ville de Barcelone où sa famille est allée s'installer. Il a 17 ans. A 30 ans, aux côtés de Gaudí, il travaillera à la réalisation de vitraux. Puis se dédiera à la peinture de fresques.

Son itinéraire sera ponctué de voyages. De 1920 à 1932: New York, l'Italie, le sud de la France, Paris – où il fréquentera assidûment les milieux d'avant-garde. Mondrian en tête – Madrid. De là, le peintre décide de retourner dans son pays natal. Après 43 ans d'absence, il s'installe à Montevideo. Il y développera une intense activité. De réflexion théorique, mais surtout d'enseignement au sein de son atelier, jusqu'à sa mort en 1949.

Parce que ses œuvres étaient devenues, matériellement, toujours moins accessibles au public uruguayen, un musée qui porte son nom a été inauguré en 1987 à Montevideo. Œuvres, manuscrits, conférences et correspondance du maître y sont rassemblés.

On décrit fréquemment Torres-García comme un peintre ayant réalisé une synthèse intéressante entre l'art européen et précolombien. Par le biais de ce musée, ses initiateurs tentent de montrer l'étroitesse de cette définition. Dans bien de ses aspects, l'œuvre de Torres-García est encore à déchiffrer.

«Retardataire, renouvateur, dissident excentrique, arrivant toujours trop tard ou toujours trop tôt dans tous les lieux et dans tous les groupes, il s'obstina dans l'intégrité du fait artistique, s'éloignant de la frivolité ludique de l'expérimentation en vase clos, récupérant l'avant-garde au-delà d'elle-même», dit du peintre un de ses proches.

MP/AB

Un comptoir européen

Qui se souvient que Montevideo était une escale des premiers vols de l'aéropostale en direction de l'Atlantique Sud? Des automobiles contemporaines du temps héroïque de Mermoz roulent encore en plein centre. Véhicules mais bien entretenus, les Chevrolet et vieilles Austin résonnent d'un bruit sympathique.

Albert Londres parle de «la jolie petite capitale riche et calme» quand en 1927 l'intrépide journaliste enquête sur la traite des blanches aux Amériques.

Une époque où Montevideo faisait grand commerce avec les lettres et les arts, occupant ses oisives journées entre les cafés et les jardins ombragés des bâtisses coloniales.

Né en Uruguay en 1846: le comte de Lauréamont, de son vrai nom Isodore Ducasse. Selon la légende, ce dernier préférerait les faubourgs de la ville et leurs combats de coqs aux porcelaines des salons bourgeois. A son adolescence, le poète du siècle quittera la maison paternelle pour la France. Solitaire, il

mourra à Paris à l'âge de 24 ans. «L'air était si liant, facile, que les couleurs de l'horizon s'approchaient pour voir les maisons», écrivait Supervielle dans les années trente. L'écrivain évoquera sa terre d'origine et son enfance à l'estancia dans un recueil intitulé «Boire à la source».

Sur les trottoirs de la rue Tristan Narvája, le marché dominical accueille quiconque désire se débarrasser de sa collection de timbres, de l'argenterie d'une vieille tante ou des jouets d'enfant d'un arrière grand-père. On yide caves et greniers. Qui sait, peut-être pour payer les dernières factures de l'échéancier. Un musée d'art et d'histoire provisoirement installé dans la rue.

Montevideo aimerait pouvoir prolonger un peu de son passé. L'époque des années vingt où l'on construisit le grand hôtel Carrasco et ses salles de jeux. Situé à même la plage, le splendeur de son architecture française est à l'image de la vieille ville. Classique, néo classique, art-nouveau: le promeneur est frappé par la diversité des styles. Les vieux quartiers à l'architecture harmonieuse s'étendent de la plaza Independencia jusqu'au port.

Mais les demeures se dégradent quand elles ne sont pas abandonnées. «La vieille ville est une ruine, on construit maintenant haut et carré: l'imbécillité de la classe politique», se plaint avec morosité le propriétaire de la librairie L'Aleph.

Des vieux quartiers, le Rio de la Plata et ses eaux changeantes est partout visible. Malgré cette ouverture sur la mer, les habitants du pays n'auront jamais le pied très marin. Ils se tourne-



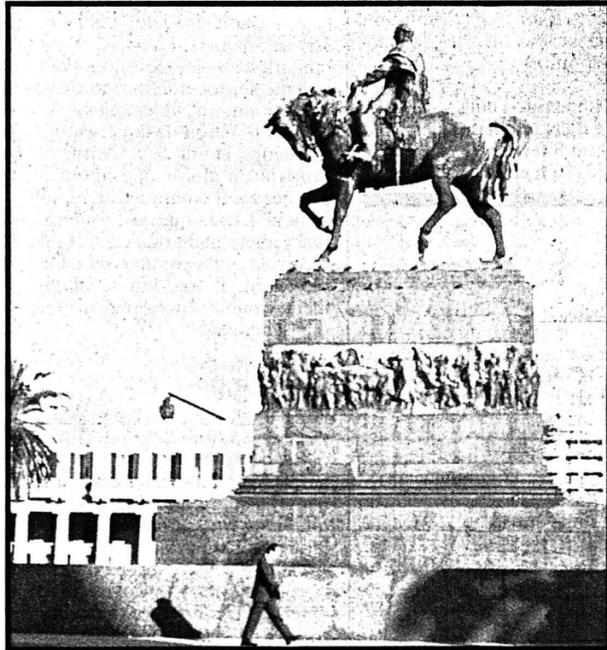
L'avenue 18 de Julio

L'artère principale de la ville, rendez-vous de tous les styles architecturaux.

rent plutôt vers l'intérieur des terres. «La pampa, sans un pli, sans nid, sans un bruit», écrit Supervielle.

Un paysage sec qui, lorsque le soleil ne se montre pas, est balayé par un vent froid, le pampero. Jusque dans la ville il s'engouffre dans les rues et retient les noctambules aux comptoirs des cafés. Les «nuances tristes

du Rio de la Plata», les palmiers et les platanes de la plaza Matriz à travers un jour gris. Ces atmosphères sont parfaitement évoquées dans les romans de Juan Carlos Onetti. L'écrivain uruguayen actuellement en Espagne. Dans des bistrot perdus, ses personnages étouffent, et ressassent une mélancolie sans fond.



Artigas le gaucho

La statue équestre du libérateur de l'Uruguay.